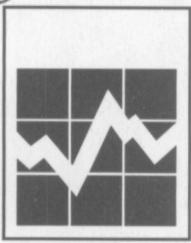


C3

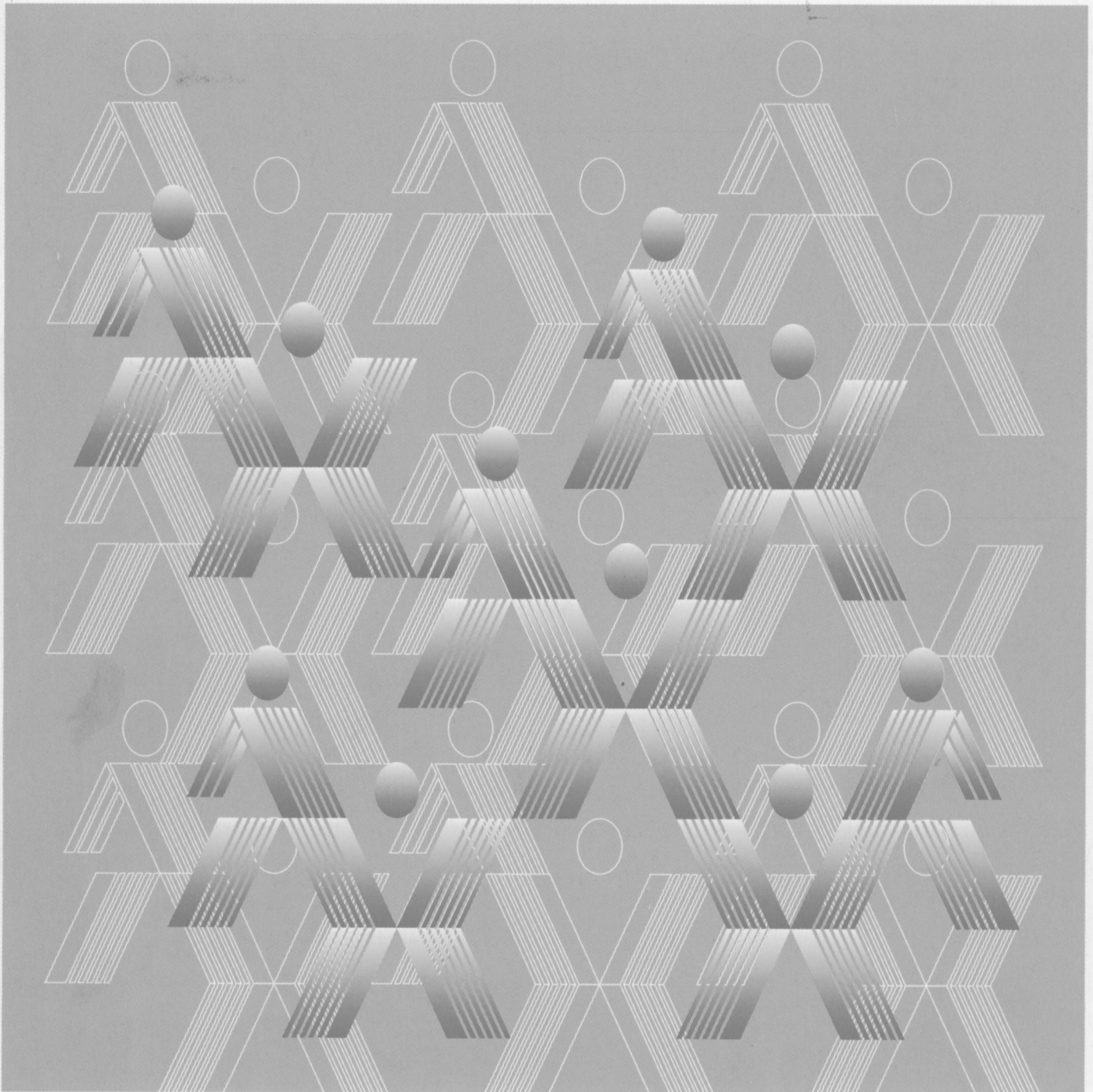
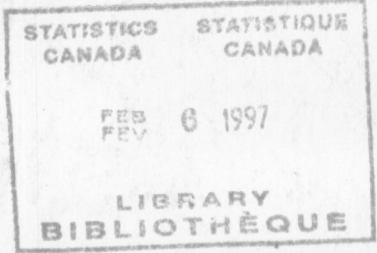


N°89-519-XPF au catalogue

Un portrait des aînés au Canada

Deuxième édition

Projet des groupes cibles



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordiolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet de la présente publication ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Projet des groupes cibles, Division des statistiques sociales, du logement et des familles, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-2603) ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web : <http://www.statcan.ca>

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à **tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de consultation régionaux.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis)	1 800 267-6677

Comment commander les publications

On peut se procurer les publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des centres de consultation régionaux de Statistique Canada, ou en écrivant à :

Statistique Canada
Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Téléphone : (613) 951-7277
Télécopieur : (613) 951-1584
Toronto (carte de crédit seulement) : (416) 973-8018
Internet : order@statcan.ca

Normes de service au public

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada
Division des statistiques sociales, du logement et des familles

Un portrait des aînés au Canada

Deuxième édition

Projet des groupes cibles

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 1997

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6.

Février 1997

Prix : Canada : 40 \$ l'exemplaire
États-Unis : 48 \$ US l'exemplaire
Autres pays : 56 \$ US l'exemplaire

N° 89-519-XPF au catalogue
Périodicité : hors série

ISBN 0-660-95287-4

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 89-519-XPE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Lindsay, Colin
Un portrait des aînés au Canada

2^e éd.

Publié aussi en anglais sous le titre : A Portrait of Seniors in Canada.

ISBN 0-660-16492-2

CS89-519-XPF

1. Personnes âgées – Canada. 2. Personnes âgées – Canada – Statistiques.
3. Vieillesse – Canada – Statistiques. 4. Vieillesse – Canada – Statistiques.
5. Femmes âgées – Canada – Statistiques.
- I. Statistique Canada Division des statistiques sociales, du logement et des familles.
- II. Statistique Canada. Bases de données sur les groupes cibles.
- III. Titre.

HQ1064.C2 L56 1996 305.26'0971
C96-988013-8

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada

- .. nombres non disponibles.
- ... n'ayant pas lieu de figurer.
- néant ou zéro.
- nombres infimes.
- ^p nombres provisoires.
- ^r nombres rectifiés.
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* relatives au secret.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'«American National Standard for Information Sciences» — «Permanence of Paper for Printed Library Materials», ANSI Z39.48 - 1984.



Table des matières

	Page
Remerciements	6
Faits saillants	7
Introduction	10
Les caractéristiques démographiques	11
La population aînée	11
Les aînés canadiens dans le contexte international	11
Augmentation du nombre de personnes très âgées	12
Une majorité de femmes	13
Les aînés dans les provinces et territoires	13
La répartition des aînés en milieu urbain et en milieu rural	14
Les migrants	15
Les immigrants	16
Les Autochtones	16
Les caractéristiques linguistiques	17
Les incapacités	17
Les anciens combattants	18
Les modalités de vie et la situation de famille	28
La plupart des aînés vivent dans un ménage privé	28
Les aînés vivant dans un établissement	28
Les modalités de vie des aînés ayant une incapacité	29
La situation de famille des aînés vivant dans un ménage privé	31
Les aînés vivant seuls	32
La situation de famille des aînés dans l'ensemble du pays	33
La situation de famille des aînés immigrants	33
Les aînés qui ont des enfants	33
Les aînés qui ont des petits-enfants	34
Les aînés qui ont un soutien social au foyer	34
Le logement et l'équipement ménager	45
La propriété du logement	45
Les logements et les hypothèques	46
Les logements nécessitant des réparations	46
La surface habitable du logement	47
Les commodités ménagères	47

	Page
La possession d'un véhicule	48
Les logements spéciaux destinés aux aînés ayant une incapacité	48
La santé	54
Une espérance de vie plus longue	54
L'espérance de vie sans incapacité	55
La diminution des taux de mortalité	55
Les tendances dans les principales causes de décès	56
Les types de cancers	57
Le taux de suicide	59
Perception de l'état de santé	59
Les maladies chroniques	60
Les limitations d'activités	61
La démence	62
Les troubles cognitifs	62
Les douleurs chroniques	63
Les blessures	64
Les troubles visuels	64
Les troubles auditifs	65
La consultation de professionnels de la santé	65
L'hospitalisation	65
Les médicaments	66
L'usage du tabac	67
La consommation d'alcool	67
La scolarité	86
Le niveau de scolarité	86
Les problèmes liés à l'alphabétisme	87
Les caractéristiques de l'activité	89
La plupart des aînés sont retraités	89
Le travail	91
La diminution de l'activité professionnelle chez les hommes de 55 à 64 ans	91
Le travail à temps partiel	91
Le travail indépendant	92
La répartition professionnelle des aînés occupés	92
Le chômage	93
Le travail non rémunéré	93
Le revenu et les dépenses	100
Le revenu moyen	100
Le revenu des familles dont le chef est un aîné	100
Le revenu des aînés seuls	101
Le revenu des aînés selon la province	102
Le Programme de la sécurité de la vieillesse	103
Le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec	103
Les régimes privés de retraite liés à l'emploi	105
Les programmes gouvernementaux de sécurité du revenu à l'intention des aînés	106
Les régimes enregistrés d'épargne-retraite	107
Autres revenus de placements	108
Le revenu d'emploi	108

Le faible revenu	109
Le faible revenu et la situation de famille	110
Les facteurs non monétaires de revenu et le faible revenu	111
Les dépenses	111
Le mode de vie	124
Le temps de loisir	124
La télévision	124
Les relations sociales	125
Les activités sociales dans le cadre d'un établissement	126
Les loisirs actifs	126
L'activité physique	127
Le bénévolat	127
Les activités à caractère religieux	128
Les voyages	128
Les limitations en matière de déplacements chez les aînés ayant une incapacité	129
Les soins personnels	129
Les victimes d'actes criminels et les craintes envers la criminalité	130
L'utilisation d'un ordinateur	131
La possession d'autres appareils électroniques	131

Remerciements

Le présent rapport a été préparé par Colin Lindsay et Marcia Almey, du Projet des groupes cibles de Statistique Canada. Les auteurs sont reconnaissants de l'aide que leur ont apportée, dans la préparation et la diffusion du document, les personnes suivantes : Monique Hickey, Cheryl Sarazin, Alex Solis, Colette Richard, Chris Beaver, Judy Cotterill, Pat Lapointe, Edith Lamoureux, Pamela Best, Jeanine Bustros, Tannys Scott, Kathy McKeown, Gérard Cusson, Lise Champagne, Nathalie Turcotte, Julie Bélanger, Estelle Fouquet et Danielle Courchesne.

Le Projet des groupes cibles tient aussi à souligner l'aide de certaines personnes, dont les commentaires éclairés ont été précieux au cours de la préparation du rapport : Doug Norris, Janet Hagey, Betty Havens, Marc Eliany, Monica Townson, Frank Fedyk et Leroy Stone.

Également, le Projet des groupes cibles exprime sa gratitude à la Division du vieillissement et des aînés de Santé Canada, Joan Harvey, Gestionnaire, Politiques Stratégiques, pour sa collaboration et son appui financier généreux lors de l'élaboration du document.

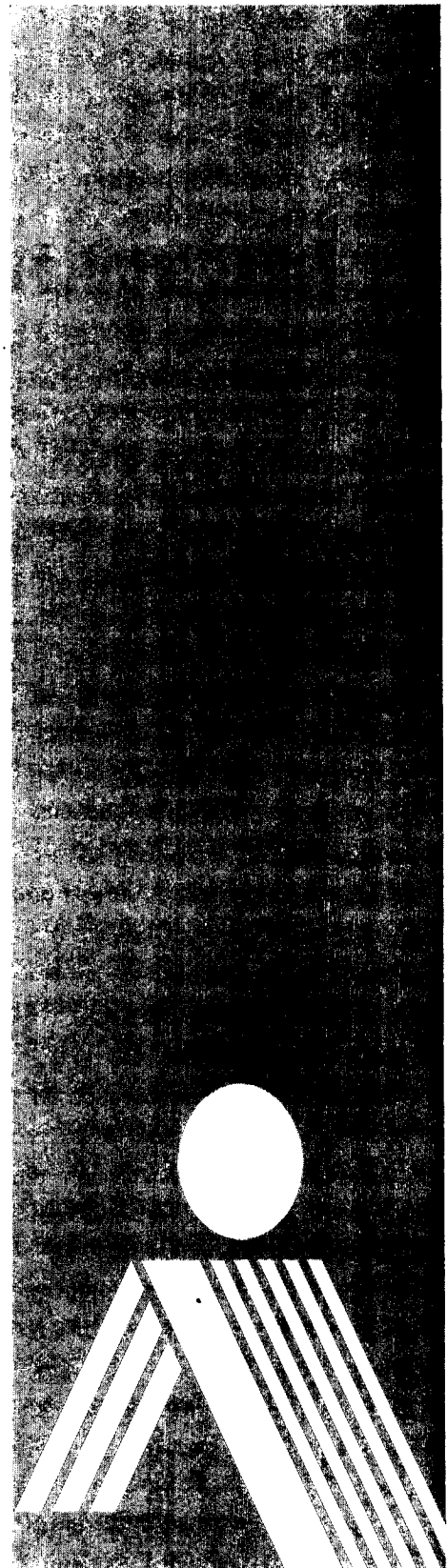
Toute question ou observation concernant le présent rapport doit être adressée à Colin Lindsay, Projet des groupes cibles, Division des statistiques sociales, du logement et des familles, Statistique Canada, 7^e étage, immeuble Jean-Talon, Ottawa (Ontario), K1A 0T6; téléphone : (613) 951-2603; télécopieur : (613) 951-0387; courrier électronique : lindcol@statcan.ca.

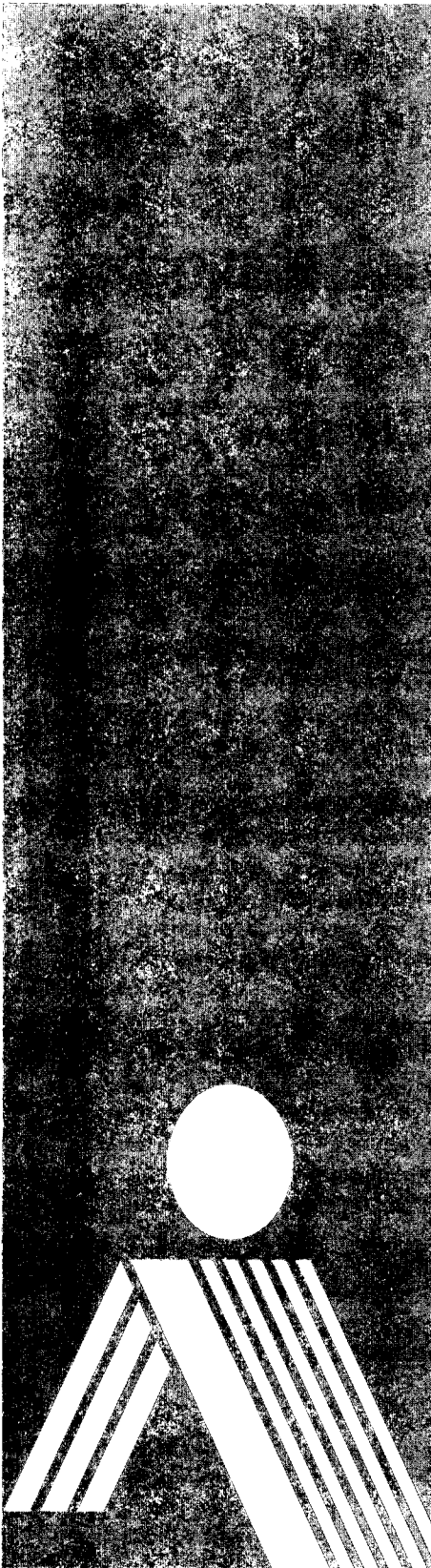
Faits saillants

- Les aînés constituent un des segments démographiques qui connaît la croissance la plus rapide au Canada. En 1995, on évaluait le nombre de personnes âgées à quelque 3,6 millions; la même année, les aînés représentaient 12 % de l'ensemble de la population, comparativement à 10 % en 1981 et à 5 % en 1921.
- On prévoit que la population aînée poursuivra cette croissance rapide pendant quelques décennies. Selon les projections de Statistique Canada, 16 % des Canadiens auront 65 ans et plus en 2016 et, en 2041, les aînés formeront environ 23 % de la population.
- Il y a eu une augmentation particulièrement rapide de l'effectif des catégories d'âge très avancé au Canada. En 1995, on dénombrait près de 350 000 personnes de 85 ans et plus, ce qui représentait 1,2 % de l'ensemble de la population — c'est-à-dire deux fois plus qu'en 1971 (0,6 %) et six fois plus qu'en 1921 (0,2 %).
- La taille du groupe d'âge très avancé devrait aussi s'accroître rapidement dans les décennies à venir. Selon les projections de Statistique Canada, il devrait y avoir près de 1,6 million de Canadiens âgés de 85 ans et plus en 2041, soit 4 % de l'ensemble de la population de cette même année.
- Les femmes forment une partie relativement importante de la population aînée, surtout dans la fourchette d'âge très avancé. En 1995, 58 % de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus étaient des femmes. Les femmes constituaient aussi 70 % de la population âgée de 85 ans et plus.
- La grande majorité des aînés vivent à domicile. En 1991, 92 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivaient dans un ménage privé. Plus de la moitié (61 %) de ces personnes vivaient avec des membres de leur famille immédiate, 8 % d'entre elles, dans une famille étendue et 2 %, avec des personnes non apparentées.
- Cependant, une proportion substantielle d'aînés vivent seuls. En 1991, 28 % des personnes de 65 ans et plus vivaient seules, en regard de 8 % à peine des personnes de 15 à 64 ans. Les femmes âgées, surtout dans les groupes d'âge très avancé, ont particulièrement tendance à vivre seules. En 1991, vivaient seules 38 % de l'ensemble des femmes âgées et 53 % de celles de 85 ans et plus.
- La plupart des aînés vivent dans un ménage privé, mais un bon nombre d'entre eux vivent dans un établissement. En 1991, 256 000 personnes âgées de 65 ans et plus, soit 8 % de l'ensemble des aînés, vivaient en établissement.
- Les femmes des groupes d'âge très avancé sont les plus susceptibles de vivre en établissement. En 1991, 41 % des femmes de 85 ans et plus étaient pensionnaires d'un établissement.
- Les aînés sont plus susceptibles que leurs cadets d'être propriétaires; ils sont également proportionnellement plus nombreux à être propriétaires d'un logement libre d'hypothèque. En 1995, 71 % de l'ensemble des familles dont le chef était âgé de 65 ans et plus étaient propriétaires d'un logement libre d'hypothèque, à l'instar de 43 % des personnes âgées seules.

Faits saillants

- Les aînés canadiens vivent aujourd'hui plus longtemps que jamais auparavant. En 1991, une personne âgée de 65 ans avait une espérance de vie de 18 ans, soit un ans de plus qu'en 1981 et près de cinq ans de plus que pendant la période de 1921 à 1941.
- Parmi les aînés, les femmes ont une espérance de vie moyenne de beaucoup supérieure à celle des hommes. En 1991, une femme de 65 ans pouvait espérer vivre en moyenne encore 20 ans, soit quatre ans de plus qu'un homme du même âge; mais, de ces quatre années supplémentaires, une seule avait des chances d'être vécue sans incapacité.
- Les gains en matière d'espérance de vie chez les aînés reflètent la baisse à long terme des taux de mortalité dans ce groupe d'âge. De 1980 à 1994, le taux comparatif de mortalité chez les personnes âgées de 65 ans et plus a chuté de 10 %.
- La diminution du taux global de mortalité chez les aînés reflète en bonne partie la baisse du taux de mortalité imputable aux maladies du coeur dans ce groupe. Cependant, les cardiopathies demeurent le grand facteur de mortalité chez les aînés; en 1994, par exemple, elles ont provoqué 31 % des décès chez les personnes âgées de 65 ans et plus.
- On constate aussi une diminution du taux de mortalité liée aux accidents cérébrovasculaires chez les personnes âgées au cours de la dernière décennie et demie. En revanche, les taux de mortalité associée au cancer et aux maladies respiratoires ont augmenté chez les aînés pendant cette période.
- On relève des augmentations particulièrement notables du taux de mortalité liée au cancer chez les femmes âgées depuis le début des années 80; ce phénomène est en grande partie tributaire de l'augmentation du taux de mortalité par cancer du poumon dans cette population. Les taux de mortalité liée au cancer de la prostate chez les hommes âgés et au cancer du sein chez les femmes âgées sont aussi plus élevés qu'au début des années 80.
- Dans l'ensemble, la plupart des aînés déclarent que leur santé est relativement bonne. Notons toutefois qu'un grand nombre de personnes âgées présentent des troubles de santé chroniques, attestés par le diagnostic d'un professionnel de la santé. En 1995, 81 % des aînés ne vivant pas en établissement et 95 % de ceux qui vivaient en établissement avaient un problème de ce type.
- Une petite proportion d'aînés sont atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'un autre type de démence. En 1991, 8 % des personnes de 65 ans et plus avaient ces troubles; la même année, on estimait à 252 600 les aînés souffrant de ces affections. La plupart des personnes âgées qui ont la maladie d'Alzheimer ou une autre démence (51 %) sont toutefois pensionnaires d'un établissement de santé.
- La majorité des aînés prennent des médicaments, prescrits ou en vente libre. En 1995, 75 % des personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé avaient pris un médicament quelconque au cours des deux jours précédant l'enquête; en fait, 52 % d'entre elles avaient pris deux médicaments ou plus pendant cet intervalle.





- Parallèlement, la quasi totalité des aînés vivant en établissement, soit 96 % d'entre eux en 1995, avaient pris un médicament quelconque au cours des deux jours précédant l'enquête. La même année, 88 % d'entre eux avaient pris deux ou plusieurs médicaments et 38 % avaient pris plus de cinq types distincts de médicaments au cours de cette période.
- Les aînés ont des niveaux relativement faibles de scolarité. En fait, plus de la moitié (59 %) des personnes âgées de 65 ans et plus en 1995 n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Cela explique en partie qu'un bon nombre d'aînés aient de la difficulté à lire.
- La majorité des hommes âgés, 86 % d'entre eux en 1994, sont retraités. En revanche, la plus grande proportion des femmes âgées, 48 % cette même année, ont déclaré comme activité principale la tenue du ménage.
- En 1995, seulement 6 % des aînés faisaient encore partie de la population active rémunérée. Mais les aînés représentent toujours une part relativement importante des personnes dont la profession touche à l'agriculture et à la religion.
- Le revenu des aînés a monté plus rapidement que celui des personnes de moins de 65 ans au cours de la dernière décennie et demie. En 1994, le revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus était supérieur de 16 % par rapport à 1981, compte tenu des effets de l'inflation. Or il n'y avait eu quasi aucun changement dans le revenu moyen des personnes de 15 à 64 ans pendant la même période.
- Les augmentations de l'ensemble du revenu moyen des aînés découlent principalement de l'augmentation des prestations des régimes de retraite publics (Régime de pensions du Canada et Régime de rentes du Québec) et des régimes privés de retraite liés à l'emploi.
- Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, y compris le Supplément de revenu garanti, continuent cependant à représenter la source de revenu majeure des aînés, soit 30 % en 1994. En effet, les programmes de transfert gouvernementaux sont la source de plus de la moitié (55 % en 1994) du revenu global des personnes âgées.
- Parallèlement à l'augmentation du revenu des aînés, la proportion de ceux qui touchaient un faible revenu a décru. En 1994, 19 % des personnes de 65 ans et plus touchaient un faible revenu, ce qui constitue une baisse par rapport aux 34 % de 1980.
- Les taux de faible revenu demeurent toutefois relativement élevés chez les personnes âgées qui sont seules, chez les femmes en particulier. En 1994, 53 % des femmes seules âgées de 65 ans et plus vivaient dans une situation de faible revenu.
- Les aînés sont proportionnellement beaucoup moins nombreux que les personnes de groupes d'âge plus jeunes à être victimes d'actes criminels. Mais les aînés sont plus susceptibles que leurs cadets de se sentir inquiets lorsqu'ils marchent seuls dans leur quartier quand il fait nuit.

Introduction

La population canadienne vieillit. En fait, les personnes âgées composent un des segments de la société canadienne qui enregistrent la croissance la plus rapide. Il s'ensuit que de nombreuses questions associées au vieillissement de la population, notamment les exigences à l'égard du système de santé ainsi que le maintien du revenu et du soutien social, suscitent un intérêt de plus en plus marqué. Ces questions devraient se poser de façon encore plus urgente lorsque les personnes nées au cours de l'explosion démographique atteindront leurs 65 ans, au tournant du siècle.

Le présent rapport documente la situation des aînés au Canada en mettant en lumière un certain nombre des changements qui sont en cours au sein de ce groupe. À cette fin, le rapport présente un ensemble exhaustif d'indicateurs permettant de définir le profil démographique des aînés, leurs modalités de vie et leur situation de famille, leurs modalités de logement, leur état de santé, leur expérience professionnelle, leur revenu et les caractéristiques de leur mode de vie.

La portée de notre rapport est avant tout nationale, même si un certain nombre de variables clés donnent lieu à des ventilations régionales. Dans la mesure du possible, les indicateurs ont été désagrégés et renseignent sur les différents groupes d'âge plus ou moins avancé, afin d'illustrer la diversité qui existe au sein de la population aînée. En outre, la plupart des indicateurs sont comparés avec ceux de groupes d'âge plus jeunes, notamment ceux des 45 à 64 ans, afin de donner une certaine estimation tant de la situation des aînés dans la société canadienne que du caractère transitionnel du processus de vieillissement.

L'information contenue dans le présent rapport a été en bonne partie puisée à des sources publiées. Cependant, un certain nombre de séries comprennent des données, non publiées jusqu'ici, tirées de sources telles que le Recensement du Canada, l'Enquête sur la population active, l'Enquête sur les finances des consommateurs, l'Enquête sociale générale et l'Enquête nationale sur la santé de la population. Les personnes qui recherchent une information précise sur la comparabilité et la qualité des données peuvent consulter directement les sources ou entrer en communication avec les responsables du Projet des groupes cibles de Statistique Canada.

On voudra bien prendre note que, en ce qui concerne toutes les variables, nous présentons l'information disponible la plus récente. Cela peut expliquer que certaines séries comprennent des données relatives à plusieurs périodes distinctes et des données tirées de diverses enquêtes; le cas échéant, on procédera avec prudence pour toute comparaison directe.

Ajoutons que, si nous nous sommes efforcés de décrire la situation des aînés au Canada de façon aussi complète que possible, notre rapport n'est pas exhaustif et, inévitablement, il présente des lacunes statistiques.

Les caractéristiques démographiques

La population aînée

Au Canada, les aînés forment une part substantielle de la population. En 1995, les quelque 3,6 millions de personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 12 % de l'ensemble de la population (tableau 1.1).

En outre, la population âgée constitue un des segments de la population dont la croissance est la plus rapide au Canada. De 1981 à 1995, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté de 50 %. Parallèlement, on enregistrait une augmentation de 33 % du nombre de personnes âgées de 25 à 44 ans, de 32 % de celui de personnes âgées de 45 à 64 ans et de 8 % de celui d'enfants de moins de 15 ans, alors qu'il se produisait une diminution de 18 % du nombre de jeunes de 15 à 24 ans (graphique 1.1).

Suivant ces tendances, la part de la population canadienne composée d'aînés a aussi augmenté ces dernières décennies. En 1995, les personnes de 65 ans et plus formaient 12 % de l'ensemble de la population, ce qui représente une hausse par rapport au pourcentage de 10 % en 1981 et de 8 % en 1971. Ce chiffre dépassait de plus du double celui qu'on enregistrait en 1921, année où 5 % seulement de la population canadienne était âgée de 65 ans et plus (graphique 1.2).

La population aînée devrait poursuivre cette croissance rapide pendant les décennies à venir. Selon les projections¹ établies par Statistique Canada, en l'an 2016, lorsque les personnes nées au cours de l'explosion démographique atteindront l'âge de 65 ans, 16 % de l'ensemble des Canadiens auront 65 ans et plus; en 2041, les aînés constitueront environ 23 % de la population. On prévoit donc qu'il y aura près de 6 millions de personnes âgées au Canada en 2016 et que, en 2041, ce chiffre oscillera autour des 10 millions (tableau 1.1).

Les aînés canadiens dans le contexte international

Notons que la part de l'ensemble de la population que représentent les aînés au Canada est actuellement plus faible que dans la plupart des autres pays développés. En 1995, 12 % des habitants du Canada avaient 65 ans et plus, en regard de chiffres récents d'environ 13 % aux États-Unis, au Japon et aux Pays-Bas; de 15 % en Allemagne, en France, en Suisse et en Italie; de 16 % au Royaume-Uni et de 18 % en Suède (tableau 1.2).

Mais cette situation va probablement changer au cours des prochaines décennies, car les cohortes d'âge qui atteindront les 65 ans au tournant du siècle sont plus nombreuses au Canada que dans la plupart de ces autres pays. En 1995, par exemple, 29 % de la population canadienne était âgée de 35 à 54 ans, chiffre à peu près équivalent à celui du Japon, mais supérieur à celui de la plupart des autres

1. Projections fondées sur l'hypothèse d'une croissance démographique moyenne.

pays, où il allait d'environ 28 % en Allemagne, en Suisse et aux Pays-Bas à 25 % au Royaume-Uni.

En fait, si les personnes âgées forment actuellement une plus petite part de la population canadienne (12 %) que de la population américaine (13 %), les personnes de 65 ans et plus devraient représenter 18 % de la population canadienne en 2021, alors que, selon les prévisions, elles ne correspondraient qu'à 16 % de la population américaine en 2020².

Augmentation du nombre de personnes très âgées

Le nombre d'aînés canadiens se situant dans des catégories d'âge très avancé a aussi connu une forte poussée ces dernières décennies. En 1995, il y avait près de 350 000 personnes de 85 ans et plus au Canada, ce qui marque une hausse en regard du chiffre de 140 000 en 1971 et de 21 000 seulement en 1921. Les personnes âgées de 85 ans et plus représentent actuellement 1,2 % de la population, c'est-à-dire deux fois plus qu'en 1971 (0,6 %) et six fois plus qu'en 1921 (0,2 %) (tableau 1.3).

L'effectif des groupes d'âge très avancé devrait s'accroître rapidement au cours des prochaines décennies. Selon les projections de Statistique Canada, il y aura, en 2041, près de 1,6 million de Canadiens âgés de 85 ans et plus, soit au-delà de quatre fois plus qu'en 1995. En conséquence, on prévoit que les personnes de ce groupe d'âge formeront 4 % de l'ensemble de la population en 2041, alors que ce chiffre était de 1 % en 1995.

La part de la population représentée par les personnes de 65 à 84 ans a connu des augmentations substantielles. En 1995, les personnes âgées de 75 à 84 ans formaient 4 % de la population, comparativement à 1 % en 1921. Pendant la même période, la part de la population représentée par les personnes âgées de 65 à 74 ans a plus que doublé, passant de 3 % en 1921 à 7 % en 1995. On comptait, en 1995, 1,1 million de Canadiens âgés de 75 à 84 ans et 2,1 millions de Canadiens âgés de 65 à 74 ans.

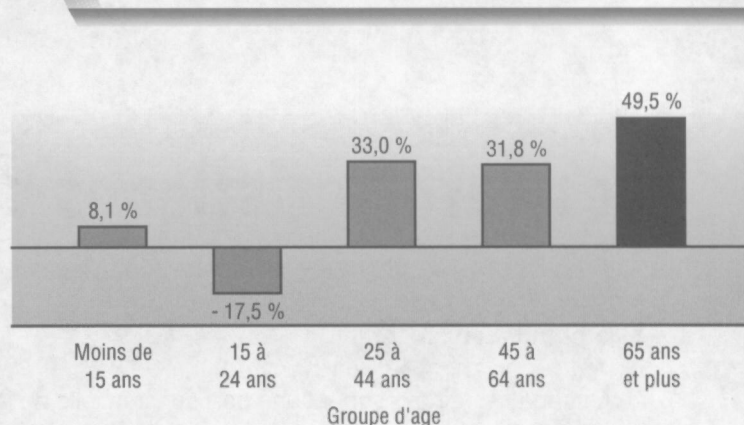
On prévoit aussi un accroissement du nombre de personnes âgées de 65 à 84 ans au cours des prochaines décennies. Selon les projections de Statistique Canada, il y aura, en 2041, 3,6 millions de Canadiens âgés de 75 à 84 ans, soit 8 % de la population, et 4,5 millions âgés de 65 à 74 ans, soit 11 % de la population.

2. Source : United States Bureau of the Census, rapports sur l'état de la population.



Graphique 1.1

Taux de variation de la population selon l'âge, 1981 à 1995

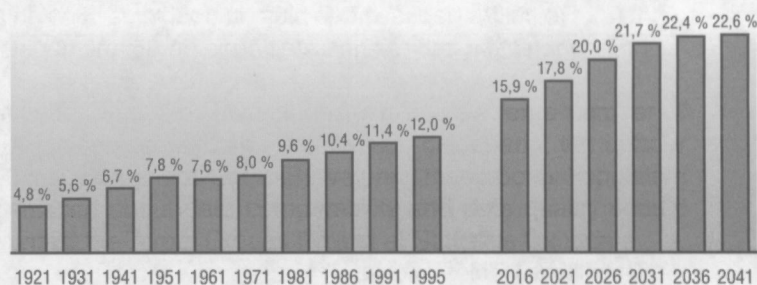


Source : Statistique Canada, publications nos 91-213-XPB et 91-537-XPB au catalogue.



Graphique 1.2

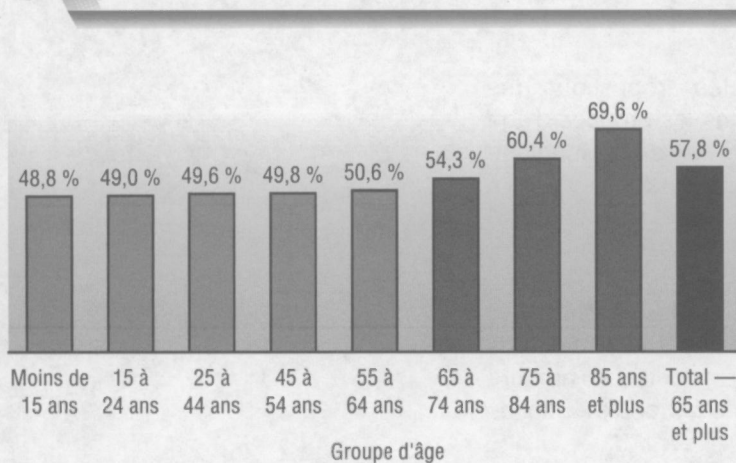
Pourcentage de personnes âgées dans la population, 1921 à 1995, et projections, 2016 à 2041



Source : Statistique Canada, publications nos 91-213-XPB, 93-310-XPB et 95-537-XPB au catalogue.

Graphique 1.3

Pourcentage de femmes dans la population, 1995



Source : Statistique Canada, publication n° 91-213-XPB au catalogue.

Une majorité de femmes

Les femmes forment, au Canada, un pourcentage relativement considérable de la population âgée. En 1995, 58 % de l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus étaient des femmes. En revanche, les femmes constituaient 51 % seulement des groupes d'âge de moins de 55 ans (graphique 1.3).

Les femmes sont en pourcentage encore plus élevé dans les groupes d'âge très avancé de la population. En 1995, les femmes formaient 70 % de l'ensemble des personnes âgées de 85 ans et plus, et 60 % des 75 à 84 ans, en regard de 54 % des 65 à 74 ans.

Les femmes âgées sont plus nombreuses que les hommes âgés, principalement à cause des taux de mortalité qui, chez les femmes, sont beaucoup plus faibles que chez les hommes; les femmes vivent donc en moyenne beaucoup plus longtemps que les hommes³.

Le fait que les femmes représentent actuellement une forte majorité des personnes âgées est cependant un phénomène relativement récent. En effet, ce n'est que depuis les années 50 que les femmes forment plus de la moitié de la population âgée de 65 ans et plus (tableau 1.1). Mais elles devraient continuer à former une part relativement considérable de la population âgée bien après le tournant du siècle. En 2041, par exemple, on prévoit que les femmes composeront 56 % de la population âgée de 65 ans et plus.

Les aînés dans les provinces et les territoires

Comme c'est le cas pour l'ensemble de la population, la plupart des personnes âgées vivent dans l'une ou l'autre des quatre provinces principales. En 1995, 38 % des personnes de 65 ans et plus résidaient en Ontario, tandis que 25 % d'entre elles vivaient au Québec, 13 %, en Colombie-Britannique et 7 %, en Alberta. Parallèlement, 8 % de ces personnes résidaient en Saskatchewan ou au Manitoba, et une autre tranche de 8 % vivaient dans l'une des provinces de l'Atlantique (tableau 1.4).

Les aînés constituent toutefois une plus grande part de la population au Manitoba et en Saskatchewan que dans les autres provinces. En 1995, 14 % de la population de la Saskatchewan et du Manitoba était âgée de 65 ans et plus, alors que ce chiffre était de 13 % en Colombie-Britannique, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, et de 12 % au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Québec. C'est à Terre-Neuve et en Alberta, où ils ne forment que 10 % de la population, que les aînés sont proportionnellement les moins nombreux.

3. Pour de plus amples renseignements sur les taux d'espérance de vie et les taux de mortalité selon le sexe, voir le chapitre relatif à la santé.

Les personnes âgées représentent aussi une portion relativement restreinte de la population dans chacun des territoires. En 1995, les 65 ans et plus constituaient tout juste 5 % des habitants du Yukon et seulement 3 % de ceux des Territoires du Nord-Ouest.

On peut dégager une tendance analogue touchant les proportions des populations provinciales ou territoriales qui se situent dans les groupes d'âge très avancé. En 1995, le nombre de personnes de 85 ans et plus en pourcentage de la population provinciale s'échelonnait de 1,7 % en Saskatchewan à 0,9 % à Terre-Neuve. La même année, les personnes âgées de 85 ans et plus formaient moins de 0,5 % de la population dans les deux territoires (tableau 1.5).

Une forte majorité d'aînés sont des femmes, et ce dans toutes les provinces. En 1995, les pourcentages de la population aînée représentée par les femmes allaient de 59 % au Québec à 55 % à Terre-Neuve. Par contre, le nombre d'hommes âgés dépassait celui des femmes âgées dans les deux territoires (tableau 1.4).

Les femmes sont en pourcentages encore plus élevés dans la population aînée des groupes d'âge avancé dans toutes les provinces. En 1995, les femmes représentaient au moins 65 % des 85 ans et plus dans chaque province, avec un sommet de 72 % au Québec. Les femmes formaient également 63 % de ce groupe d'âge au Yukon et 56 % dans les Territoires du Nord-Ouest (tableau 1.6).

La répartition des aînés en milieu urbain et en milieu rural

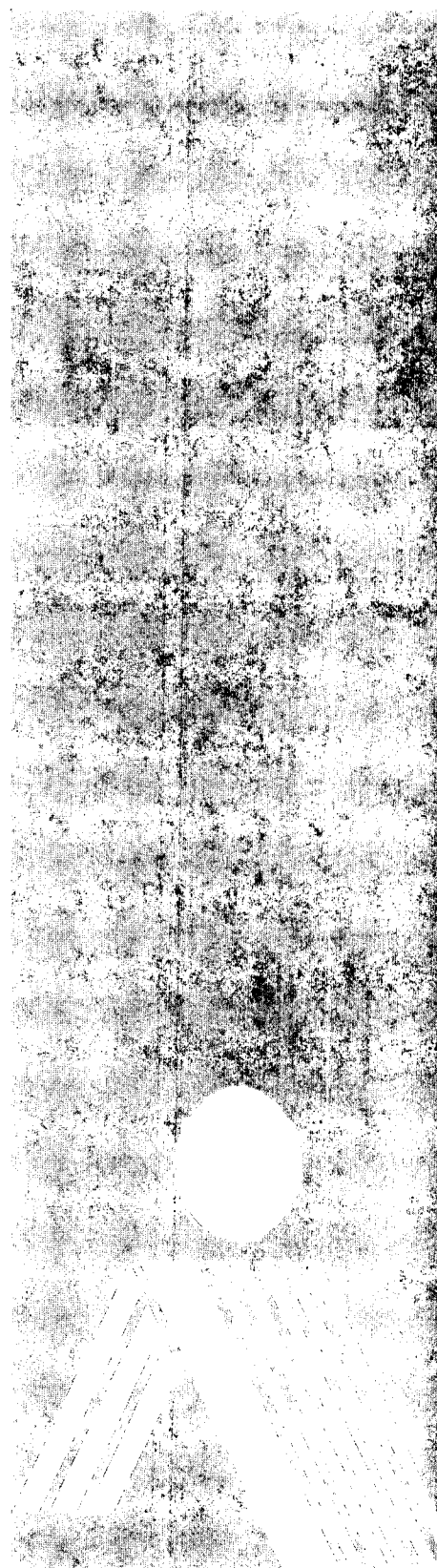
À l'instar de l'ensemble de la population, la plupart des aînés canadiens vivent en milieu urbain. En 1995, 82 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivaient dans une région classée urbaine : 59 % d'entre elles vivaient dans une région métropolitaine de recensement⁴, tandis que 23 % vivaient dans un autre type de région urbaine. Parallèlement, 18 % des aînés vivaient en milieu rural (tableau 1.7).

Les aînés sont légèrement plus susceptibles que leurs cadets de vivre dans une région urbaine. En 1995, 82 % des personnes âgées de 65 ans et plus, comparativement à 81 % des personnes de 15 à 64 ans et à 79 % des enfants de moins de 15 ans, vivaient dans une région classée urbaine. En outre, les aînés, un peu moins portés que les personnes plus jeunes à résider dans une région métropolitaine de recensement, étaient proportionnellement plus nombreux à vivre dans une petite région urbaine.

Parmi les aînés, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de vivre dans une région urbaine. En 1995, 84 % des femmes de 65 ans et plus, comparativement à 79 % des hommes du même âge, résidaient dans une région urbaine. Inversement, 21 % des hommes âgés, en regard de 16 % seulement des femmes âgées, vivaient en milieu rural.

Le pourcentage de la population que représentent les personnes âgées varie considérablement dans les différentes régions urbaines du pays. Par exemple,

4. Une région métropolitaine de recensement est une région urbaine dont la population est de 100 000 personnes ou plus.



en 1995, 18 % des habitants de Victoria avaient 65 ans et plus, alors que ce pourcentage était de 15 % dans la région de St. Catharines–Niagara et de 13 % à Winnipeg, Hamilton, Windsor, Trois-Rivières et Saint John. Mais les personnes âgées ne forment que 10 % de la population à Edmonton, Ottawa–Hull et Halifax, et 9 % à Calgary et Oshawa (tableau 1.8).

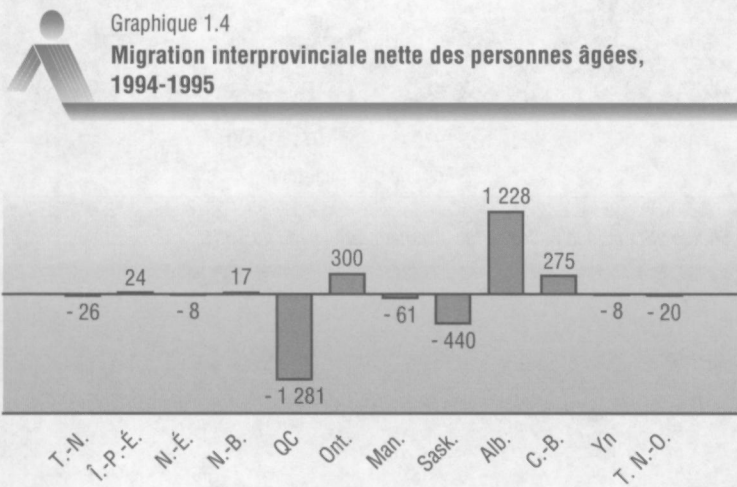
Les aînés constituent une part relativement importante de la population de chacune des trois grandes régions métropolitaines de recensement. En 1995, 12 % des habitants de Vancouver et de Montréal et 11 % de ceux de Toronto avaient 65 ans et plus. La même année, 31 % de l'ensemble des aînés canadiens vivaient dans une de ces régions urbaines.

Les migrants

Les aînés sont généralement moins susceptibles de déménager que leurs cadets. En 1995, 45 % des personnes âgées de 65 ans et plus avaient changé de domicile au moins une fois au cours des 10 années précédentes, en regard de 53 % des 45 à 64 ans, de 86 % des 25 à 44 ans et de 72 % des 15 à 24 ans⁵.

La plupart des aînés qui déménagent s'éloignent peu de leur point de départ, mais un petit nombre change de province chaque année. En 1994-1995, un peu moins de 14 000 personnes de 65 ans et plus, soit 0,4 % de l'ensemble de la population aînée, comptaient au nombre des migrants interprovinciaux. Parallèlement, le nombre de migrants interprovinciaux était de 0,6 % chez les 45 à 64 ans, de 1,4 % chez les 25 à 44 ans et de 2,3 % chez les 15 à 24 ans (tableau 1.9).

Le mouvement net le plus élevé de l'immigration interprovinciale des aînés se fait actuellement vers l'Alberta. En 1994-1995, l'immigration des personnes âgées de 65 ans et plus dépassait l'émigration de plus de 1 200 personnes en Alberta. On a aussi enregistré une immigration nette d'environ 300 aînés en Ontario et en Colombie-Britannique la même année, alors qu'il se produisait une émigration nette de près de 1 300 aînés au Québec et de 440 en Saskatchewan (graphique 1.4).



Source : Statistique Canada, publication n° 91-213-XPB au catalogue.

Les aînés déménagent principalement pour des raisons liées au logement. Parmi les personnes âgées qui avaient déménagé au cours des 10 années antérieures, 27 % avaient procédé à leur déménagement le plus récent pour s'acheter une maison ou un appartement, 11 % pour s'installer dans un logement plus petit, 7 % pour s'installer dans un logement plus grand et 2 % pour se loger à moindre coût. Une autre tranche de 7 % de ces personnes voulaient vivre dans un meilleur quartier, tandis que 5 % avaient déménagé pour des raisons familiales, soit pour se rapprocher de la famille ou pour s'occuper d'un de ses membres⁵.

5. Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1995.

Les immigrants

Un pourcentage relativement élevé d'aînés vivant au Canada sont des immigrants. En fait, un peu plus du quart (26 %) de toutes les personnes âgées de 65 ans et plus qui vivaient au Canada en 1991 étaient des immigrants. Ce pourcentage était à peu près le même que chez les personnes de 45 à 64 ans (25 %), mais bien supérieur à celui des 25 à 44 ans (17 %), des 15 à 24 ans (11 %) et des enfants de moins de 15 ans (4 %)° (graphique 1.5).

La plupart des aînés immigrants qui vivent actuellement au Canada sont arrivés il y a relativement longtemps. En effet, 69 % des immigrants âgés de 65 ans et plus qui vivaient au Canada en 1991 étaient arrivés avant 1961, alors que 11 % d'entre eux étaient arrivés pendant les années 60, 10 % avaient immigré entre 1971 et 1980, et 9 % seulement étaient entrés au pays pendant les années 80 (graphique 1.6).

De plus, les aînés représentent une faible proportion des immigrants qui entrent au Canada chaque année. En 1995, 8 460 personnes de 65 ans et plus sont entrées au Canada, ce qui représente seulement 4 % de l'immigration canadienne totale pour cette année-là (tableau 1.10).

La quasi totalité des aînés qui arrivent actuellement au Canada font partie de la catégorie de la famille. Ainsi, 91 % des immigrants âgés de 65 ans et plus qui sont entrés au Canada en 1995 étaient des membres de cette catégorie, tandis que 5 % d'entre eux étaient des réfugiés au sens de la Convention ou relevaient d'une catégorie désignée, 1 % étaient des immigrants de la composante à caractère économique et une autre tranche de 1 % étaient des parents aidés.

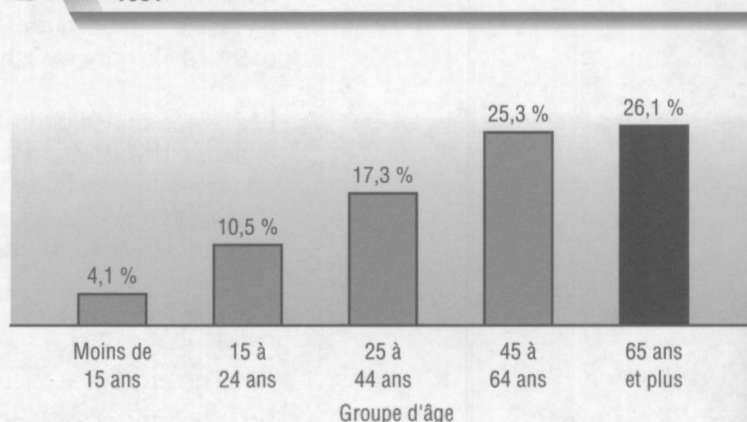
Les Autochtones

Les aînés constituent une proportion relativement faible de la population d'origine autochtone. En 1991, 3 % seulement des personnes d'origine autochtone avaient 65 ans et plus, alors que ce chiffre était de 11 % pour le reste de la population (graphique 1.7).

6. Le terme «immigrant» s'applique à toute personne ayant le statut de personne ayant obtenu le droit d'établissement, qu'elle soit ou non citoyenne canadienne. Il est important de noter que les enfants nés au Canada de parents immigrants ne font pas partie de la population immigrante, mais sont compris dans la population canadienne de naissance.



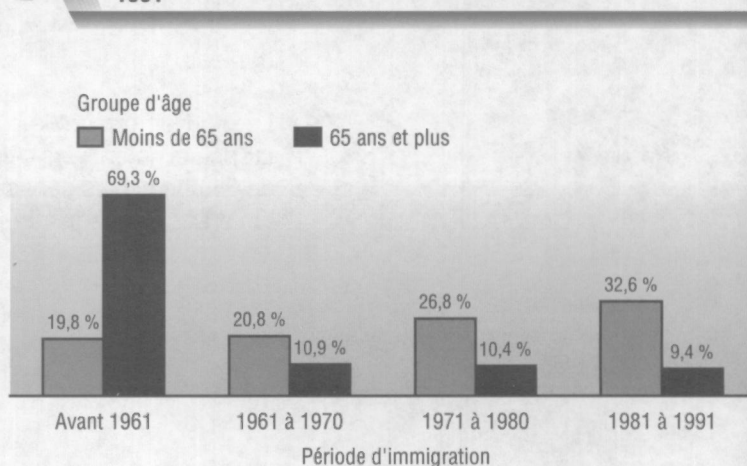
Graphique 1.5
Pourcentage d'immigrants dans la population du Canada, 1991



Source : Statistique Canada, publication n° 93-316-XPB au catalogue.



Graphique 1.6
Immigrants résidant au Canada selon la période d'immigration, 1991

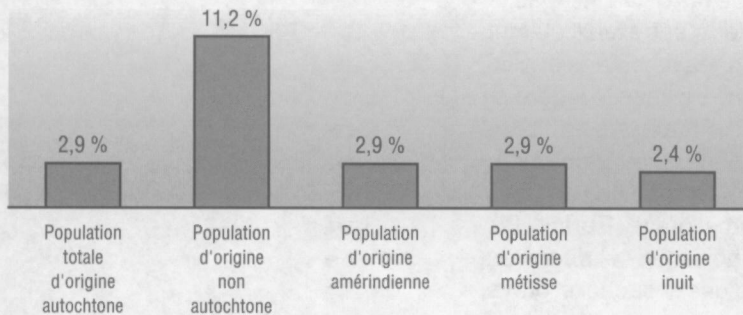


Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.



Graphique 1.7

Pourcentage de personnes âgées dans la population d'origine autochtone¹, 1991



1. Inclut les personnes qui ont déclaré appartenir uniquement à ce groupe, ainsi que celles qui ont déclaré une origine mixte autochtone et non autochtone.

Source : Statistique Canada, publication n° 94-325-XPB au catalogue.

Les aînés sont légèrement plus nombreux chez les Amérindiens et les Métis que chez les Inuit. En 1991, 3 % des personnes d'origine tant amérindienne que métisse avaient 65 ans et plus, alors que ce chiffre était de 2 % chez les Inuit.

Les caractéristiques linguistiques

La quasi totalité des aînés parlent une des langues officielles du Canada ou les deux. En 1991, 70 % d'entre eux ne parlaient que l'anglais, 14 % ne parlaient que le français et 12 % étaient bilingues. La même année, 4 % seulement ne pouvaient parler ni l'une ni l'autre des langues officielles (tableau 1.11).

Notons cependant que les aînés sont plus susceptibles que les adultes plus jeunes d'être incapables de parler une des langues officielles. En 1991, 4 % des personnes âgées, par opposition à 1 % seulement des personnes de 15 à 64 ans, ne pouvaient parler ni l'une ni l'autre des langues officielles.

Les aînés sont aussi plus susceptibles que leurs cadets de parler à la maison une langue autre que l'une des langues officielles. En 1991, 10 % des personnes de 65 ans et plus, comparativement à 8 % des personnes de 15 à 64 ans, utilisaient au foyer uniquement une langue autre que le français ou l'anglais. Une autre tranche de 1 % des aînés, pourcentage à peu près identique à celui des personnes âgées de 15 à 64 ans, utilisaient au foyer au moins une langue officielle et une autre langue (tableau 1.12).

Les incapacités

Au Canada, une proportion relativement élevée d'aînés sont atteints d'une incapacité. En 1991, 46 % de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus avaient une incapacité, en regard de 27 % des personnes de 55 à 64 ans, de 14 % des personnes de 35 à 54 ans, de 8 % des personnes de 15 à 34 ans et de 7 % des enfants de moins de 15 ans (tableau 1.13).

Le pourcentage d'aînés ayant une incapacité s'accroît aussi avec l'âge. Ainsi, en 1991, 84 % des personnes de 85 ans et plus avaient une incapacité, comparativement à 57 % des 75 à 84 ans et à 37 % des 65 à 74 ans.

Chez les aînés, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir une incapacité. En 1991, 48 % des femmes de 65 ans et plus avaient une incapacité, par opposition à 43 % des hommes du même groupe d'âge.

Cette différence s'explique par la variation de la proportion d'hommes et de femmes ayant une incapacité dans les segments d'âge avancé de la population aînée. En 1991, 86 % des femmes de 85 ans et plus avaient une incapacité, en regard de 80 % des hommes de ce groupe d'âge. De façon analogue, parmi les

Les caractéristiques démographiques

personnes âgées de 75 à 84 ans, 59 % des femmes avaient une incapacité en regard de 53 % des hommes. Par contre, dans le groupe des 65 à 74 ans, on ne notait aucune différence de proportion entre les hommes et les femmes ayant une incapacité.

Plus de la moitié des aînés ayant une incapacité étaient atteints d'une incapacité légère ou modérée, alors qu'un pourcentage substantiel d'entre eux étaient atteints d'une incapacité grave. En 1991, 35 % des personnes de 65 ans et plus ayant une incapacité étaient considérées comme ayant une incapacité légère et 32 % d'entre elles, comme ayant une incapacité modérée. Parallèlement, 32 % des aînés avaient une incapacité grave. Cette même année, près d'un demi-million de Canadiens âgés de 65 ans et plus, soit 15 % de la population de cette tranche d'âge, avaient une incapacité considérée comme grave. En fait, les personnes âgées de 65 ans et plus formaient plus de la moitié (58 %) de toutes les personnes de 15 ans et plus qui étaient atteintes d'une incapacité grave (tableau 1.14).

Les anciens combattants

Au Canada, un pourcentage considérable d'hommes âgés sont des anciens combattants de guerres livrées à l'étranger. En 1995, 38 % des hommes de 65 ans et plus avaient fait partie des forces militaires en temps de guerre. Chez les femmes âgées, ce pourcentage était de 3 %⁵.

La plupart de ces anciens combattants ont participé à la Seconde Guerre mondiale. En 1995, 36 % des hommes et 3 % des femmes de 65 ans et plus étaient des anciens combattants de la Seconde Guerre. Notons par ailleurs que très peu des anciens combattants de la Première Guerre sont toujours vivants.

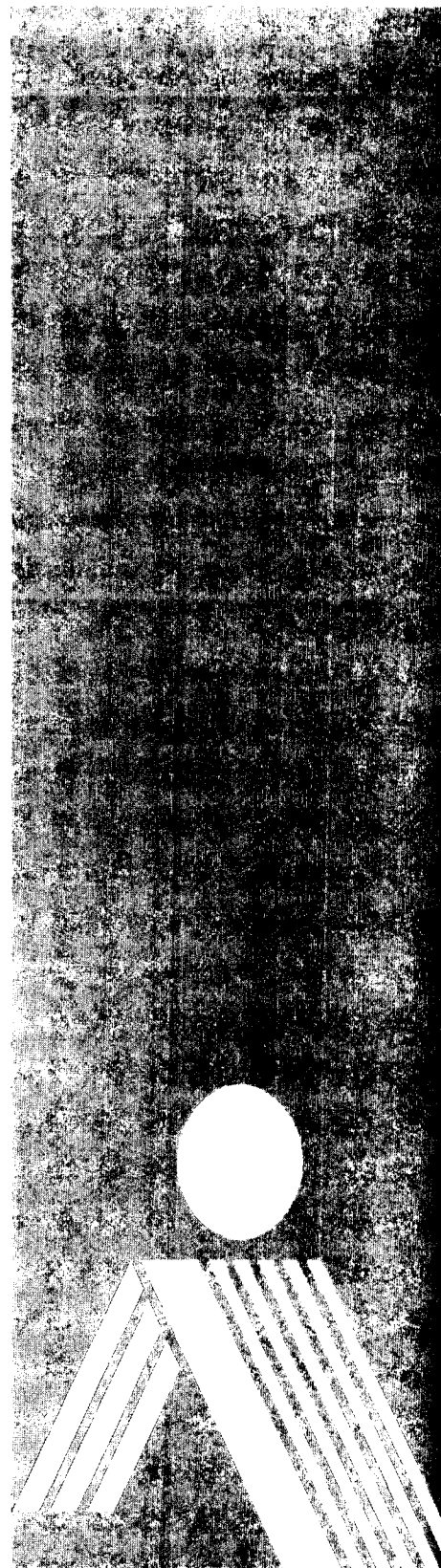




Tableau 1.1

Population âgée de 65 ans et plus, 1921 à 1995, et projections, 2016 à 2041

	Personnes de 65 ans et plus			Personnes de 65 ans et plus en % de la population	Femmes en % de la population de 65 ans et plus
	Hommes	Femmes	Total		
	en milliers				
1921	215,0	205,3	420,2	4,8	48,8
1931	294,6	281,5	576,1	5,6	48,9
1941	390,9	376,9	767,8	6,7	49,1
1951	551,3	535,0	1 086,3	7,8	49,2
1961	674,1	717,0	1 391,1	7,6	51,5
1971	791,8	973,5	1 765,4	8,0	55,1
1981	1 018,1	1 361,5	2 379,6	9,6	57,2
1986	1 149,4	1 592,9	2 742,3	10,4	58,1
1991	1 347,7	1 863,3	3 211,0	11,4	58,0
1995	1 503,3	2 055,2	3 558,4	12,0	57,8
Projections ¹					
2016	2 591,2	3 302,9	5 894,3	15,9	56,0
2021	3 050,7	3 840,6	6 891,1	17,8	55,7
2026	3 558,1	4 438,8	7 996,9	20,0	55,5
2031	3 976,5	4 960,1	8 936,5	21,7	55,5
2036	4 166,6	5 261,0	9 427,6	22,4	55,8
2041	4 244,8	5 424,6	9 669,6	22,6	56,1

1. Projections fondées sur l'hypothèse d'une croissance démographique moyenne.

Source : Statistique Canada, publications n^{os} 91-213-XPB, 95-537-XPB et 93-310-XPB au catalogue.



Tableau 1.2

Pourcentage de la population selon certains groupes d'âge, au Canada et dans d'autres pays

	Groupe d'âge		
	35 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
		%	
Canada (1995)	29,1	8,4	12,0
États-Unis (1993)	26,9	8,1	12,7
Japon (1992)	29,4	12,1	13,1
Australie (1993)	26,8	8,3	11,7
Allemagne (1990)	27,6	11,3	15,0
Suède (1992)	27,3	9,6	17,7
Suisse (1992)	28,4	10,3	15,0
Pays-Bas (1992)	27,7	9,3	13,0
Italie (1991)	25,9	11,7	14,8
France (1993)	26,0	10,2	14,5
Royaume-Uni (1992)	25,4	10,0	15,8

Source : Statistique Canada, publication n° 91-213-XPB au catalogue; Nations Unies, Annuaire démographique 1993.



Tableau 1.3

Population des groupes d'âge de 65 ans et plus, 1921 à 1995 et projections, 2016 à 2041

	Groupe d'âge					
	65 à 74 ans		75 à 84 ans		85 ans et plus	
	en milliers	en % de la population	en milliers	en % de la population	en milliers	en % de la population
1921	290,2	3,3	109,3	1,2	20,8	0,2
1931	402,9	3,9	147,9	1,4	25,3	0,2
1941	524,8	4,6	207,2	1,8	35,8	0,3
1951	748,6	5,3	285,2	2,0	52,5	0,4
1961	889,3	4,9	421,1	2,3	80,8	0,4
1971	1 090,2	4,9	535,6	2,4	139,5	0,6
1981	1 488,4	6,0	695,3	2,8	195,8	0,8
1986	1 676,4	6,4	833,6	3,2	232,2	0,9
1991	1 918,6	6,8	1 004,5	3,6	287,9	1,0
1995	2 087,4	7,1	1 127,0	3,8	344,1	1,2
Projections ¹						
2016	3 392,2	9,1	1 703,9	4,6	798,2	2,2
2021	4 016,4	10,4	2 015,3	5,2	859,4	2,2
2026	4 528,1	11,3	2 539,5	6,3	929,3	2,3
2031	4 859,3	11,8	2 985,8	7,2	1 091,4	2,6
2036	4 713,0	11,2	3 364,5	8,0	1 350,1	3,2
2041	4 502,9	10,5	3 589,0	8,4	1 577,7	3,7

1. Projections fondées sur l'hypothèse d'une croissance démographique moyenne.

Source : Statistique Canada, publications n^{os} 91-213-XPB, 95-537-XPB et 93-310-XPB au catalogue.

Les caractéristiques démographiques



Tableau 1.4

Population âgée de 65 ans et plus selon la province ou le territoire, 1995

	En milliers	En % de la population provinciale ou territoriale	En % de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus du Canada	Femmes en % de la population provinciale ou territoriale de 65 ans et plus
Terre-Neuve	59,5	10,3	1,7	55,4
Île-du-Prince-Édouard	17,6	12,9	0,4	57,3
Nouvelle-Écosse	119,3	12,7	3,4	58,3
Nouveau-Brunswick	94,7	12,4	2,7	57,7
Québec	872,0	11,9	24,5	59,3
Ontario	1 345,9	12,1	37,8	57,8
Manitoba	154,4	13,6	4,3	58,0
Saskatchewan	147,3	14,4	4,1	56,3
Alberta	266,8	9,7	7,4	56,2
Colombie-Britannique	477,8	12,7	13,4	56,3
Yukon	1,4	4,6	--	46,4
Territoires du Nord-Ouest	1,9	2,9	0,1	48,3

Source : Statistique Canada, publication n° 91-213-XPB au catalogue.



Tableau 1.5

Population des groupes d'âge de 65 ans et plus selon la province ou le territoire, 1995

	Groupe d'âge					
	65 à 74 ans		75 à 84 ans		85 ans et plus	
	en milliers	en % de la population provinciale ou territoriale	en milliers	en % de la population provinciale ou territoriale	en milliers	en % de la population provinciale ou territoriale
Terre-Neuve	34,2	5,9	20,1	3,4	5,1	0,9
Île-du-Prince-Édouard	9,3	6,9	6,2	4,5	2,1	1,5
Nouvelle-Écosse	65,2	7,0	41,4	4,4	12,7	1,4
Nouveau-Brunswick	53,2	7,0	31,6	4,2	9,8	1,3
Québec	526,0	7,2	267,1	3,6	79,0	1,1
Ontario	804,2	7,2	413,4	3,7	128,2	1,2
Manitoba	83,9	7,4	52,9	4,6	17,6	1,5
Saskatchewan	77,2	7,6	52,3	5,2	17,7	1,7
Alberta	156,4	5,7	84,1	3,1	26,2	1,0
Colombie-Britannique	275,3	7,3	157,1	4,2	45,3	1,2
Yukon	1,0	3,3	0,3	1,0	0,1	0,3
Territoires du Nord-Ouest	1,3	2,0	0,4	0,7	0,1	0,2

Source : Statistique Canada, publication n° 91-213-XPB au catalogue.

 Tableau 1.6
Pourcentage de femmes dans les groupes d'âge de 65 ans et plus selon la province ou le territoire, 1995

	Groupe d'âge		
	65 à 74 ans	75 à 84 ans	85 ans et plus
	%		
Terre-Neuve	52,4	57,8	66,0
Île-du-Prince-Édouard	52,4	61,3	67,4
Nouvelle-Écosse	54,8	60,2	70,0
Nouveau-Brunswick	54,7	59,3	69,3
Québec	55,7	62,8	72,3
Ontario	54,3	60,4	70,5
Manitoba	54,6	59,8	68,8
Saskatchewan	53,0	58,3	65,2
Alberta	52,8	59,1	66,6
Colombie-Britannique	53,1	59,0	66,7
Yukon	41,7	57,8	63,3
Territoires du Nord-Ouest	48,2	45,7	56,1

Source : Statistique Canada, publication n° 91-213-XPB au catalogue.

 Tableau 1.7
Répartition de la population dans les régions urbaines et rurales, 1995

Groupe d'âge	Région	Autres	Total —	Total —	Total
	métropolitaine	régions	Régions	Régions	
	de recensement	urbaines	urbaines	rurales	
	%				
Moins de 15 ans					
Hommes	59,2	19,4	78,6	21,4	100,0
Femmes	59,2	19,6	78,9	21,1	100,0
Total	59,2	19,5	78,8	21,2	100,0
15 à 64 ans					
Hommes	61,8	18,9	80,7	19,3	100,0
Femmes	62,8	19,2	82,0	18,0	100,0
Total	62,3	19,0	81,3	18,7	100,0
65 ans et plus					
Hommes	57,3	22,1	79,3	20,7	100,0
Femmes	60,2	24,0	84,2	15,8	100,0
Total	59,0	23,2	82,2	17,8	100,0

Source : Statistique Canada, publication n° 91-213-XPB au catalogue et Division de la démographie.



Tableau 1.8

Population âgée de 65 ans et plus selon la région métropolitaine de recensement, 1995

	En milliers	En % de la population de la RMR ¹	En % de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus du Canada	Femmes en % de la population de 65 ans et plus des RMR ¹
Toronto	481,8	11,1	13,5	57,8
Montréal	401,4	12,1	11,3	60,7
Vancouver	218,6	12,0	6,1	58,1
Ottawa-Hull	103,4	10,1	2,9	59,6
Edmonton	84,9	9,6	2,4	57,1
Calgary	73,1	8,8	2,1	57,4
Québec	79,8	11,4	2,2	62,4
Winnipeg	90,8	13,4	2,6	60,2
Hamilton	84,8	13,2	2,4	57,8
London	50,5	12,2	1,4	58,9
Kitchener	41,8	10,6	1,2	59,2
St. Catharines-Niagara	59,7	15,4	1,7	57,4
Halifax	34,4	10,1	1,0	59,5
Victoria	56,4	18,1	1,6	59,2
Windsor	36,4	12,7	1,0	58,4
Oshawa	24,0	8,7	0,7	57,4
Saskatoon	26,0	11,8	0,7	58,8
Régina	24,7	12,4	0,7	58,7
St. John's	19,0	10,7	0,5	58,0
Chicoutimi-Jonquière	17,1	10,2	0,4	58,7
Sudbury	18,8	11,3	0,5	56,6
Sherbrooke	18,3	12,4	0,5	62,6
Trois-Rivières	19,2	13,4	0,5	60,8
Saint John	16,9	13,1	0,4	60,6
Thunder Bay	16,0	12,2	0,4	57,0

1. Région métropolitaine de recensement.

Source : Statistique Canada, publication n° 91-213-XPB au catalogue.



Tableau 1.9

Migration interprovinciale, 1994-1995

Groupe d'âge	Migrants interprovinciaux		en % de la population du groupe d'âge
	nombre	%	
Moins de 15 ans	82 977	22,4	1,4
15 à 24 ans	92 631	25,0	2,3
25 à 44 ans	145 584	39,3	1,4
45 à 64 ans	35 878	9,7	0,6
65 ans et plus	13 557	3,7	0,4
Total	370 627	100,0	1,3

Source : Statistique Canada, publication n° 91-213-XPB au catalogue.



Tableau 1.10

Immigrants arrivés au Canada en 1995 selon la catégorie

Catégorie de la famille	Groupe d'âge	
	Moins de 65 ans	65 ans et plus
	%	
Catégorie de la famille	34,2	91,4
Parents aidés	14,5	0,8
Réfugiés au sens de la convention et catégories désignées	13,2	5,0
Composante à caractère économique	9,5	0,8
Autres	28,6	1,9
Total	100,0	100,0
Total — Immigrants	195 915	8 460
% de l'ensemble des immigrants	95,9	4,1

Source : Citoyenneté et Immigration Canada.



Tableau 1.11

Connaissance des langues officielles, 1991

	Groupe d'âge					
	15 à 64 ans			65 ans et plus		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
						%
Anglais seulement	66,9	65,4	66,2	70,6	68,9	69,6
Français seulement	12,6	14,9	13,7	12,4	15,9	14,4
Anglais et français	19,6	18,5	19,1	14,2	11,0	12,4
Ni anglais ni français	0,8	1,2	1,0	2,8	4,2	3,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble de la population (en milliers)	9 162,3	9 210,1	18 372,4	1 259,9	1 672,4	2 932,3

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.



Tableau 1.12

Langue parlée au foyer, 1991

	Groupe d'âge					
	15 à 64 ans			65 ans et plus		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
						%
Une langue officielle seulement	90,8	90,9	90,9	88,5	89,3	89,0
Une langue autre qu'officielle seulement	7,8	7,8	7,8	10,1	9,7	9,9
Une langue officielle et une langue autre qu'officielle	1,4	1,4	1,4	1,3	1,0	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble de la population (en milliers)	9 162,3	9 210,1	18 372,4	1 259,9	1 672,4	2 932,3

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.

Tableau 1.13

Personnes ayant une incapacité, 1991

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	en milliers	en % du groupe d'âge	en milliers	en % du groupe d'âge	en milliers	en % du groupe d'âge
Moins de 15 ans	233,0	8,1	156,4	5,7	389,4	7,0
15 à 34 ans	335,7	7,8	350,6	8,2	686,3	8,0
35 à 54 ans	504,2	13,9	510,9	14,0	1 015,1	14,0
55 à 64 ans	324,4	27,8	320,7	26,4	645,1	27,1
65 à 74 ans	331,9	36,8	400,8	37,0	732,7	36,9
75 à 84 ans	180,7	53,3	327,2	59,1	507,8	56,8
85 ans et plus	57,2	79,6	151,1	85,5	208,3	83,8
Total — 65 et plus	569,7	43,4	879,1	48,4	1 448,9	46,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé et les limitations d'activités, 1991.

Tableau 1.14

Personnes ayant une incapacité selon la gravité de l'incapacité, 1991

Groupe d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	en milliers	en % de la population du groupe d'âge ayant une incapacité	en milliers	en % de la population du groupe d'âge ayant une incapacité	en milliers	en % de la population du groupe d'âge ayant une incapacité
15 à 34 ans						
Légère	222,1	66,2	228,2	65,1	450,3	65,6
Modérée	80,0	23,8	96,1	27,4	176,1	25,7
Grave	33,6	10,0	26,3	7,5	59,9	8,7
Total	335,7	100,0	350,6	100,0	686,3	100,0
35 à 54 ans						
Légère	287,0	56,9	243,8	47,7	530,8	52,3
Modérée	143,3	28,4	183,8	36,0	327,0	32,2
Grave	73,9	14,7	83,3	16,3	157,3	15,4
Total	504,2	100,0	510,9	100,0	1 015,1	100,0
55 à 64 ans						
Légère	149,9	46,2	130,9	40,8	280,8	43,5
Modérée	113,6	35,0	120,7	37,6	234,3	36,3
Grave	61,0	18,8	69,1	21,5	130,1	20,2
Total	324,4	100,0	320,7	100,0	645,1	100,0
65 et plus						
Légère	230,2	40,4	277,9	31,6	508,1	35,1
Modérée	185,0	32,4	285,7	32,4	470,7	32,4
Grave	154,4	27,1	315,5	35,9	470,0	32,4
Total	569,7	100,0	879,1	100,0	1 448,9	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé et les limitations d'activités, 1991.

Les modalités de vie et la situation de famille

La plupart des aînés vivent dans un ménage privé

La très grande majorité des aînés vivent chez eux. En 1991, 92 % des personnes de 65 ans et plus vivaient dans un ménage privé. Cette proportion était toutefois inférieure à celle des personnes de 15 à 64 ans, dont environ 99 % vivaient dans un ménage privé la même année (tableau 2.1).

La proportion d'aînés vivant dans un ménage privé s'amenuise avec l'âge. En 1991, 97 % des personnes de 65 à 74 ans résidaient dans un ménage privé, en regard de 90 % des personnes de 75 à 84 ans et de 63 % des personnes de 85 ans et plus (tableau 2.2).

Les hommes âgés sont un peu plus susceptibles que les femmes âgées de vivre dans un ménage privé. En 1991, 94 % des hommes de 65 ans et plus vivaient dans un ménage privé, comparativement à 90 % des femmes âgées.

Les femmes du groupe d'âge très avancé sont les moins susceptibles de vivre dans un ménage privé. En 1991, à peine 59 % des femmes âgées de 85 ans et plus résidaient dans un ménage privé, comparativement à 73 % des hommes du même âge et à 90 % ou plus des personnes des deux sexes âgées de 65 à 84 ans.

Les aînés vivant dans un établissement

Si la plupart des personnes âgées vivent dans un ménage privé, une proportion substantielle d'entre elles vivent dans un établissement. En 1991, 256 000 personnes de 65 ans et plus, soit 8 % de la population aînée du Canada, vivaient dans un établissement; cette proportion n'était que d'environ 1 % chez les personnes âgées de 15 à 64 ans (tableau 2.1).

En fait, les aînés forment la majorité des personnes qui vivent en établissement. En 1991, les personnes de 65 ans et plus représentaient 58 % de la population canadienne vivant en établissement.

Les aînés d'un âge très avancé sont plus susceptibles que leurs cadets de résider en établissement. En 1991, 37 % des personnes de 85 ans et plus vivaient en établissement, en regard de 10 % de celles de 75 à 84 ans et d'à peine 3 % de celles de 65 à 74 ans (tableau 2.2).

Les femmes âgées sont un peu plus susceptibles que les hommes âgés du même groupe de vivre en établissement. En 1991, 10 % des femmes de 65 ans et plus résidaient en établissement, en regard de 6 % des hommes de cette même fourchette d'âge.

Là encore, les femmes du groupe d'âge très avancé sont les plus susceptibles de vivre en établissement. En 1991, 41 % des femmes de 85 ans et plus vivaient en établissement, en regard de 12 % des femmes de 75 à 84 ans et de 3 % des femmes de 65 à 74 ans.

Parallèlement, 27 % des hommes de 85 ans et plus vivaient en établissement, par opposition à 8 % des hommes de 75 à 84 ans et à 3 % des hommes de 65 à 74 ans. Toutefois, les hommes de 85 ans et plus étaient proportionnellement beaucoup moins nombreux à vivre en établissement que les femmes du même âge.

La plupart des aînés vivant en établissement résident dans un foyer de soins spéciaux pour personnes âgées et malades chroniques. En 1991, 6 % de l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus vivaient dans un de ces établissements, alors que moins de 1 % d'entre elles résidaient dans un hôpital ou dans un établissement religieux et qu'environ 0,5 % vivaient dans d'autres types d'établissement¹ (tableau 2.1).

Les aînés forment la grande majorité des personnes qui vivent dans les foyers de soins spéciaux. En 1991, 91 % de l'ensemble des pensionnaires de ces établissements avaient 65 ans et plus, alors que cette proportion était de 64 % pour les établissements religieux et de 39 % pour les hôpitaux. Par ailleurs, les aînés formaient moins de 10 % des pensionnaires des autres établissements.

Les aînés des groupes d'âge avancé sont particulièrement susceptibles de vivre dans un foyer de soins spéciaux pour personnes âgées et malades chroniques. En 1991, 33 % de l'ensemble des personnes de 85 ans et plus vivaient dans ce type d'établissement; la même année, ces personnes formaient 41 % de la population de ces établissements (tableau 2.2).

Les modalités de vie des aînés ayant une incapacité

À l'instar de l'ensemble de la population aînée, la plupart des personnes âgées ayant une incapacité vivent dans un ménage privé. En 1991, 85 % des personnes de 65 ans et plus qui avaient une incapacité vivaient dans un ménage privé² (tableau 2.3).

Une proportion substantielle des aînés ayant une incapacité vivent cependant dans un établissement de santé. En 1991, 15 % des personnes de 65 ans et plus ayant une incapacité vivaient dans un de ces établissements. La même année, 213 000 aînés ayant une incapacité vivaient en établissement; en fait, les aînés formaient 81 % de l'ensemble des personnes ayant une incapacité qui vivaient dans un établissement à cette date.

Les aînés d'âge avancé qui ont une incapacité sont particulièrement plus susceptibles de vivre dans un établissement de santé. En 1991, 46 % des personnes de 85 ans et plus ayant une incapacité vivaient dans un établissement, en regard de 16 % des personnes de 75 à 84 ans et de 5 % des personnes de 65 à 74 ans.

1. Inclut les établissements correctionnels et pénitentiaires, les hôtels, motels, maisons de chambres pour touristes et maisons de chambres, les camps de chantier, les colonies huttérites, ainsi que les foyers collectifs pour enfants et les orphelinats.

2. Pour de plus amples renseignements sur les caractéristiques des aînés ayant une incapacité qui vivent dans un ménage privé, voir Un portrait des personnes ayant une incapacité, Statistique Canada, publication n° 89-542-XPB au catalogue.

Parmi les aînés ayant une incapacité, les femmes ont plus tendance que les hommes à vivre dans un établissement de santé. En 1991, 17 % des femmes de 65 ans et plus ayant une incapacité étaient pensionnaires d'un établissement, par opposition à 11 % de leurs homologues masculins (tableau 2.4).

Les femmes ayant une incapacité et faisant partie des groupes d'âge très avancé sont encore plus susceptibles que leurs contemporains masculins de vivre dans un établissement de santé. En 1991, 50 % des femmes de 85 ans et plus qui avaient une incapacité vivaient dans un établissement, en regard de 37 % des hommes de ce groupe d'âge qui avaient une incapacité. Les femmes de 75 à 84 ans ayant une incapacité étaient également plus susceptibles (18 %) que leurs homologues masculins (14 %) de vivre en établissement, alors qu'il n'y avait quasi aucune différence dans les proportions de femmes et d'hommes de 65 à 74 ans ayant une incapacité qui vivaient dans un établissement.

Fait qui n'a rien d'étonnant, les aînés ayant une incapacité grave sont relativement plus nombreux à vivre dans un établissement de santé que ceux qui ont une incapacité légère ou modérée. En 1991, 33 % de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus qui avaient une incapacité grave vivaient dans un établissement, comparativement à 8 % de celles qui avaient une incapacité modérée et de 4 % de celles qui avaient une incapacité légère (tableau 2.5).

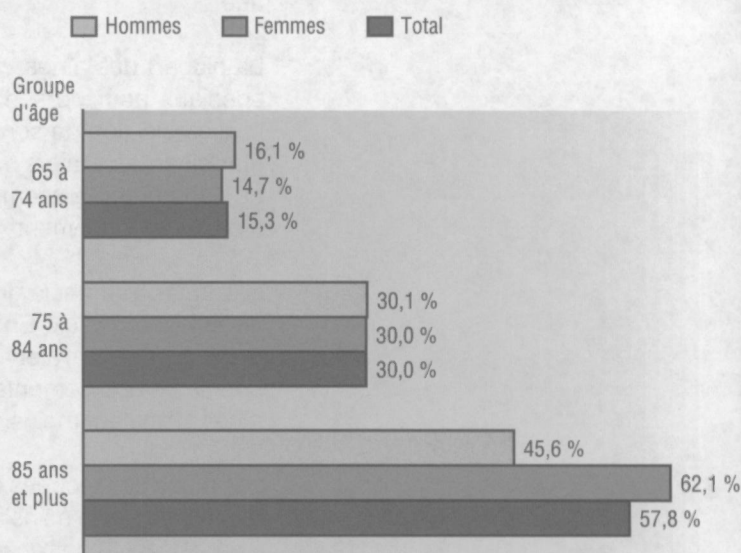
Les aînés d'âge avancé qui ont une incapacité grave sont également plus susceptibles que leurs homologues plus jeunes de vivre dans un établissement de santé. En 1991, 58 % de l'ensemble des personnes de 85 ans et plus qui avaient une incapacité grave vivaient dans un établissement, comparativement à 30 % de celles qui avaient de 75 à 84 ans et à 15 % de celles qui avaient de 65 à 74 ans (graphique 2.1).

On note de plus un écart sensible entre les proportions de femmes et d'hommes faisant partie des segments d'âge très avancé de la population qui ont une incapacité grave et qui vivent dans un établissement de santé. En 1991, 62 % des femmes de 85 ans et plus ayant une incapacité grave vivaient dans un établissement, en regard de 46 % de leurs homologues masculins. Par ailleurs, il n'y avait pas de différence de pourcentage entre les hommes et les femmes de 75 à 84 ans ayant une incapacité grave, alors que, parmi les 65 à 74 ans ayant une incapacité grave, il y avait plus d'hommes que de femmes qui vivaient dans un établissement.



Graphique 2.1

Pourcentage de personnes âgées atteintes d'une incapacité grave résidant en établissement, 1991



Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé et les limitations d'activités, 1991.

La situation de famille des aînés vivant dans un ménage privé

Plus de la moitié des aînés vivant dans un ménage privé vivent avec de proches parents³. En 1991, 61 % des personnes de 65 ans et plus vivaient avec des membres de leur famille immédiate. La même année, 56 % d'entre elles vivaient avec leur conjoint, 4 % étaient des parents uniques et 1 % étaient des partenaires en union libre (tableau 2.6).

Parallèlement, cependant, un nombre important d'aînés vivaient avec des membres de leur famille étendue, qui pouvait être la famille d'un de leurs enfants. En 1991, 8 % des personnes de 65 ans et plus vivaient dans une famille étendue, alors que 2 % d'entre elles vivaient avec des personnes non apparentées.

En fait, un nombre élevé d'aînés vivent avec leurs enfants, soit à titre de parents, soit à titre de membres du ménage d'un de leurs enfants. En 1995, 12 % de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus vivaient avec au moins un de leurs enfants. La même année, la proportion de femmes âgées vivant avec un de leurs enfants était égale à celle des hommes âgés, soit 12 %⁴.

La probabilité pour un aîné de vivre avec au moins un des membres de sa famille immédiate baisse radicalement lorsqu'il fait partie d'un groupe d'âge avancé. En 1991, 32 % à peine des 85 ans et plus vivaient avec un membre de leur famille immédiate, comparativement à 51 % des 75 à 84 ans et à 69 % des 65 à 74 ans (tableau 2.7).

En revanche, les aînés d'âge avancé sont plus susceptibles que leurs homologues plus jeunes de vivre avec des membres de leur famille étendue. En 1991, 20 % des 85 ans et plus faisaient partie d'une famille étendue, comparativement à 10 % des 75 à 84 ans et à 6 % des 65 à 74 ans.

Les femmes âgées sont proportionnellement beaucoup moins nombreuses que leurs homologues masculins à vivre avec un membre de leur famille immédiate. En 1991, environ la moitié seulement de toutes les femmes de 65 ans et plus (49 %) vivaient avec des membres de leur famille immédiate, comparativement à 78 % des hommes âgés (tableau 2.6).

Cette situation s'accroît davantage dans les groupes d'âge très avancés. Ainsi, en 1991, 19 % seulement des femmes de 85 ans et plus vivaient avec des membres de leur famille immédiate, comparativement à 57 % de leurs homologues masculins. Les femmes de 85 ans et plus ont en outre beaucoup moins tendance que celles de 75 à 84 ans (35 %) ou de 65 à 74 ans (59 %) à vivre avec au moins un des membres de leur famille immédiate (tableau 2.7).

3. Les personnes vivant avec des membres de leur famille sont les conjoints, mariés ou en union libre, les parents uniques et les enfants célibataires vivant au foyer. Les personnes qui ne vivent pas avec des membres de leur famille sont les personnes qui vivent seules, celles qui vivent dans une famille étendue avec d'autres parents ou celles qui vivent avec des personnes non apparentées. Il faut toutefois noter qu'un parent vivant au foyer d'un de ses enfants n'est pas considéré comme une personne qui vit avec un membre de sa famille immédiate; il est plutôt assimilé aux personnes vivant dans une famille étendue.

4. Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1995.

Les femmes âgées sont particulièrement moins susceptibles que les hommes âgés de vivre avec leur conjoint. En 1991, 42 % à peine des femmes de 65 ans et plus vivaient avec leur conjoint, par opposition à 74 % des hommes de la même fourchette d'âge. Le pourcentage des femmes âgées vivant avec leur conjoint diminue également avec l'âge; ainsi, la même année, 10 % seulement des femmes de 85 ans et plus vivaient avec leur conjoint.

Un nombre relativement faible de femmes âgées vivent actuellement avec un partenaire, parce que les femmes vivent généralement plus longtemps que leur conjoint. En 1991, par exemple, 47 % des femmes de 65 ans et plus étaient veuves, par opposition à 13 % à peine des hommes du même groupe d'âge⁵.

Les hommes âgés sont aussi proportionnellement beaucoup plus nombreux à se remarier que les femmes âgées. En 1995, 9 % des hommes de 65 ans et plus, comparativement à 5 % des femmes du même groupe d'âge, s'étaient mariés plus d'une fois. Cet écart est encore plus marqué chez les aînés des groupes d'âge plus avancé. Parmi les personnes de 75 à 84 ans, 13 % des hommes, par rapport à 3 % à peine des femmes, avaient été mariés plus d'une fois. De façon analogue, chez les personnes de 85 ans et plus, 8 % des hommes, mais seulement 1 % des femmes, s'étaient mariés plus d'une fois⁴.

Une proportion relativement faible des femmes âgées vivent avec leur conjoint ou un autre membre de leur famille immédiate, mais elles sont nombreuses à vivre dans une famille étendue. En 1991, 11 % des femmes de 65 ans et plus vivaient avec des membres de leur famille étendue, comparativement à 4 % à peine des hommes du même groupe d'âge (tableau 2.6).

Les aînées des groupes d'âge plus avancé sont les plus susceptibles de vivre avec leur famille étendue. En 1991, 24 % des femmes de 85 ans et plus et 14 % des femmes de 75 à 84 ans vivaient dans une famille étendue, comparativement à 8 % des femmes de 65 à 74 ans (tableau 2.7).

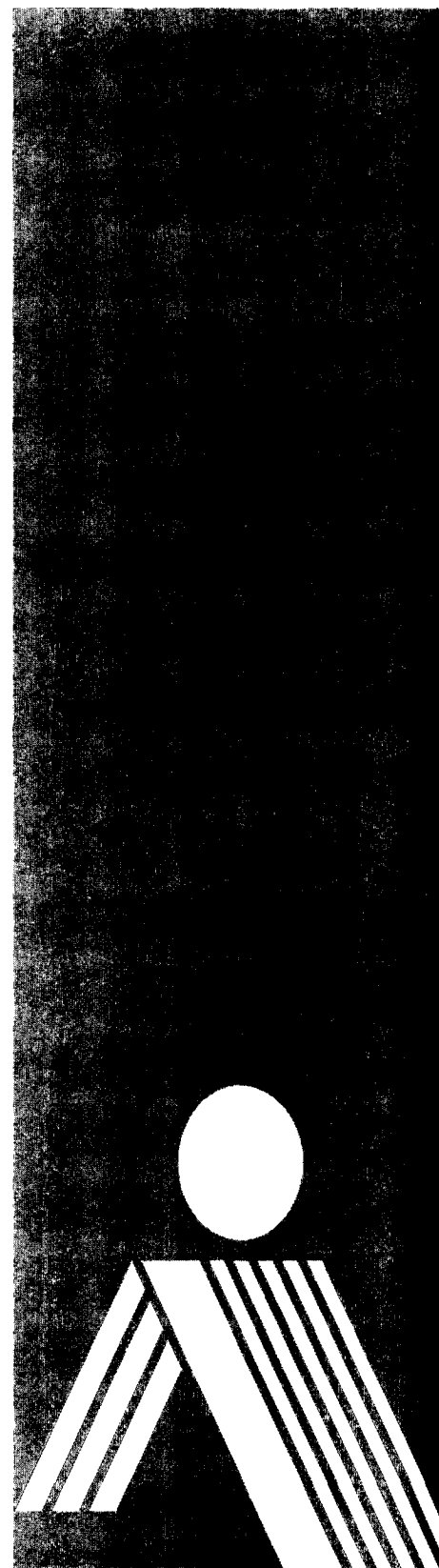
Les aînés vivant seuls

Une proportion substantielle des aînés canadiens vivent seuls. En 1991, 28 % de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus vivaient seules, en regard de 8 % à peine des 15 à 64 ans. La même année, un peu plus de 800 000 aînés vivaient seuls (tableau 2.6).

Les femmes âgées ont particulièrement tendance à vivre seules. En 1991, 38 % des femmes de 65 ans et plus vivaient seules, comparativement à 15 % des hommes du même groupe d'âge et à 8 % des femmes de 15 à 64 ans.

Les femmes des groupes d'âge avancé sont les personnes âgées les plus susceptibles de vivre seules. En 1991, plus de la moitié (53 %) des femmes de 85 ans et plus et près de la moitié (49 %) des femmes de 75 à 84 ans vivaient seules, comparativement à 31 % des femmes de 65 à 74 ans (tableau 2.7).

5. Source : Statistique Canada, publication n° 93-310-XPB au catalogue.



La situation de famille des aînés dans l'ensemble du pays

Dans toutes les provinces, la majorité des aînés vivent avec des membres de leur famille immédiate. En 1991, cette proportion allait de 65 % à Terre-Neuve à 59 % en Nouvelle-Écosse et au Manitoba (tableau 2.8).

Dans l'ensemble du pays, on constate cependant une certaine variation dans les modalités de vie des aînés qui ne vivent pas avec leur famille immédiate. Par exemple, dans les provinces de l'Ouest, une proportion relativement élevée des aînés vivent seuls, alors que, dans les provinces de l'Atlantique, au Québec et en Ontario, les aînés ont davantage tendance à vivre avec des membres de leur famille étendue.

La situation de famille des aînés immigrants

Les modalités de vie des aînés immigrants et des aînés nés au Canada sont en bonne partie semblables. Ainsi, du nombre des aînés vivant au Canada en 1991, 62 % des immigrants et 61 % des natifs du Canada vivaient avec des membres de leur famille immédiate (tableau 2.9).

Cependant, comparativement à leurs homologues nés au Canada, les aînés immigrants sont plus susceptibles de vivre avec des membres de leur famille étendue et, par conséquent, moins susceptibles de vivre seuls. En 1991, 11 % des immigrants de 65 ans et plus vivaient avec des membres de leur famille étendue, en regard de 7 % des aînés nés au Canada. Parallèlement, 25 % des aînés immigrants vivaient seuls, en regard de 29 % des aînés natifs du Canada.

Les aînés qui ont des enfants

La majorité des aînés ont eu des enfants. En 1995, 85 % de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus avaient eu au moins un enfant; en fait, la plupart de ces personnes avaient eu plus d'un enfant. La même année, 42 % de l'ensemble des aînés qui avaient eu des enfants en avaient eu quatre ou plus, 18 % en avaient eu trois, 26 % en avaient eu deux et 13 % seulement en avaient eu un seul (tableau 2.10).

De même, la plupart des aînés qui ont des enfants les voient encore régulièrement. En 1995, 12 % des aînés qui avaient des enfants voyaient quotidiennement au moins un de leurs enfants, tandis que 31 % d'entre eux voyaient un de leurs enfants au moins une fois par semaine et que 23 % voyaient un de leurs enfants tous les mois. Parallèlement, toutefois, 29 % des parents âgés voyaient leurs enfants moins d'une fois par mois, et 5 % n'avaient pas vu leurs enfants au cours de la dernière année (tableau 2.11).

La plupart des parents âgés voient leurs enfants régulièrement, en partie parce qu'ils sont nombreux à vivre à proximité d'au moins un de leurs enfants. En 1995, 30 % des aînés qui avaient des enfants vivaient à moins de 10 kilomètres d'au moins un de leurs enfants, tandis que 28 % d'entre eux vivaient à moins de 100 kilomètres et que 20 % vivaient à moins de 400 kilomètres (tableau 2.12).

Les aînés qui ont des petits-enfants

La majorité des aînés ont aussi des petits-enfants. En 1995, 92 % des personnes de 65 ans et plus avaient des petits-enfants. La même année, 53 % d'entre eux avaient de 1 à 5 petits-enfants, 29 % en avaient de 6 à 10, 15 %, de 11 à 20 et 3 %, plus de 20 (tableau 2.13).

Les aînés qui ont un soutien social au foyer

La majorité des aînés qui vivent chez eux disposent d'une aide quelconque pour l'exécution des travaux ménagers et d'autres tâches personnelles. En 1995, 62 % des personnes de 65 ans et plus recevaient un certain type d'aide pour l'accomplissement de ces tâches. La même année, 36 % avaient reçu de l'aide pour les travaux ménagers, 33 %, pour les déplacements, 32 %, pour faire le marché et 30 %, pour les travaux extérieurs. En outre, 30 % de ces personnes avaient reçu un certain type de soutien affectif (tableau 2.14).

Une foule de personnes âgées reçoivent cette aide de leurs enfants. En 1995, 34 % des aînés qui avaient eu de l'aide l'avaient reçue de leur fille, 27 %, de leur fils, 18 %, d'autres membres de la famille et 12 %, d'un petit-enfant. Parallèlement, 29 % d'entre eux avaient reçu cette aide d'amis et de voisins et 9 %, de bénévoles (tableau 2.15).

Cependant, c'est de leur conjoint que la proportion la plus élevée des aînés reçoivent de l'aide pour les menus travaux ménagers. En 1995, 46 % des personnes de 65 ans et plus qui bénéficiaient de ce type d'aide le recevaient de leur conjoint. Mais comme les hommes âgés qui sont mariés sont en plus grand nombre que les femmes âgées mariées, il n'est pas étonnant que les hommes âgés aient été proportionnellement plus nombreux que les femmes âgées à recevoir de l'aide de leur conjoint : 68 % par opposition à 32 %.

Néanmoins, les femmes âgées sont en réalité plus susceptibles que les hommes âgés de recevoir de l'aide pour l'accomplissement de ces divers travaux ménagers et tâches personnelles. En 1991, 66 % des femmes de 65 ans et plus, en regard de 56 % de leurs homologues masculins, avaient reçu une certaine forme d'aide pour accomplir des tâches domestiques et personnelles. Cela s'explique du fait que les femmes âgées ont beaucoup plus tendance que les hommes âgés à recevoir de l'aide de personnes autres que le conjoint. Par exemple, 40 % des femmes de 65 ans et plus qui avaient eu de l'aide en 1995 l'avaient reçue de leur fille, en regard de 24 % de leurs homologues masculins.

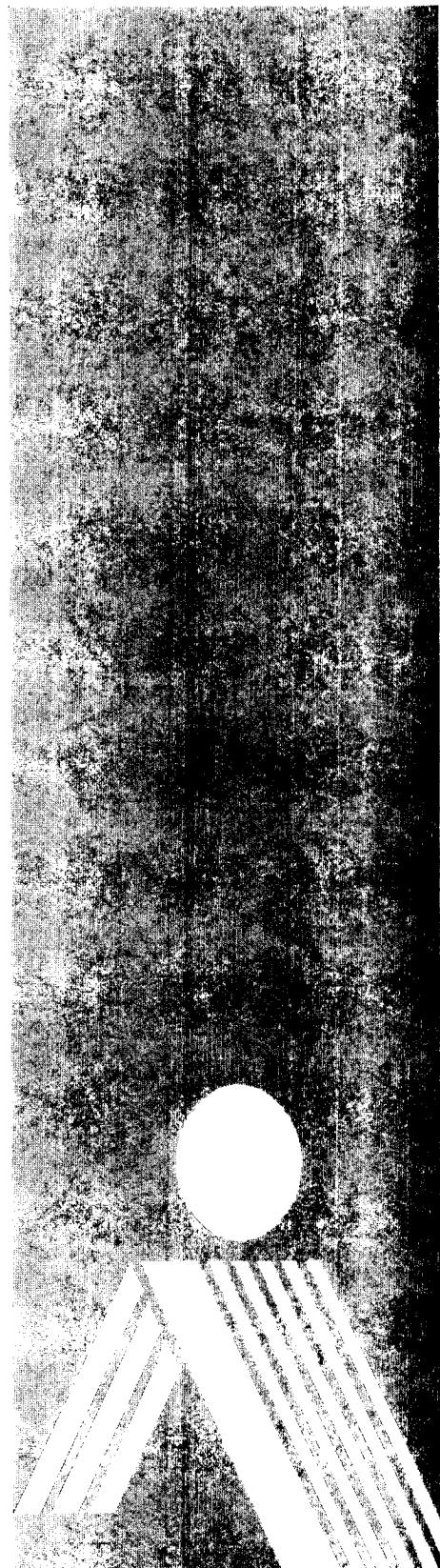




Tableau 2.1

Personnes vivant dans un ménage privé et dans un établissement, 1991

Groupe d'âge	Dans un ménage privé	Dans un établissement					Total — Établissements	Total	Ensemble de la population en milliers
		Hôpital	Foyer de soins spéciaux	Établissement religieux	Autres	%			
Moins de 15 ans	99,7	--	--	--	0,3	0,3	100,0	5 681,1	
15 à 24 ans	99,0	0,1	--	--	0,9	1,0	100,0	3 796,3	
25 à 54 ans	99,2	0,2	0,1	--	0,5	0,8	100,0	12 148,1	
55 à 64 ans	98,7	0,2	0,4	0,2	0,4	1,3	100,0	2 393,3	
65 à 74 ans	97,3	0,4	1,6	0,4	0,3	2,7	100,0	1 886,4	
75 ans et plus	83,9	1,2	13,7	0,9	0,4	16,1	100,0	1 268,2	
Total — 65 ans et plus	91,9	0,7	6,4	0,6	0,4	8,1	100,0	3 154,7	
Ensemble de la population (en milliers)	26 731,9	56,2	224,1	28,9	132,4	441,6	27 173,4	---	

Source : Statistique Canada, publication n° 93-311-XPB au catalogue; et Recensement du Canada de 1991.



Tableau 2.2

Aînés vivant dans un ménage privé et dans un établissement, 1991

Groupe d'âge	Dans un ménage privé	Dans un établissement					Total — établissements	Total	Ensemble de la population en milliers
		Hôpital	Foyer de soins spéciaux	Établissement religieux	Autres	%			
65 à 74 ans									
Hommes	97,4	0,4	1,4	0,2	0,4	2,6	100,0	847,7	
Femmes	97,2	0,3	1,8	0,6	0,2	2,8	100,0	1 038,8	
Total	97,3	0,4	1,6	0,4	0,3	2,7	100,0	1 886,4	
75 à 84 ans									
Hommes	92,1	1,0	6,2	0,3	0,4	7,9	100,0	391,2	
Femmes	87,9	0,8	9,8	1,2	0,3	12,1	100,0	596,7	
Total	89,6	0,9	8,3	0,8	0,4	10,4	100,0	987,9	
85 ans et plus									
Hommes	73,2	2,2	23,6	0,3	0,6	26,8	100,0	86,0	
Femmes	59,1	2,4	36,7	1,2	0,4	40,9	100,0	196,6	
Total	63,4	2,4	32,7	1,0	0,5	36,6	100,0	282,6	
Total 65 ans et plus									
Hommes	94,3	0,7	4,3	0,2	0,4	5,7	100,0	1 324,3	
Femmes	90,2	0,7	8,1	0,8	0,3	9,8	100,0	1 830,4	
Total	91,9	0,7	6,4	0,6	0,4	8,1	100,0	3 154,7	

Source : Statistique Canada, publication n° 93-311-XPB au catalogue; et Recensement du Canada de 1991.



Tableau 2.3

Lieu de résidence des personnes ayant une incapacité, 1991

Groupe d'âge	Dans un ménage		Dans un établissement		Total	
	en milliers	%	en milliers	%	en milliers	%
15 à 34 ans	675,1	98,4	11,2	1,6	686,3	100,0
35 à 54 ans	992,8	97,8	22,2	2,2	1 015,1	100,0
55 à 64 ans	629,2	97,5	15,9	2,4	645,1	100,0
65 à 74 ans	698,8	95,4	33,9	4,6	732,7	100,0
75 à 84 ans	424,8	83,6	83,0	16,4	507,8	100,0
85 ans et plus	112,3	53,9	96,0	46,1	208,3	100,0
Total — 65 ans et plus	1 236,0	85,3	212,9	14,7	1 448,9	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé et les limitations d'activités, 1991.



Tableau 2.4

Lieu de résidence des aînés ayant une incapacité, 1991

Groupe d'âge	Dans un ménage		Dans un établissement		Total
	%		%		
65 à 74 ans					
Hommes	95,5		4,4		100,0
Femmes	95,3		4,7		100,0
75 à 84 ans					
Hommes	86,1		13,9		100,0
Femmes	82,3		17,7		100,0
85 ans et plus					
Hommes	63,0		37,0		100,0
Femmes	50,4		49,5		100,0
Total — 65 ans et plus					
Hommes	89,3		10,7		100,0
Femmes	82,7		17,3		100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé et les limitations d'activités, 1991.



Tableau 2.5

Lieu de résidence des personnes ayant une incapacité selon la gravité de l'incapacité, 1991

	Personnes ayant une incapacité légère vivant dans		Personnes ayant une incapacité modérée vivant dans		Personnes ayant une incapacité grave vivant dans	
	Un ménage	Un établissement	Un ménage	Un établissement	Un ménage	Un établissement
	%					
Groupe d'âge						
15 à 64 ans						
Hommes	98,8	1,2	97,9	2,1	92,1	7,9
Femmes	99,1	0,9	98,8	1,2	93,9	6,1
Total	98,9	1,1	98,4	1,6	93,1	6,9
65 ans et plus						
Hommes	96,5	3,4*	94,7	5,3*	71,9	28,1
Femmes	95,4	4,6*	90,9	9,1	64,1	35,9
Total	95,9	4,1	92,4	7,6	66,7	33,3

* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.
 Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé et les limitations d'activités, 1991.



Tableau 2.6

Situation de famille, 1991

	Groupe d'âge					
	15 à 64 ans			65 ans et plus		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	%					
Personnes vivant avec leur famille immédiate						
Époux ou épouse	52,6	54,5	53,6	74,4	42,4	56,2
Partenaire en union libre	7,7	7,7	7,7	1,5	0,7	1,1
Parent unique	1,6	7,6	4,6	1,8	5,6	4,0
Enfant vivant avec ses parents	20,5	15,6	18,0	0,1	0,1	0,1
Total	82,4	85,4	84,0	77,8	48,8	61,3
Personnes ne vivant pas avec leur famille immédiate						
Vivant seules	8,6	7,6	8,1	15,2	37,7	28,0
Vivant avec des personnes non apparentées	5,9	4,2	5,0	2,8	2,2	2,4
Vivant avec des membres de leur famille étendue	3,1	2,7	2,9	4,2	11,3	8,2
Total	17,5	14,5	16,0	22,2	51,2	38,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble de la population (en milliers)	9 039,1	9 140,4	18 179,5	1 244,7	1 643,1	2 887,7

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.



Tableau 2.7

Situation de famille des aînés, 1991

	Groupe d'âge								
	65 à 74 ans			75 à 84 ans			85 ans et plus		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	%								
Personnes vivant avec leur famille immédiate									
Époux ou épouse	77,7	52,9	64,1	70,4	29,2	46,0	52,0	10,4	25,0
Partenaire en union libre	1,8	1,0	1,4	1,1	0,4	0,7	1,0	0,3	0,5
Parent unique	1,7	5,4	3,7	1,9	5,4	3,9	3,7	8,3	6,7
Enfant vivant avec ses parents	0,1	0,1	0,1	--	--	--	0,2	0,1	0,1
Total	81,3	59,4	69,3	73,4	35,1	50,7	56,9	19,0	32,4
Personnes ne vivant pas avec leur famille immédiate									
Vivant seules	12,8	30,7	22,6	18,6	49,0	36,6	27,3	53,2	44,1
Vivant avec des personnes non apparentées	2,8	2,1	2,4	2,8	2,3	2,5	3,9	3,4	3,6
Vivant avec des membres de leur famille étendue	3,0	7,8	5,6	5,3	13,6	10,2	11,9	24,3	20,0
Total	18,6	40,6	30,7	26,6	64,9	49,3	43,1	81,0	67,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble de la population (en milliers)	825,9	1 009,3	1 835,1	360,3	524,6	884,9	63,0	116,2	179,2

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.



Tableau 2.8

Situation de famille des aînés selon la province ou le territoire, 1991

	Personnes vivant avec leur famille immédiate	Personnes ne vivant pas avec leur famille immédiate				Total
		Personnes vivant seules	Personnes vivant avec des membres de leur famille étendue	Personnes vivant avec des personnes non apparentées	Total — Personnes ne vivant pas avec leur famille	
				%		
Terre-Neuve	64,9	18,3	14,5	2,3	35,1	100,0
Île-du-Prince-Édouard	61,2	26,6	9,2	2,8	38,6	100,0
Nouvelle-Écosse	59,4	27,3	10,4	2,9	40,6	100,0
Nouveau-Brunswick	61,9	25,5	9,5	3,0	38,1	100,0
Québec	59,7	27,8	9,2	3,3	40,3	100,0
Ontario	62,0	27,4	8,4	2,1	38,0	100,0
Manitoba	59,2	33,2	6,0	1,6	40,8	100,0
Saskatchewan	61,2	32,4	4,7	1,7	38,8	100,0
Alberta	62,0	29,2	6,6	2,1	38,0	100,0
Colombie-Britannique	62,7	28,2	6,8	2,3	37,3	100,0
Yukon	56,1	33,7	8,3	2,4	43,9	100,0
Territoires du Nord-Ouest	66,2	17,6	13,9	2,7	33,8	100,0
Canada	61,3	28,0	8,2	2,4	38,7	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.



Tableau 2.9

Situation de famille des aînés non immigrants et immigrants, 1991

	Aînés non immigrants			Aînés immigrants		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
						%
Personnes vivant avec leur famille immédiate						
Époux ou épouse	73,7	42,6	55,9	76,3	42,3	57,2
Partenaire en union libre	1,7	0,8	1,2	1,1	0,5	0,8
Parent unique	1,8	5,5	4,0	1,9	5,7	4,0
Enfant vivant avec ses parents	0,1	0,1	0,1	0,1	--	0,1
Total	77,3	49,0	61,1	79,4	48,5	62,1
Personnes ne vivant pas avec leur famille immédiate						
Vivant seules	15,7	39,3	29,2	13,7	33,4	24,8
Vivant avec des personnes non apparentées	2,9	2,3	2,6	2,4	1,8	2,1
Vivant avec des membres de leur famille immédiate	4,1	9,4	7,1	4,5	16,2	11,1
Total	22,7	51,0	38,9	20,6	51,4	37,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble de la population (en milliers)	907,2	1 210,6	2 117,8	334,2	426,7	760,9

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.



Tableau 2.10

Pourcentage d'aînés qui ont eu des enfants selon le nombre d'enfants, 1995

	Total — Aînés ayant eu des enfants	Nombre d'enfants ¹					Total
		Un	Deux	Trois	Quatre ou cinq	Six et plus	
%							
Groupe d'âge							
65 à 74 ans							
Hommes	85,2	10,1	28,5	25,3	27,0	9,1	100,0
Femmes	89,4	10,9	25,2	13,6	33,0	17,3	100,0
Total	87,4	10,5	26,7	19,0	30,2	13,6	100,0
75 à 84 ans							
Hommes	82,5	14,7	37,2	17,6	17,0	13,4	100,0
Femmes	81,3	21,5	19,7	19,0	19,0	20,8	100,0
Total	81,7	18,9	26,4	18,4	18,2	18,0	100,0
85 ans et plus							
Hommes	80,9	8,6	30,4	12,3	34,8	13,9	100,0
Femmes	78,3	18,8	20,3	6,7	28,6	25,6	100,0
Total	78,9	15,9	23,2	8,3	30,4	22,2	100,0
Total — 65 ans et plus							
Hommes	84,2	11,3	31,0	22,7	24,6	10,4	100,0
Femmes	85,7	14,9	23,1	14,8	28,1	19,1	100,0
Total	85,0	13,4	26,4	18,2	26,6	15,4	100,0

1. En pourcentage des personnes ayant des enfants.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1995.



Tableau 2.11

Fréquence à laquelle les parents âgés voient au moins un de leurs enfants, 1995

Groupe d'âge	%					
	Tous les jours	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Moins d'une fois par mois	Pas du tout	Total ¹
65 à 74 ans						
Hommes	12,0	32,4	21,7	28,9	4,9	100,0
Femmes	12,6	31,9	24,0	27,8	3,7	100,0
Total	12,4	32,1	23,0	28,3	4,2	100,0
75 à 84 ans						
Hommes	11,2	27,9	21,3	33,4	6,1	100,0
Femmes	11,6	28,4	22,4	29,4	8,0	100,0
Total	11,4	28,3	22,1	30,9	7,3	100,0
85 ans et plus						
Hommes	19,5	22,8	24,7	30,3	2,6	100,0
Femmes	10,4	32,7	21,4	29,4	6,1	100,0
Total	12,7	30,2	22,3	29,6	5,2	100,0
Total — 65 ans et plus						
Hommes	12,0	30,9	21,7	30,2	5,2	100,0
Femmes	12,2	30,9	23,3	28,4	5,2	100,0
Total	12,1	30,9	22,7	29,1	5,2	100,0

1. Inclut les situations non déclarées.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1995.



Tableau 2.12

Distance séparant le lieu de résidence des parents âgés de celui de l'enfant le plus proche, 1995

	Groupe d'âge											
	65 à 74 ans			75 à 84 ans			85 ans et plus			Total 65 ans et plus		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	%											
10 kilomètres	30,2	30,2	30,2	28,0	27,9	27,9	32,6	31,1	31,4	29,7	29,5	29,6
50 kilomètres	18,1	19,7	19,0	18,0	18,3	18,2	17,0	16,7	16,8	18,1	19,0	18,6
100 kilomètres	10,6	8,4	9,3	8,2	9,8	9,2	5,9	7,8	7,3	9,8	8,8	9,2
200 kilomètres	9,9	10,6	10,3	10,6	10,9	10,8	6,4	7,2	7,0	9,9	10,4	10,3
400 kilomètres	10,3	9,7	10,0	11,1	8,4	9,4	10,6	10,3	10,4	10,5	9,3	9,8
1 000 kilomètres	7,1	8,9	8,1	9,4	9,7	9,6	22,5	8,3	11,9	8,2	9,1	8,8
Plus de 1 000 km au Canada et aux États-Unis	10,4	9,4	9,9	11,0	10,5	10,7	4,9	12,8	10,8	10,4	10,0	10,2
À l'extérieur du Canada ou des États-Unis	3,4	3,1	3,2	3,8	4,5	4,3	--	5,9	4,4	3,4	3,7	3,6
Total ¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Comprend les rubriques de non-déclaration et ceux qui ne savaient pas.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1995.



Tableau 2.13

Pourcentage d'aînés qui ont des petits-enfants selon le nombre de petits-enfants, 1995

Groupe d'âge	Total — Aînés ayant des petits-enfants	Nombre de petits-enfants ¹				Total
		1 à 5	6 à 10	11 à 20	Plus de 20	
		%				
65 à 74						
Hommes	87,6	56,0	33,6	9,0	1,4	100,0
Femmes	95,3	52,7	29,5	16,3	1,4	100,0
Total	91,7	54,1	31,3	13,1	1,4	100,0
75 à 84						
Hommes	87,2	56,9	24,0	13,0	6,0	100,0
Femmes	93,9	49,7	26,6	19,9	3,7	100,0
Total	91,4	52,3	25,7	17,4	4,6	100,0
85 ans et plus						
Hommes	95,3	54,6	19,4	13,7	12,2	100,0
Femmes	97,7	32,8	22,9	26,0	18,3	100,0
Total	97,1	38,9	21,9	22,6	16,6	100,0
Total — 65 ans et plus						
Hommes	87,8	56,2	30,4	10,3	3,1	100,0
Femmes	95,1	50,2	28,1	18,2	3,4	100,0
Total	91,9	52,6	29,0	15,0	3,3	100,0

1. En pourcentage de ceux qui ont des petits-enfants.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1995.



Tableau 2.14

Pourcentage d'aînés qui recevaient régulièrement de l'aide pour accomplir des travaux ménagers ou des tâches personnelles, 1991

	Hommes	Femmes	Total
		%	
Recevaient de l'aide pour ¹			
Travaux ménagers	36,9	35,4	36,1
Travaux extérieurs	26,6	32,4	29,9
Préparation des repas	34,0	19,6	25,8
Faire le marché	29,7	32,9	31,5
Déplacements	20,3	43,1	33,3
Gardiennage d'enfants	1,9	1,6	1,7
Gestion financière	10,8	14,7	13,0
Soins personnels	4,5	5,6	5,1
Soutien affectif	25,7	33,2	30,0
Certaines de ces tâches ou toutes	56,1	66,2	61,8

1. Comprend l'aide reçue de personnes vivant avec la personne âgée ou à l'extérieur du domicile.

Source : Statistique Canada, Enquête sur le vieillissement et l'autonomie, 1991.



Tableau 2.15

Personnes fournissant de l'aide ou un soutien social aux aînés, 1991

	Hommes	Femmes	Total
		%	
Personnes fournissant de l'aide ou un soutien			
Conjoint	68,1	31,9	46,0
Fille	24,0	39,7	33,6
Fils	25,9	28,2	27,3
Petit-fils ou petite-fille	9,4	14,1	12,3
Autre membre de la famille	13,6	21,4	18,4
Ami ou voisin	25,7	31,4	29,2
Groupe ou organisme bénévole	6,8	9,6	8,5
Autre	12,3	13,6	13,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur le vieillissement et l'autonomie, 1991.

Le logement et l'équipement ménager

La propriété du logement

De façon générale, toutes proportions gardées, les aînés sont plus nombreux que les jeunes à être propriétaires de leur logement. Par exemple, en 1995, 83 % des familles dont le chef avait 65 ans et plus avaient un logement de type propriétaire-occupant, comparativement à 70 % des familles dont le chef avait de 15 à 64 ans (tableau 3.1).

Parmi les familles dont le chef était une personne âgée, les couples mariés avaient un peu plus tendance que d'autres types de familles¹ à être propriétaires de leur logement. En 1995, 85 % des familles dont les conjoints étaient mariés et dont le chef était une personne de 65 ans et plus étaient propriétaires de leur logement, alors que ce pourcentage était de 72 % pour les autres types de familles dont le chef était un aîné (graphique 3.1).

Les familles de ces deux catégories étaient cependant plus susceptibles d'être propriétaires de leur logement que des familles comparables dont le chef était plus jeune. En 1995, 85 % des familles dont les conjoints étaient mariés et dont le chef était une personne âgée étaient propriétaires de leur logement, en regard de 78 % de celles dont le chef était âgé de 15 à 64 ans. L'écart était encore plus marqué entre d'autres types de familles : 72 % des familles dont le chef était une personne de 65 ans et plus étaient propriétaires de leur logement, comparativement à 40 % à peine de celles dont le chef était une personne de 15 à 64 ans.

Les aînés seuls² sont également plus susceptibles d'être propriétaires de leur logement que leurs homologues plus jeunes; la proportion des aînés seuls qui sont propriétaires de leur logement est cependant bien inférieure à celle des familles dont le chef est une personne âgée. En 1995, un peu moins de la moitié (49 %) des personnes seules de 65 ans et plus étaient propriétaires de leur logement, proportion de loin supérieure à celle des personnes seules de 15 à 64 ans (33 %), mais inférieure à celle des familles dont le chef était une personne âgée (83 %) (tableau 3.1).

Parmi les aînés qui sont seuls, les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes à être propriétaires de leur logement. En 1995, 53 % des hommes seuls de 65 ans et plus étaient propriétaires de leur logement, alors que ce chiffre était de 48 % chez leurs homologues féminines.

Si un grand nombre d'aînés seuls sont propriétaires de leur logement, une part considérable d'entre eux sont toujours locataires. En 1995, un peu plus de la moitié (51 %) des personnes seules de 65 ans et plus étaient locataires, en regard de 17 % seulement des familles dont le chef était une personne de 65 ans et plus.

1. Ces autres types sont les familles monoparentales, les ménages multifamiliaux et d'autres ménages comptant un couple en union de fait.

2. Une personne seule est une personne qui vit soit seule, soit dans un ménage dont les autres membres ne lui sont pas apparentés.

Les femmes âgées qui sont seules sont légèrement plus portées à être locataires que leurs homologues masculins. En 1995, 52 % des femmes seules de 65 ans et plus étaient locataires, en regard de 47 % des hommes seuls de ce groupe d'âge.

Les logements et les hypothèques

Les aînés sont proportionnellement plus nombreux que les personnes de moins de 65 ans à être propriétaires d'un logement libre d'hypothèque. En effet, en 1995, 71 % de l'ensemble des familles dont le chef avait 65 ans et plus étaient propriétaires d'un logement libre d'hypothèque, alors que ce n'était le cas que de 26 % des familles dont le chef avait de 15 à 64 ans (tableau 3.1).

De même, les aînés seuls sont beaucoup plus susceptibles que leurs homologues plus jeunes de voir leur logement leur appartenir en propre. En 1995, 43 % de l'ensemble des personnes âgées seules étaient propriétaires d'un logement dont l'hypothèque était entièrement remboursée, en regard de 7 % seulement des personnes seules de 15 à 64 ans.

Du nombre des aînés seuls, les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'occuper un logement libre d'hypothèque. En 1995, 47 % des hommes seuls âgés de 65 ans et plus étaient propriétaires d'un logement libre d'hypothèque, comparativement à 42 % de leurs homologues féminines.

Les logements nécessitant des réparations

Le pourcentage d'aînés vivant dans un logement nécessitant des réparations autres que celles de l'entretien régulier est plus faible que celui des personnes plus jeunes. En 1995, 17 % des logements tant des familles dont le chef avait 65 ans et plus que des aînés seuls nécessitaient des réparations, majeures ou mineures. En comparaison, 25 % des logements des familles dont le chef avait de 15 à 64 ans et 27 % des logements des personnes seules du même groupe d'âge avaient besoin de réparations (tableau 3.2).

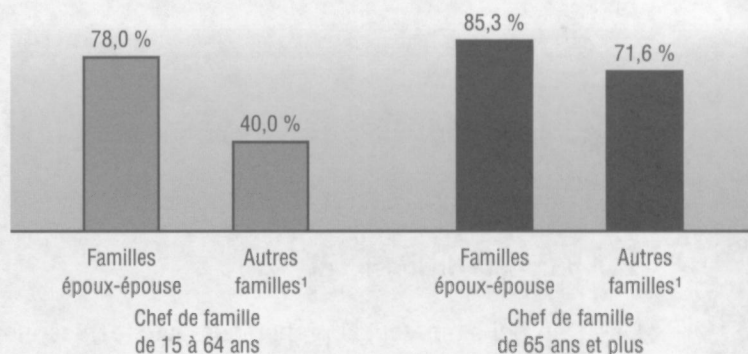
Parmi les aînés seuls, les hommes sont plus susceptibles que les femmes de vivre dans un logement ayant besoin de réparations. En 1995, 23 % des logements des hommes âgés seuls avaient besoin de réparations, tandis que 15 % seulement de ceux de leurs homologues féminines nécessitaient de tels travaux.

Cependant, la plupart des logements des personnes âgées nécessitant des réparations ne demandent que des travaux mineurs. Ainsi, parmi les familles dont le chef avait 65 ans et plus, 11 % vivaient dans des logements nécessitant des réparations mineures, alors que 6 % occupaient des maisons nécessitant des réparations majeures. De même, 12 % des aînés seuls vivaient dans des logements qui demandaient des réparations mineures et 6 % vivaient dans des logements dont l'état réclamait des travaux majeurs.



Graphique 3.1

Taux d'accès à la propriété des familles selon le type de famille, 1995



1. Inclut les familles monoparentales, les ménages multifamiliaux et d'autres ménages comptant un couple en union de fait.

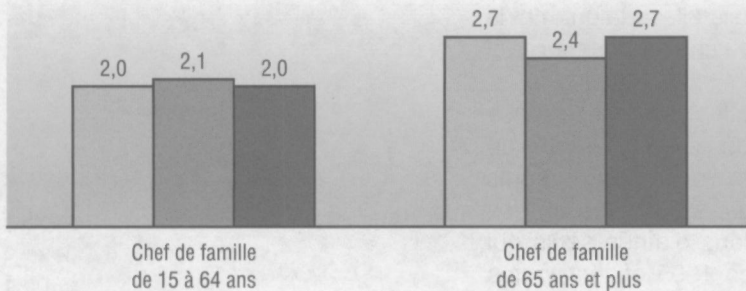
Source : Statistique Canada, Enquête sur l'équipement ménager.



Graphique 3.2

Nombre moyen de pièces par personne dans les logements familiaux selon le type de famille, 1995

■ Familles époux-épouse ■ Autres familles¹ ■ Total
Nombre de pièces par personne



1. Inclut les familles monoparentales, les ménages multifamiliaux et d'autres ménages comptant un couple en union de fait.

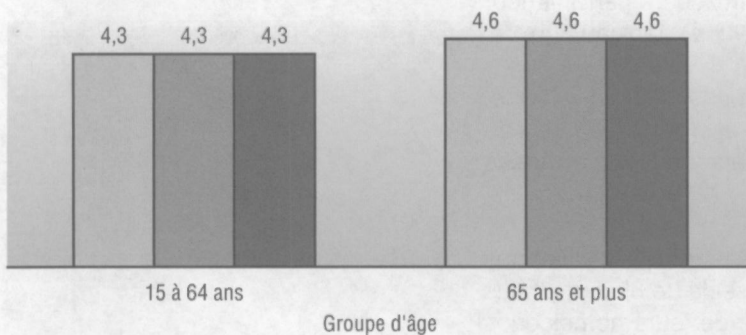
Source : Statistique Canada, Enquête sur l'équipement ménager.



Graphique 3.3

Nombre moyen de pièces par personne dans les ménages d'une personne, 1995

■ Hommes ■ Femmes ■ Total
Nombre de pièces par personne



Source : Statistique Canada, Enquête sur l'équipement ménager.

La surface habitable du logement

Le logement des personnes âgées offre généralement une surface habitable supérieure à celle du logement de leurs cadets. En 1995, le logement des familles dont le chef avait 65 ans et plus comportait en moyenne 2,7 pièces par personne, en regard des 2,0 pièces par personne du logement des familles dont le chef avait de 15 à 64 ans (graphique 3.2).

Parmi les familles dont le chef est une personne âgée, les couples mariés disposent d'une surface habitable légèrement supérieure à celle des autres types de familles. En 1995, le logement des familles dont les conjoints étaient mariés et dont le chef avait 65 ans et plus comprenait en moyenne 2,7 pièces par personne, comparativement à 2,4 pièces pour le logement des autres types de familles dont le chef était un aîné.

Le logement des aînés seuls offre aussi une surface habitable supérieure à celle du logement de leurs homologues plus jeunes. En 1995, les aînés seuls occupaient un logement comprenant en moyenne 4,6 pièces par personne, alors que ce chiffre était de 4,3 chez les personnes seules de 15 à 64 ans. Le logement des hommes et des femmes seuls âgés de 65 ans et plus ne présentait cependant aucune différence sur le plan de la surface habitable (graphique 3.3).

Les commodités ménagères

La quasi totalité des aînés canadiens vivent dans un logement équipé d'éléments ménagers de base comme une baignoire, une toilette à chasse d'eau, un réfrigérateur et un téléphone. En fait, en 1995, près de 100 % des logements des familles dont le chef était une personne âgée et des personnes seules âgées de 65 ans et plus étaient dotés de ces commodités (tableau 3.3).

En outre, presque toutes les familles dont le chef était une personne âgée (99 %) et les personnes seules âgées de 65 ans et plus (97 %) possédaient un téléviseur couleur en 1995. La même année, 74 %

des familles dont le chef avait 65 ans et plus et 72 % des aînés seuls étaient abonnés à la câblodistribution.

Une proportion relativement élevée des aînés possèdent également un certain nombre d'autres commodités ménagères. En 1995, par exemple, 86 % des familles

dont le chef avait 65 ans et plus possédaient une machine à laver automatique, 83 %, une sècheuse, 81 %, un four à micro-ondes, 72 %, un congélateur, 58 %, un extincteur, 46 %, un lave-vaisselle et 45 %, un barbecue au gaz.

En fait, les familles dont le chef était un aîné étaient généralement aussi susceptibles de posséder la plupart de ces appareils que les familles dont le chef avait moins de 65 ans. En 1995, les familles dont le chef avait 65 ans et plus étaient cependant plus susceptibles que les familles dont le chef était plus jeune de posséder un congélateur ou un climatiseur, mais elles étaient moins portées à avoir un lave-vaisselle, un four à micro-ondes ou un barbecue au gaz.

À l'instar des familles dont le chef est une personne âgée, les aînés seuls sont à peu près aussi susceptibles que les personnes seules âgées de 15 à 64 ans de posséder la plupart de ces appareils. Mais la proportion des aînés seuls possédant ces appareils est généralement bien inférieure à celle des familles dont le chef est un aîné. C'est ainsi que les proportions d'aînés seuls qui possédaient les commodités ci-dessus mentionnées en 1995 étaient toutes inférieures de 20 à 30 points à celles des familles dont le chef était un aîné.

Parmi les aînés seuls, les femmes sont généralement plus susceptibles que les hommes de posséder la plupart des commodités ménagères. En 1995, les femmes seules âgées de 65 ans et plus étaient proportionnellement plus nombreuses que leurs homologues masculins à avoir une machine à laver automatique, une sècheuse, un lave-vaisselle, un congélateur, un four à micro-ondes et un détecteur de fumée. En revanche, les hommes âgés seuls étaient plus susceptibles de posséder un extincteur et un barbecue au gaz.

La possession d'un véhicule

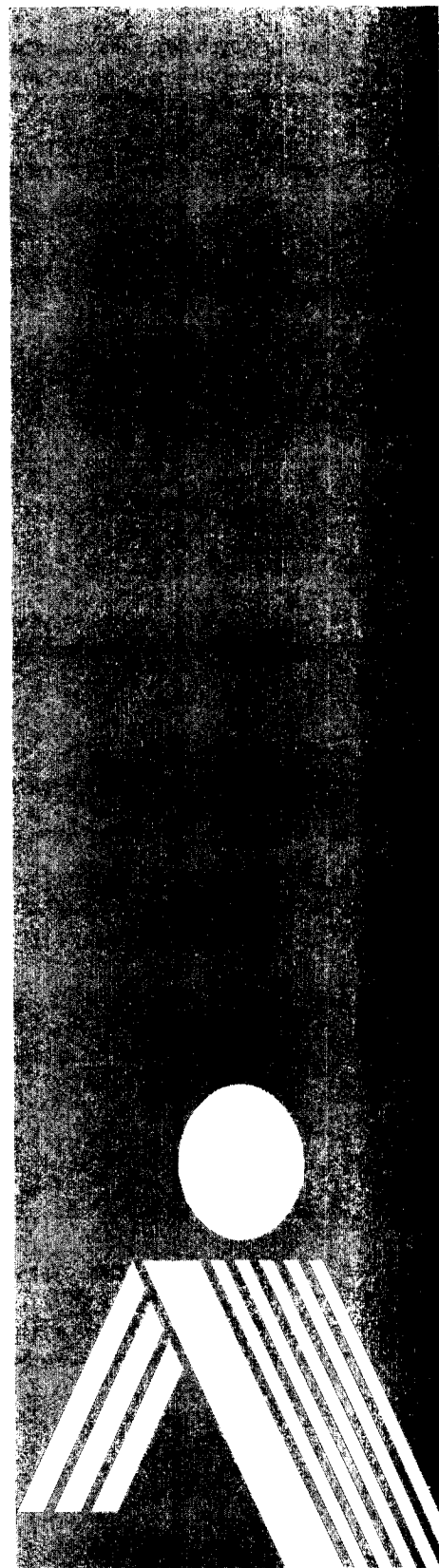
La plupart des familles dont le chef est une personne âgée possèdent une voiture ou un autre véhicule. En 1995, 89 % des familles dont le chef était une personne de 65 ans et plus possédaient au moins un véhicule, chiffre légèrement inférieur à celui des familles dont le chef avait moins de 65 ans (92 %) (tableau 3.4).

Par contre, seulement près de la moitié des aînés seuls possèdent un véhicule. En 1995, à peine 52 % des personnes seules de 65 ans et plus possédaient au moins un véhicule, alors que c'était le cas de 69 % des personnes seules âgées de 15 à 64 ans.

Du nombre des aînés seuls, les hommes sont plus susceptibles que les femmes de posséder un véhicule. En 1995, 67 % des hommes seuls de 65 ans et plus possédaient au moins un véhicule, en regard de 47 % de leurs homologues féminines.

Les logements spéciaux destinés aux aînés ayant une incapacité

Ainsi qu'en fait état le premier chapitre, une proportion substantielle des aînés ont une incapacité, et la plupart de ces personnes vivent dans un ménage privé. Une partie de ces aînés ont cependant du mal à se servir de l'équipement ménager de base à domicile. En 1991, par exemple, 17 % des aînés ayant une incapacité et vivant dans un ménage privé trouvaient difficile d'utiliser la baignoire



ou la douche de leur logement, tandis que 6 % d'entre eux déclaraient avoir de la difficulté à se servir des appareils de lessive et qu'environ 5 % trouvaient difficile l'accès aux armoires de cuisine, à la cuisinière et aux toilettes (tableau 3.5).

La proportion d'aînés ayant une incapacité qui éprouvent de la difficulté à se servir de cet équipement ménager de base est plus élevée que la proportion de ceux qui ont aménagé ces équipements à leur domicile en raison de leur état. En 1991, 10 % des aînés ayant une incapacité ont indiqué qu'ils disposaient d'une baignoire ou d'une douche adaptée, chiffre considérablement inférieur au pourcentage de ceux qui disaient trouver difficile l'utilisation de ces commodités (17 %). Parallèlement, 4 % des personnes ayant une incapacité avaient des toilettes adaptées, tandis que 5 % d'entre elles en trouvaient l'accès difficile.

Une petite proportion des aînés ayant une incapacité et vivant dans un ménage ont aussi besoin d'aménagements spéciaux, tels que des rampes ou des cadres de porte élargis, pour faciliter l'entrée et la sortie. En 1991, 7 % des personnes de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage privé disposaient d'aménagements spéciaux pour entrer chez eux et en sortir. Une autre tranche de 3 % de ces personnes auraient eu besoin de ces aménagements, mais n'en disposaient pas (tableau 3.6).

Certains aînés ayant une incapacité ont également besoin d'autres aménagements dans leur logement, comme des portes faciles à ouvrir ou des dispositifs d'avertissement sonore. En 1991, 6 % des personnes âgées de 65 ans et plus qui avaient une incapacité vivaient dans un ménage privé dont le logement avait été aménagé pour répondre à ces besoins. Une autre tranche de 7 % de ces personnes avaient besoin de ces aménagements, mais n'en disposaient pas.

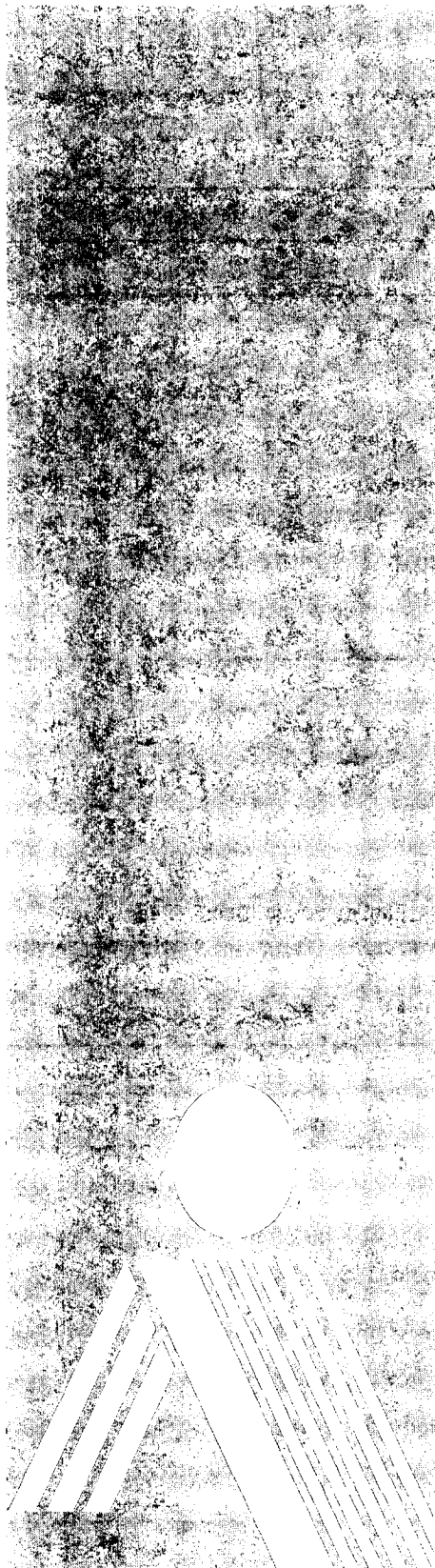




Tableau 3.1

Modes d'occupation du logement — Familles et personnes seules, 1995

Mode d'occupation	Familles dont le chef est âgé de		Personnes seules âgées de					
	15 à 64 ans	65 ans et plus	15 à 64 ans			65 ans et plus		
			Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
%								
Propriétaires								
Avec hypothèque	44,2	12,6	18,1	14,6	16,6	6,2	6,5	6,4
Sans hypothèque	25,9	70,6	15,8	17,8	6,7	46,7	41,7	42,9
Total — Propriétaires	70,1	83,2	33,9	32,4	33,3	52,9	48,1	49,3
Locataires	29,9	16,8	66,1	67,6	66,7	47,1	51,9	50,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble des ménages (en milliers)	7 204,8	1 238,0	1 052,8	770,3	1 823,1	237,0	740,7	977,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'équipement ménager.



Tableau 3.2

Pourcentage de familles et de personnes seules vivant dans un logement nécessitant des réparations, 1995

Logements nécessitant des réparations	Familles dont le chef est âgé de		Personnes seules âgées de					
	15 à 64 ans	65 ans et plus	15 à 64 ans			65 ans et plus		
			Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
%								
Réparations majeures	8,2	6,2	9,4	8,4	8,9	7,7	5,0	5,6
Réparations mineures	16,7	11,0	18,7	18,1	18,4	15,0	10,4	11,5
Total — Réparations nécessaires	24,8	17,2	28,1	26,5	27,4	22,7	15,4	17,2
Entretien régulier uniquement	75,2	82,8	71,9	73,5	72,6	77,3	84,6	82,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble des ménages (en milliers)	7 204,8	1 238,0	1 052,8	770,3	1 823,1	237,0	740,7	977,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'équipement ménager.



Tableau 3.3

Pourcentage de familles et de personnes seules disposant de certaines catégories d'équipement ménager, 1995

	Familles dont le chef est âgé de		Personnes seules âgées de					
	15 à 64 ans	65 ans et plus	15 à 64 ans			65 ans et plus		
			Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	%							
Baignoire ou douche	99,9	99,8	99,5	99,7	99,6	98,9	99,9	99,6
Toilette avec chasse d'eau	100,0	99,8	99,8	99,9	99,8	98,9	99,9	99,7
Réfrigérateur	99,7	99,9	99,2	99,2	99,2	99,6	99,5	99,5
Machine à laver automatique	86,3	85,5	50,4	50,6	50,5	52,7	55,0	54,4
Sécheuse	84,9	83,2	49,1	49,7	49,3	48,6	52,1	51,3
Lave-vaisselle	55,8	46,2	23,7	26,5	24,9	22,4	26,4	25,4
Congélateur	64,2	72,2	25,5	29,2	27,1	36,1	43,9	42,0
Four à micro-ondes	89,8	81,0	68,3	73,8	70,6	58,8	64,2	62,9
Barbecue au gaz	66,6	44,8	30,7	23,8	27,8	19,7	15,0	16,2
Climatiseur	28,8	33,8	18,7	20,6	19,5	27,5	25,7	26,1
Détecteur de fumée	96,0	95,1	91,3	93,3	92,1	90,9	93,6	93,0
Extincteur	56,5	58,2	36,1	30,2	33,6	41,7	29,1	32,1
Téléviseur couleur	99,0	99,0	96,2	97,5	96,8	96,8	97,6	97,4
Câblodistribution	75,4	73,9	63,0	70,8	66,3	67,8	72,9	71,7
Téléphone	98,9	99,8	94,6	98,3	96,1	96,4	99,4	98,7
Ensemble des ménages (en milliers)	7 204,8	1 238,0	1 052,8	770,3	1 823,1	237,0	740,7	977,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'équipement ménager.



Tableau 3.4

Pourcentage de familles et de personnes seules qui sont propriétaires d'un véhicule, 1995

	Familles dont le chef est âgé de		Personnes seules âgées de					
	15 à 64 ans	65 ans et plus	15 à 64 ans			65 ans et plus		
			Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	%							
Ménages possédant								
Une ou plusieurs voitures								
Une	52,1	62,7	51,1	57,1	53,6	52,8	42,2	44,7
Deux ou plus	29,1	18,4	5,9	2,9	4,6	3,9	2,8	3,1
Total — Ménages possédant une ou plusieurs voitures	81,1	81,1	57,0	60,0	58,3	56,7	45,0	47,8
Fourgonnette ou camion	38,3	25,7	25,0	5,9	16,9	18,6	5,0	8,3
Total — Ménages possédant un ou plusieurs véhicules	91,9	88,5	73,1	63,9	69,2	67,1	46,9	51,8
Total — Ménages ne possédant aucun véhicule	8,9	11,5	26,9	36,1	30,8	32,9	53,1	48,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble des ménages (en milliers)	7 204,8	1 238,0	1 052,8	770,3	1 823,1	237,0	740,7	977,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'équipement ménager.



Tableau 3.5

Pourcentage de personnes ayant une incapacité et vivant dans un ménage qui trouvent difficile de se servir de certaines commodités ménagères ou qui disposent d'éléments aménagés

	Groupe d'âge			
	15 à 64 ans		65 ans et plus	
	Difficulté d'utilisation	Éléments aménagés	Difficulté d'utilisation	Éléments aménagés
	%			
Baignoire ou douche	8,9	3,6	16,8	9,9
Toilettes	2,8	1,3	5,1	3,9
Machine à laver et sècheuse	3,7	0,4	5,6	0,3*
Cuisinière	3,3	0,5	5,2	0,5*
Lavabo	2,4	0,9	4,0	0,9*
Armoires de cuisines	5,0	0,7	5,4	0,6*
Appareils électroniques	2,4	0,6	3,1	0,3*
Évier et comptoirs	2,8	0,7	3,4	0,7*
Réfrigérateur	2,1	0,3	2,2	--

* On utilisera les chiffres avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé et les limitations d'activités, 1991.

 Tableau 3.6
Pourcentage de personnes ayant une incapacité et vivant dans un ménage qui auraient besoin de certains aménagements ou qui en disposent, 1991

	Aménagements — Entrée et sortie du domicile		Autres aménagements du domicile	
	Présents	Nécessaires mais non présents	Présents	Nécessaires mais non présents
Groupe d'âge				
15 à 34 ans				
Hommes	2,3	0,8	1,5	2,0
Femmes	1,6	1,1	1,4	2,0
Total	1,9	1,0	1,4	2,0
35 à 54 ans				
Hommes	2,6	0,9	1,6	1,8
Femmes	3,7	1,8	3,1	3,6
Total	3,1	1,3	2,4	2,7
55 à 64 ans				
Hommes	4,3	1,1	2,0	3,0
Femmes	4,7	2,9	2,8	4,4
Total	4,4	2,0	2,4	3,7
65 ans et plus				
Hommes	3,9	2,0*	4,3	5,4
Femmes	10,0	4,4	8,0	7,8
Total	7,4	3,4	6,4	6,9

* On utilisera les chiffres avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.
 Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé et les limitations d'activités, 1991.

La santé

Une espérance de vie plus longue

Les aînés canadiens vivent aujourd'hui plus longtemps que jamais auparavant. En 1991, une personne âgée de 65 ans avait une espérance de vie moyenne de 18 ans, soit une année de plus qu'en 1981 et près de cinq années de plus que pendant la période de 1921 à 1941 (tableau 4.1).

L'espérance de vie des aînés diminue naturellement avec l'âge. Pourtant, en 1991, les personnes âgées de 90 ans et plus pouvaient s'attendre à vivre en moyenne encore 5 ans, tandis que ce chiffre était de 6 ans pour les personnes de 85 ans, de 9 ans pour celles qui avaient 80 ans, de 11 ans pour celles qui avaient 75 ans et de 15 ans pour celles qui avaient 70 ans (tableau 4.2).

Comme c'est le cas dans d'autres groupes d'âge, les femmes âgées ont une espérance de vie supérieure à celle des hommes âgés. En 1991, par exemple, une femme qui avait 65 ans pouvait s'attendre à vivre en moyenne encore 20 ans, soit quatre ans de plus qu'un homme âgé de 65 ans.

Cette différence reflète le fait que l'espérance de vie des femmes âgées a augmenté beaucoup plus vite que celle des hommes âgés pendant la plus grande partie de la période qui s'est écoulée depuis le début des années 20. Ainsi, de 1921 à 1981, l'espérance de vie moyenne des femmes de 65 ans a augmenté de cinq ans, tandis que, pour les hommes, elle s'est accrue de moins de deux ans.

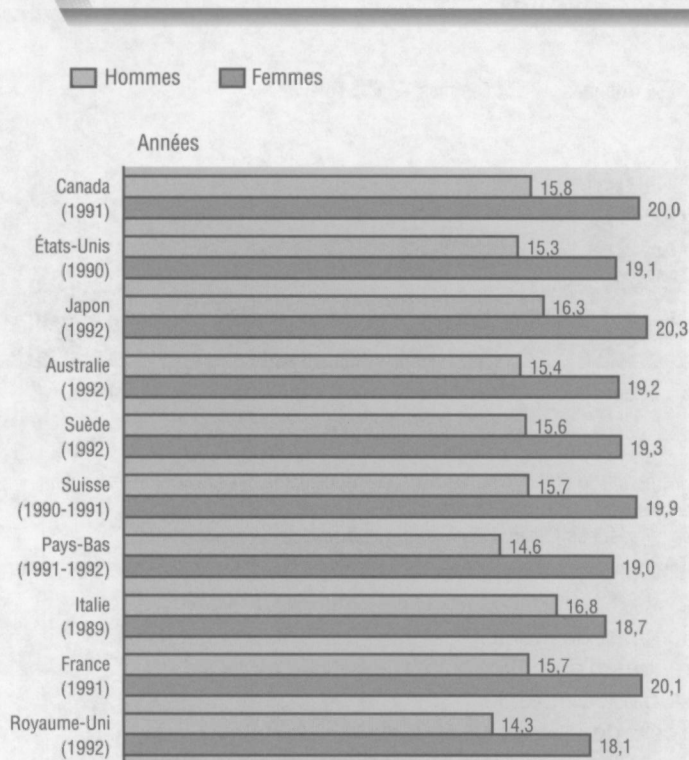
Au cours de la dernière décennie, cependant, l'espérance de vie des hommes âgés a monté un peu plus rapidement que celle des femmes du même groupe d'âge. De 1981 à 1991, l'espérance de vie moyenne des hommes de 65 ans a augmenté de 1,2 an, en regard d'une augmentation de 1,1 an pour leurs homologues féminines. Comme nous le verrons aux sections suivantes, ce phénomène s'explique du fait que les taux de mortalité ont diminué un peu plus rapidement chez les hommes âgés que chez les femmes âgées pendant cette période.

Au Canada, les femmes âgées vivent généralement un peu plus longtemps que leurs homologues de la plupart des autres pays industrialisés. En 1991, les Canadiennes âgées de 65 ans avaient une espérance de vie moyenne de 20 ans, comparativement à 19 ans chez leurs homologues des États-Unis, de l'Australie, de la Suède, de l'Italie et des Pays-Bas, et de 18 ans chez celles du Royaume-Uni. Mais l'espérance de vie des Canadiennes âgées était à peu près la même que pour les femmes du même groupe d'âge en France, en Suisse et au Japon (graphique 4.1).

On observait une tendance un peu différente chez les hommes âgés, les Canadiens vivant plus longtemps que leurs homologues des États-Unis, de l'Australie, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, mais moins longtemps que ceux de l'Italie et du Japon. Parallèlement, l'espérance de vie des Canadiens âgés était à peu près la même que celle de leurs homologues de la France, de la Suède et de la Suisse.

Graphique 4.1

Espérance de vie à l'âge de 65 ans selon certains pays



Sources : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé; Nations Unies, Annuaire démographique, 1993.

L'espérance de vie sans incapacité

Les estimations de l'espérance de vie ne se rapportent toutefois qu'à la durée de vie prévue pour les personnes âgées et non à la qualité de vie. Ainsi que nous en avons traité au cours du premier chapitre du présent rapport, une proportion substantielle d'aînés canadiens ont des incapacités et, en conséquence, il est important de savoir si les années qui s'ajoutent à la vie des personnes âgées seront vécues en santé ou minées par la maladie.

Dans l'ensemble, on prévoit qu'environ la moitié de l'espérance de vie actuelle des personnes âgées de 65 ans sera exempte de toute incapacité. En 1991, les personnes âgées de 65 ans et plus avaient au Canada une espérance de vie de 18 ans, dont on prévoyait que 9 seraient exemptes d'incapacité et que les autres comprendraient 3 années d'incapacités légères, modérées et graves, respectivement¹.

Cependant, l'espérance de vie sans incapacité en proportion de l'espérance de vie totale diminue avec l'âge. Par exemple, on prévoyait qu'une seule des six années de l'espérance de vie moyenne des personnes âgées de 85 ans en 1991 serait exempte d'incapacité.

Comme l'espérance de vie globale, l'espérance de vie sans incapacité est meilleure pour les femmes âgées que pour les hommes âgés. Mais les femmes âgées doivent aussi s'attendre à de plus longues

périodes de mauvaise santé. En fait, si les femmes âgées de 65 ans pouvaient s'attendre à vivre en moyenne quatre années de plus que les hommes âgés en 1991, on prévoyait qu'une seule année serait exempte d'incapacité et que deux des trois autres comporteraient des incapacités graves.

La diminution des taux de mortalité

La hausse des taux d'espérance de vie chez les personnes âgées reflète une diminution à long terme des taux de mortalité chez les personnes de ce groupe d'âge. De 1980 à 1994, par exemple, le taux comparatif² de mortalité chez les personnes âgées de 65 ans et plus a chuté de 10 % (graphique 4.2).

1. Source : «Changes in Health Expectancy in Canada from 1986 to 1991» de Russell Wilkens, Jiajian Chen et Edward Ng, Division des statistiques sur la santé, Statistique Canada, dans Proceedings of the 7th Meeting of the International Network on Health Expectancy, Canberra, février 1994, Australian Government Publishing Service, 1994. Pour de plus amples renseignements sur le sujet, voir également «Espérance de vie ajustée sur la santé» de Michael C. Wolfson, numéro du printemps 1996, Rapports sur la santé, Statistique Canada, publication n° 82-003-XPB au catalogue.

2. Ces taux comparatifs ont été calculés en prenant pour référence la population du Canada en 1991.

Les taux de mortalité ont aussi diminué chez les aînés de tous les groupes d'âge, bien que la baisse ait été plus considérable pour les groupes relativement jeunes que pour les groupes d'âge avancé. De 1980 à 1994, le taux annuel de mortalité chez les personnes de 65 à 74 ans a chuté de 19 %, tandis que la baisse était de 14 % chez les personnes de 75 à 84 ans et de 7 % chez celles de 85 ans et plus.

Depuis le début des années 80, les taux de mortalité ont diminué plus rapidement chez les hommes âgés que chez les femmes âgées, ce qui explique en partie pourquoi l'espérance de vie des hommes âgés s'est accrue un peu plus rapidement que celle des femmes âgées au cours de cette période. De 1980 à 1994, le taux comparatif de mortalité des hommes de 65 ans et plus a chuté de 12 %, tandis que cette baisse était de 7 % pour les femmes âgées.

Chez les hommes âgés, les taux de mortalité restent toutefois considérablement plus élevés que chez les femmes. En fait, le taux de mortalité des hommes âgés de 65 à 74 ans était, en 1994, presque le double de celui des femmes du même groupe d'âge. Néanmoins, cet écart s'amenuise dans les groupes d'âge plus avancé. Chez les personnes âgées de 85 ans et plus en 1994, par exemple, le taux annuel de mortalité des hommes était supérieur de 27 % à celui des femmes (tableau 4.4).

Les tendances dans les principales causes de décès

La baisse des taux de mortalité chez les personnes âgées est en grande partie le résultat de la diminution du taux de mortalité imputable aux cardiopathies. En effet, de 1980 à 1994, le taux comparatif de mortalité attribuable aux cardiopathies chez les personnes de 65 ans et plus a chuté de 31 % (tableau 4.3).

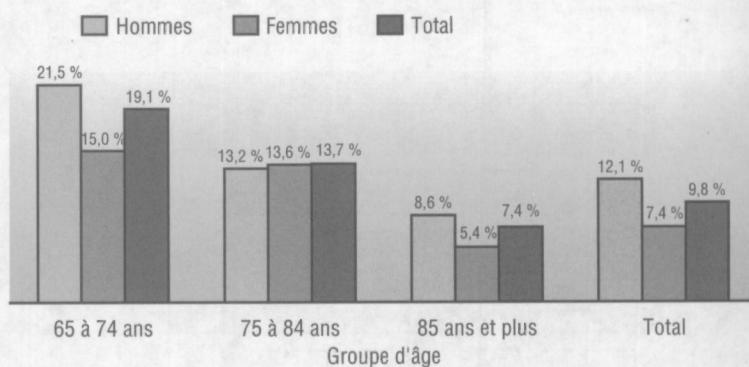
On constate une baisse analogue du taux de mortalité attribuable aux accidents cérébrovasculaires chez les personnes âgées au cours de la dernière décennie et demie. En revanche, les taux comparatifs de mortalité chez les personnes âgées en raison de cancers et de maladies respiratoires ont grimpé pendant cette période. De 1980 à 1994, le nombre des décès dus au cancer pour chaque tranche de 100 000 personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté de 12 %, tandis que le taux de mortalité attribuable aux maladies respiratoires chez les personnes âgées connaissait un bond de 21 %.

Depuis le début des années 80, les augmentations des taux de mortalité par cancer chez les personnes âgées ont été plus importantes chez les femmes que chez les hommes. De 1980 à 1994, le nombre de décès attribuables au cancer par tranche de 100 000 personnes a augmenté de 15 % chez les femmes de 65 ans et plus, comparativement à une augmentation de 9 % chez les hommes du même groupe d'âge.



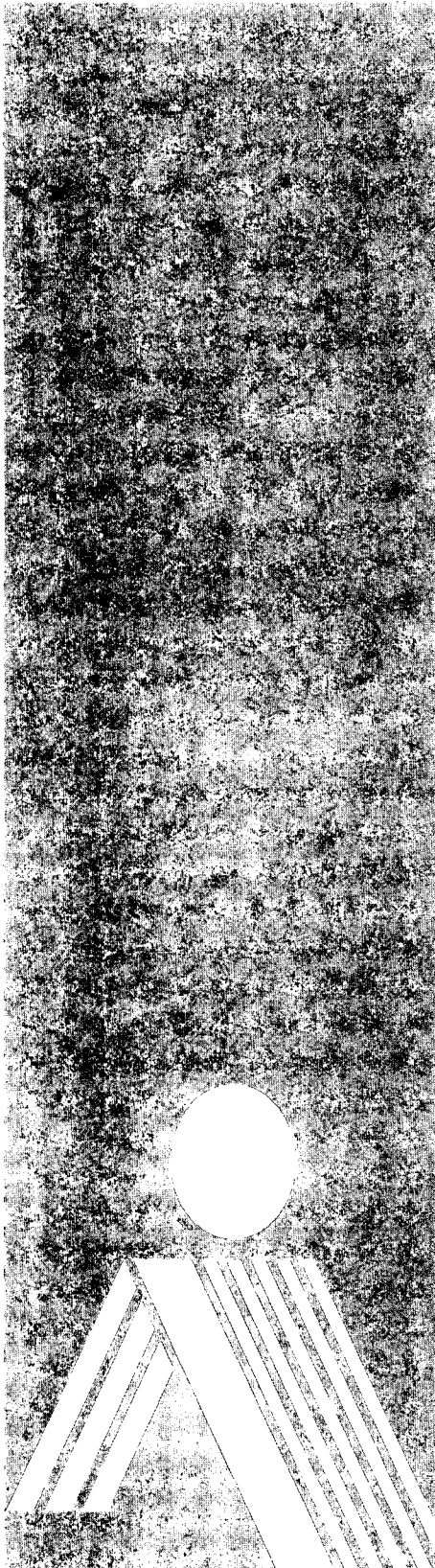
Graphique 4.2

Diminution en pourcentage des taux de mortalité¹ chez les personnes âgées, 1980 à 1994



1. Décès pour 100 000 personnes dans le groupe d'âge; les taux comparatifs sont calculés en prenant pour référence la population de 1991.

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé.



Mais les hommes âgés sont toujours proportionnellement beaucoup plus nombreux que leurs homologues féminines à mourir du cancer du poumon. En effet, le taux global de mortalité par cancer chez les hommes âgés était, en 1994, supérieur de 68 % à celui des femmes âgées.

Le taux de mortalité liée aux cardiopathies chez les personnes âgées a diminué, mais ces maladies restent la cause première de décès chez les aînés. En 1994, les maladies du coeur représentaient 31 % de l'ensemble des décès chez les aînés canadiens alors que 26 % des décès étaient attribuables au cancer, 11 %, aux maladies respiratoires et 9 %, aux accidents cérébrovasculaires.

Les cardiopathies sont aussi la cause primordiale de décès chez les aînés, hommes et femmes; le taux de mortalité liée aux cardiopathies est toutefois beaucoup plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, en 1994, le nombre de décès provoqués par les cardiopathies pour 100 000 hommes âgés de 65 ans et plus était supérieur de presque 50 % par rapport à leurs homologues féminines.

Notons qu'il existe une variation considérable entre les causes principales de décès chez les aînés selon le groupe d'âge. Les cardiopathies, par exemple, sont surtout répandues chez les personnes d'âge très avancé. En 1994, le taux de mortalité liée aux cardiopathies chez les personnes de 85 ans et plus était deux fois et demie plus élevé que le taux de mortalité par cancer, et constituait la deuxième cause de décès chez les personnes de ce groupe d'âge. Par contre, le cancer était la cause première de décès chez les personnes de 65 à 74 ans (tableau 4.4).

Les types de cancers

L'augmentation du taux global de mortalité par cancer chez les personnes âgées s'explique en bonne partie par les augmentations du taux de mortalité par cancer du poumon, en particulier chez les femmes âgées. En fait, le nombre prévu de décès attribuables au cancer du poumon par tranche de 100 000 femmes en 1996³ était de plus du double de celui des femmes de chaque groupe d'âge supérieur à 60 ans en 1980 (tableau 4.5).

Les augmentations du taux de mortalité par cancer du poumon chez les femmes âgées sont liées à l'intensification à long terme de l'usage du tabac, facteur de risque majeur à l'égard du cancer du poumon chez les femmes. À la différence des hommes, les femmes n'ont commencé à fumer en grand nombre qu'après la Seconde Guerre mondiale, et les retombées de cette tendance se reflètent maintenant dans le taux accru de mortalité par cancer du poumon chez les femmes.

3. Les données de cette section se rapportent à 1996, contrairement à celles de la section précédente, où les données relatives au cancer se rapportent uniquement à 1994. L'Institut national du cancer du Canada a établi des projections concernant l'incidence du cancer et les taux de mortalité correspondants pour le Canada en 1996. Les chiffres se rapportant aux décès provoqués par d'autres maladies ne sont toutefois pas disponibles au-delà de 1994; en conséquence, pour replacer les décès par cancer dans le contexte d'autres causes, on a utilisé les seuls chiffres relatifs à 1994 dans la section précédente.

Il reste que les hommes âgés sont toujours beaucoup plus susceptibles que leurs homologues féminines de mourir d'un cancer du poumon. En fait, l'estimation, réalisée en 1996, du taux de mortalité par cancer du poumon pour 100 000 hommes âgés de 80 ans et plus était presque quatre fois supérieure au taux prévu pour les femmes du même groupe d'âge, tandis que les estimations de ce taux pour les hommes âgés de 60 à 69 ans et de 70 à 79 ans étaient toutes deux de plus du double des taux prévus à l'égard de leurs homologues féminines.

Les augmentations du taux de mortalité par cancer du poumon chez les aînés reflètent, en partie, les augmentations de l'incidence de nouveaux cas de cette maladie chez les personnes âgées de 60 ans et plus, surtout les femmes, depuis le début des années 80. Effectivement, le nombre prévu de nouveaux cas de cette maladie diagnostiqués par tranche de 100 000 femmes âgées de 70 à 79 ans en 1996 était près de trois fois plus élevé qu'en 1980, tandis que le chiffre prévu pour 1996 était de plus du double de celui qui avait été relevé, en 1980, chez les femmes âgées de 60 à 69 ans et de 80 ans et plus (tableau 4.6).

Comme pour les taux de mortalité par cancer du poumon, toutefois, les hommes âgés de tous les groupes d'âge restent considérablement plus susceptibles que leurs homologues féminines d'avoir un cancer du poumon. Chez les hommes âgés de 80 ans et plus, par exemple, le nombre prévu de nouveaux cas de cancer du poumon par tranche de 100 000 hommes en 1996 était plus de trois fois supérieur à celui des femmes.

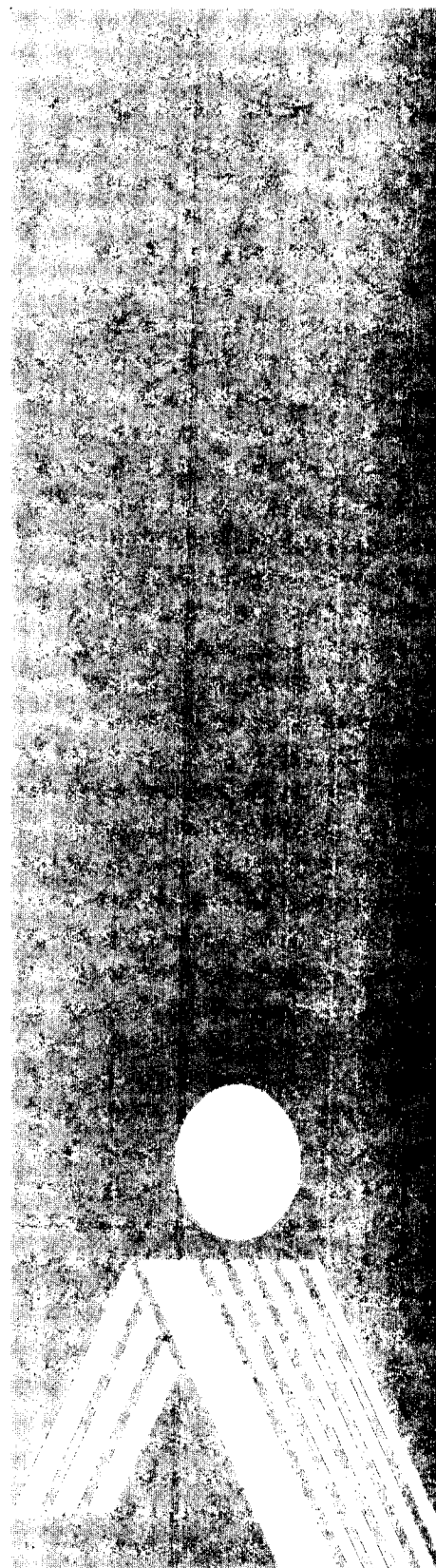
On a aussi constaté des augmentations du taux de mortalité chez les hommes des groupes d'âge supérieur à 60 ans en raison du cancer de la prostate. Les hommes du groupe d'âge très avancé, cependant, sont encore les plus susceptibles de mourir d'un cancer de la prostate. En fait, le nombre prévu de décès par cancer de la prostate pour 100 000 hommes âgés de 80 ans et plus en 1996 était à peu près le même que celui des décès causés par le cancer du poumon (tableau 4.5).

Depuis le début des années 80, on a connu une hausse encore plus spectaculaire du nombre de nouveaux cas diagnostiqués du cancer de la prostate chez les hommes âgés. En conséquence, le cancer de la prostate est aujourd'hui la première cause des nouveaux cas de cancer chez les hommes âgés de tous les groupes d'âge (tableau 4.6).

Cependant, l'incidence accrue du cancer de la prostate chez les hommes âgés reflète en partie l'application plus répandue de techniques de dépistage précoce. Rappelons aussi que l'incidence du cancer de la prostate chez les hommes âgés est substantiellement plus élevée que l'augmentation du nombre de décès entraînés par cette maladie chez les hommes de ces groupes d'âge. Voilà qui suggère que le cancer de la prostate est dépisté plus tôt ou qu'il est traité de façon plus efficace⁴.

Par ailleurs, il y a eu un accroissement du taux de mortalité par cancer du sein chez les femmes de 70 ans et plus. En fait, le cancer du sein était la principale

4. Source : Institut national du cancer du Canada, Statistiques canadiennes sur le cancer en 1996, Toronto, Canada, 1996.



cause des décès par cancer chez les femmes de 80 ans et plus en 1994 (tableau 4.5).

L'incidence des nouveaux cas de cancer du sein chez les femmes âgées a aussi augmenté au cours de la dernière décennie et demie. En conséquence, le cancer du sein reste la cause prépondérante des nouveaux cas de cancer chez les femmes âgées (tableau 4.6).

Tout comme c'est le cas pour le cancer de la prostate chez les hommes âgés, l'augmentation de l'incidence du cancer du sein chez les femmes âgées est plus élevée que l'augmentation du nombre de décès entraînés par la maladie chez cette population. La hausse relativement rapide du nombre de nouveaux cas diagnostiqués du cancer du sein chez les femmes âgées pourrait être en partie attribuable à un meilleur dépistage de la maladie dans ce groupe, un nombre plus grand de ces femmes, en particulier de celles qui ont de 60 à 79 ans, se soumettant à la mammographie⁵.

Le taux de suicide

Globalement, les personnes âgées sont un peu moins susceptibles de se suicider que les personnes de moins de 65 ans. En 1993, il y avait 14 suicides par tranche de 100 000 personnes âgées de 65 ans et plus, comparativement à 18 chez les personnes de 25 à 44 ans et à 17 chez les personnes de 45 à 64 ans. Le taux de suicide chez les personnes âgées, cependant, était à peu près le même que chez les 15 à 24 ans (tableau 4.7).

De même, l'incidence du suicide chez les personnes âgées a diminué depuis le début des années 80. En 1993, il y avait 14 suicides par tranche de 100 000 personnes âgées de 65 ans et plus, ce qui représente une baisse par rapport aux 18 enregistrés en 1981⁵.

Parmi la population âgée, les hommes ont bien davantage tendance au suicide que les femmes. En 1993, il y avait 24 suicides par tranche de 100 000 hommes de 65 ans et plus, comparativement à 6 par tranche de 100 000 femmes du même groupe d'âge.

De même, le taux de suicide chez les hommes âgés augmente avec l'âge. En 1993, il y avait 28 suicides par tranche de 100 000 hommes âgés de 85 ans et plus, et 27 chez ceux qui avaient de 75 à 84 ans, comparativement à 23 chez ceux qui avaient de 65 à 74 ans. Par contre, chez les femmes âgées, celles de 85 ans et plus étaient les moins susceptibles de se suicider, alors que celles de 75 à 84 ans étaient les plus susceptibles de se suicider.

Perception de l'état de santé

La plupart des personnes âgées, en particulier celles qui vivent dans un ménage privé⁶, décrivent leur état de santé général de façon positive. En 1995, 73 % de

5. Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé.

6. Ainsi que nous en avons déjà fait état dans le chapitre traitant des modalités de vie et de la situation de famille des aînés dans le ménage, la plupart des aînés (plus de 9 sur 10 en 1991) vivaient dans un ménage privé, tandis qu'un peu moins de 10 % d'entre eux étaient pensionnaires d'un établissement.

la population âgée de 65 ans et plus ne vivant pas en établissement ont déclaré avoir un état de santé bon (34 %), très bon (27 %) ou excellent (12 %). Parallèlement, toutefois, 21 % de ces personnes ont qualifié leur état de médiocre et 6 %, de mauvais (tableau 4.8).

Les personnes âgées vivant dans un établissement⁷ sont moins portées à décrire leur état de santé de façon positive. Pourtant, en 1995, 43 % des personnes âgées vivant en établissement ont qualifié leur état de santé de bon, de très bon ou d'excellent. Une autre tranche de 34 % d'entre elles ont qualifié leur état de médiocre, tandis que 22 % l'ont dit mauvais (tableau 4.9).

Les personnes des groupes d'âge plus avancé sont plus susceptibles que leurs homologues plus jeunes de qualifier leur état de santé de médiocre ou de mauvais. Par exemple, en 1995, 32 % des personnes âgées de 75 ans et plus vivant dans un ménage privé ont déclaré avoir un état de santé soit médiocre, soit mauvais, par opposition à 24 % de celles qui étaient âgées de 65 à 74 ans.

Les maladies chroniques

Si la plupart des aînés qualifient leur état de santé de relativement bon, nombre d'entre eux ont une maladie chronique, selon le diagnostic d'un professionnel de la santé. En 1995, 81 % des personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé ont déclaré avoir au moins une maladie chronique (tableau 4.10).

Les personnes âgées vivant dans un établissement sont encore proportionnellement plus nombreuses à souffrir d'une maladie chronique. En 1995, 95 % de ces personnes avaient ce type de maladie⁸.

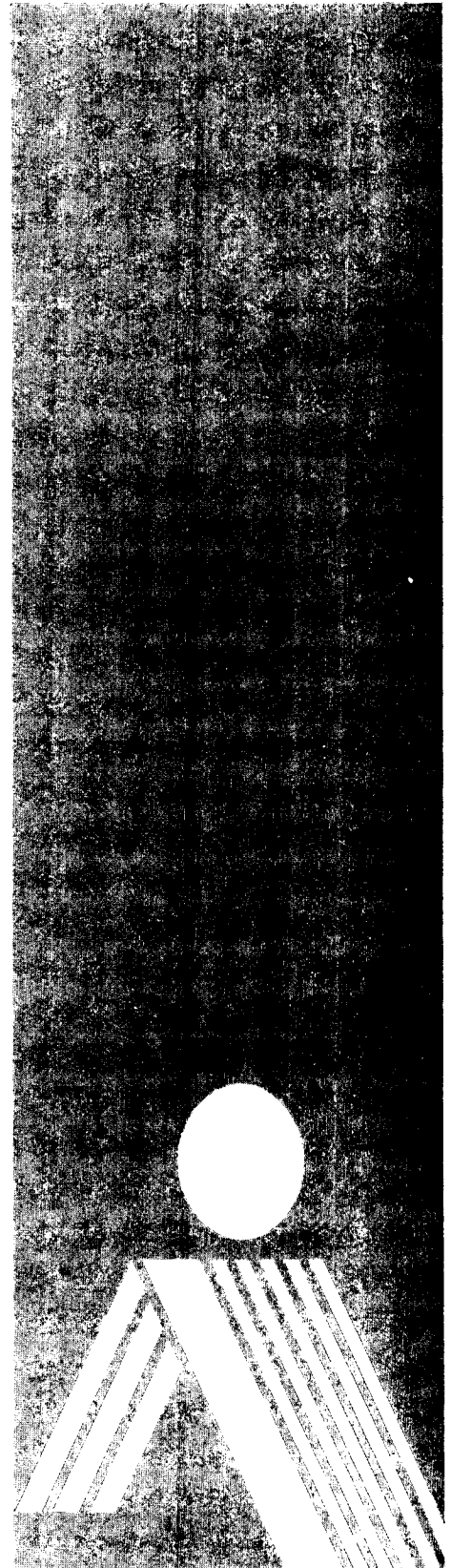
De même, les personnes âgées sont un peu plus susceptibles d'avoir une maladie chronique que les personnes des groupes d'âge plus jeunes. En 1995, 81 % des personnes âgées de 65 ans et plus ne vivant pas en établissement avaient ce problème, en regard de 69 % de celles de 55 à 64 ans, de 57 % de celles de 45 à 54 ans, de 47 % de celles de 25 à 44 ans et de 43 % de celles de 15 à 24 ans⁸.

La probabilité qu'ont les aînés de se voir diagnostiquer une maladie chronique s'accroît avec l'âge. En 1995, 86 % des personnes de 75 ans et plus vivant dans un ménage privé avaient au moins une maladie chronique, comparativement à 78 % de celles qui étaient âgées de 65 à 74 ans.

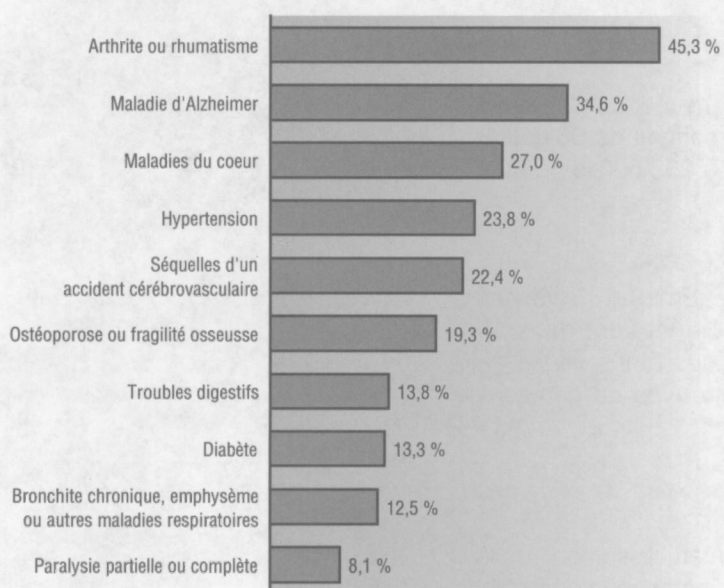
Les femmes âgées sont plus susceptibles que les hommes âgés d'être atteintes d'une maladie chronique. En 1995, 83 % des femmes de 65 ans et plus ne vivant pas en établissement avaient ce problème, par opposition à 77 % des hommes âgés.

7. Inclut les résidents des établissements de soins de longue durée comme les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins pour bénéficiaires internes ayant une incapacité, mais exclut ceux des établissements de soins de longue durée des bases militaires, des établissements correctionnels ou des réserves indiennes.

8. Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Graphique 4.3

Pourcentage de personnes âgées résidant en établissement¹ atteintes de certains troubles chroniques, 1995


1. Inclut les résidents des établissements de soins de longue durée tels que les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins pour bénéficiaires internes ayant une incapacité, mais exclut ceux des établissements de soins de longue durée des bases militaires, des établissements correctionnels ou des réserves indiennes.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.

L'arthrite et le rhumatisme sont les problèmes de santé chroniques les plus courants que déclarent les aînés. En 1995, 40 % de la population âgée de 65 ans et plus ne vivant pas en établissement s'était vu diagnostiquer une de ces maladies par un professionnel de la santé, tandis que 29 % de ces personnes présentaient de l'hypertension, 18 %, des maux de dos, 17 %, des cardiopathies chroniques, 16 %, des allergies alimentaires ou autres, 14 %, des cataractes et 11 %, du diabète. Parallèlement, des pourcentages plus faibles de personnes âgées ont déclaré souffrir de bronchite chronique ou d'emphysème (6 %), de sinusite (5 %), d'ulcères (5 %), d'asthme (5 %) ou de migraine (4 %).

Les personnes âgées vivant en établissement sont également plus susceptibles de souffrir d'arthrite ou de rhumatisme. En 1995, 45 % de ces personnes souffraient d'arthrite ou de rhumatisme, tandis que 27 % d'entre elles présentaient une maladie du coeur chronique, 24 %, de l'hypertension, 22 %, des séquelles d'un accident cérébrovasculaire, 19 %, de l'ostéoporose ou une fragilité osseuse, 14 %, des troubles digestifs chroniques, 13 %, un diabète, 13 %, une bronchite chronique, de l'emphysème ou une autre maladie respiratoire et 8 %, une paralysie partielle ou complète (graphique 4.3).

Les limitations d'activités

Une proportion substantielle d'aînés déclarent aussi éprouver certaines restrictions dans leurs activités en raison d'un problème de santé à long terme. En 1995, 39 % de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé ont dit éprouver certaines limitations d'activités découlant d'une maladie chronique (tableau 4.11).

Une proportion encore plus importante d'aînés vivant dans un établissement ont déclaré subir certaines limitations d'activités à cause d'un problème de santé à long terme. En fait, en 1995, 80 % de ces personnes présentaient un certain degré de limitation en raison de ce type d'affection. En conséquence de ces restrictions, 72 % des aînés vivant en établissement avaient besoin d'aide au chapitre des soins personnels, comme prendre un bain, s'habiller et prendre leurs repas, tandis que près de la moitié avaient besoin d'aide pour se mettre au lit et s'en lever (49 %), s'asseoir et se relever (46 %) ou circuler à l'intérieur (47 %) (tableau 4.12).

La probabilité qu'ont les aînés ne vivant pas en établissement de présenter un certain degré de limitation d'activités en raison d'un problème de santé augmente dans les groupes d'âge plus avancé. En 1995, près de la moitié (46 %) de ces personnes qui avaient 75 ans et plus éprouvaient un certain degré de limitation d'activités, tandis que ce chiffre était de 36 % chez celles de 65 à 74 ans.

On constate par contre peu de variation dans la proportion d'aînés de différents groupes d'âge vivant en établissement qui ont déclaré avoir des limitations d'activités en raison d'un problème de santé à long terme. En général, les aînés d'âge plus avancé sont cependant plus susceptibles d'avoir besoin d'aide au chapitre des soins personnels et d'autres activités.

La démence

Une petite proportion d'aînés souffrent de la maladie d'Alzheimer ou d'un autre type de démence. En 1991, 8 % de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus⁹ avaient cette maladie; la même année, on estimait à 252 600 le nombre d'aînés qui en étaient atteints.

Un peu plus de la moitié des aînés qui ont la maladie d'Alzheimer ou un autre type de démence vivent dans un établissement de santé. En 1991, 51 % des personnes de 65 ans et plus souffrant de cette maladie vivaient dans un établissement. La même année, 52 % de l'ensemble des aînés vivant en établissement avaient la maladie d'Alzheimer ou un autre type de démence (graphique 4.3).

Les troubles cognitifs

Un nombre relativement restreint d'aînés ne vivant pas en établissement ont la maladie d'Alzheimer, mais une grande proportion de ces personnes déclarent éprouver certains problèmes cognitifs, c'est-à-dire qu'ils ont des oublis plus ou moins fréquents ou qu'ils ont du mal à raisonner. En 1995, 33 % des personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé ont dit éprouver ces types de problèmes. La même année, 25 % d'entre elles avaient des trous de mémoire plus ou moins importants, alors que 8 % avaient du mal à raisonner (tableau 4.13).

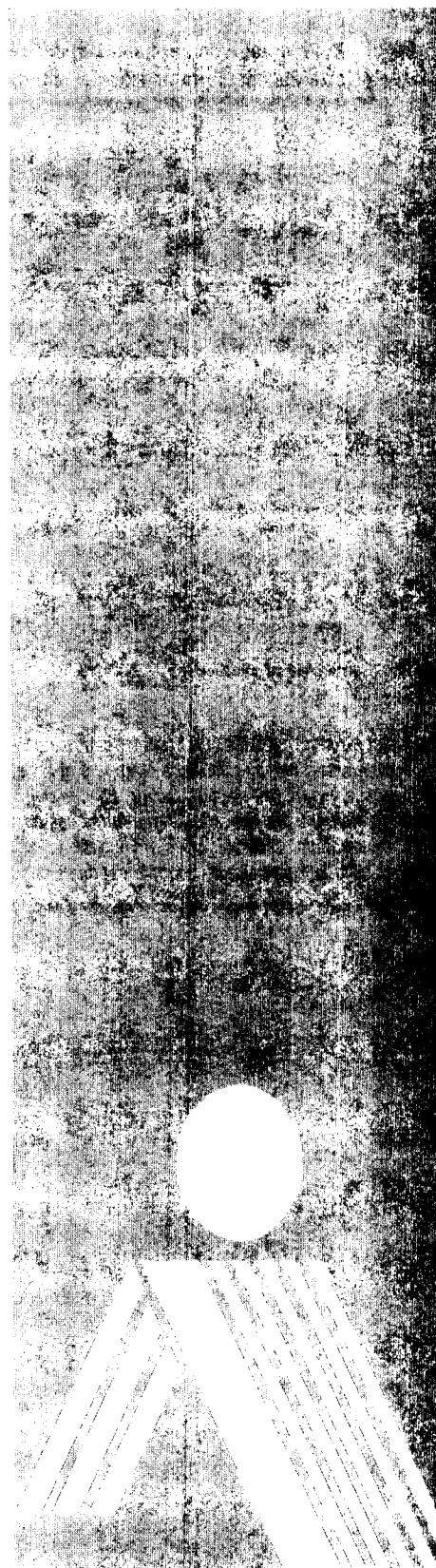
Les aînés vivant en établissement sont encore plus susceptibles que les autres d'éprouver des troubles cognitifs. En 1995, 66 % des pensionnaires d'établissement âgés de 65 ans et plus avaient des problèmes de mémoire; en fait, 21 % étaient incapables de se rappeler quoi que ce soit (tableau 4.14).

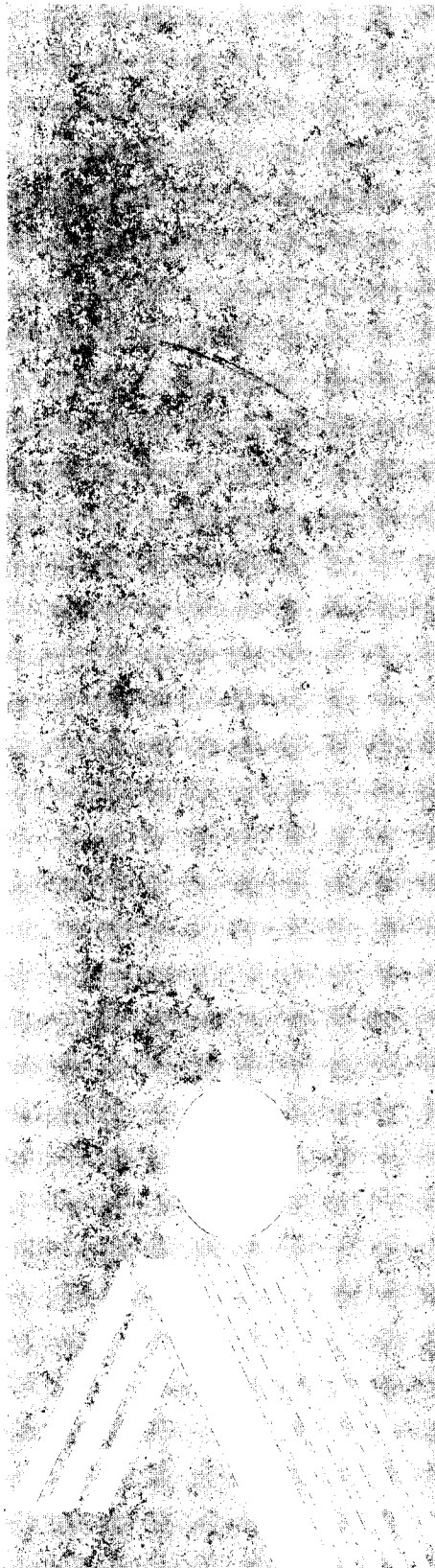
De même, en 1995, 66 % des aînés vivant en établissement avaient du mal à enchaîner des idées. La même année, 32 % étaient incapables de raisonner ou de résoudre un problème quelconque (tableau 4.15).

Les problèmes cognitifs sont un peu plus prononcés chez les aînés d'âge avancé que chez leurs homologues plus jeunes. En 1995, 38 % des personnes âgées de 75 ans et plus ne vivant pas en établissement ont déclaré éprouver ces types de problèmes, en regard de 30 % des personnes de 65 à 74 ans (tableau 4.13).

Chez les aînés vivant en établissement, les problèmes cognitifs augmentent également avec l'âge. En 1995, 70 % des personnes de 85 ans et plus vivant dans un établissement avaient des problèmes de mémoire, en regard de 54 % des personnes de 65 à 74 ans (tableau 4.14).

9. Pour plus de renseignements, voir «Démence chez les personnes âgées,» dans l'édition d'automne 1996 de *Rapports sur la santé*, Statistique Canada, publication n° 82-003-XPB au catalogue.





Les hommes des groupes d'âge plus avancé sont les plus susceptibles d'éprouver des problèmes cognitifs. En 1995, 42 % des hommes de 75 ans et plus vivant dans un ménage privé, par opposition à 36 % des femmes du même groupe d'âge et à 30 % des hommes et des femmes de 65 à 74 ans, ont déclaré éprouver ces types de problèmes (tableau 4.13).

Les hommes des groupes d'âge très avancé sont particulièrement nombreux à éprouver des problèmes de mémoire. En 1995, 34 % des hommes de 75 ans et plus ne vivant pas en établissement ont manifesté des oublis plus ou moins importants, en regard de 23 % des femmes du même groupe d'âge et de 24 % des hommes de 65 à 74 ans.

Les douleurs chroniques

Une forte proportion d'aînés déclarent souffrir de malaises ou de douleurs chroniques. En 1995, 32 % des personnes de 65 ans et plus ne vivant pas en établissement ont éprouvé des malaises ou des douleurs chroniques, en regard d'un peu plus de 20 % des personnes de 55 à 64 ans et de 45 à 54 ans, et de moins de 15 % de celles des groupes d'âge inférieur à 45 ans (tableau 4.16).

Une proportion analogue d'aînés vivant en établissement souffrent de malaises ou de douleurs chroniques. En 1995, 36 % de ces personnes ont dit éprouver des malaises ou des douleurs constantes (tableau 4.17).

Les aînés d'âge avancé vivant dans un ménage privé sont plus susceptibles que leurs homologues plus jeunes d'éprouver des malaises ou des douleurs chroniques. En 1995, 35 % des personnes de 75 ans et plus ne vivant pas en établissement, par opposition à 30 % des personnes de 65 à 74 ans, ont déclaré éprouver des douleurs chroniques. On relève une tendance semblable chez les aînés vivant en établissement, bien que les personnes de 85 ans et plus aient été légèrement moins portées à se plaindre de malaises ou de douleurs chroniques que les personnes de 75 à 84 ans.

Une petite proportion d'aînés éprouvent également des malaises ou des douleurs chroniques graves. En 1995, 6 % des personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé ont dit éprouver des douleurs chroniques graves, à l'instar de 7 % des aînés vivant dans un établissement⁸.

Des douleurs chroniques empêchent plusieurs aînés de se livrer à certaines activités. En 1995, 24 % des personnes de 65 ans et plus ne vivant pas en établissement ont souligné que des malaises ou des douleurs chroniques les empêchaient de se livrer à tout le moins à un certain nombre d'activités. La même année, des malaises ou des douleurs chroniques empêchaient 6 % des aînés de participer à la quasi totalité des activités, tandis qu'une autre tranche de 6 % étaient limités dans leur participation à certaines activités et que 12 % ne pouvaient prendre part à quelques-unes des activités⁸.

Une proportion analogue d'aînés vivant en établissement sont incapables de participer à certaines activités à cause de malaises ou de douleurs. En 1995, 27 % des aînés vivant dans un établissement ont déclaré que leur participation à certaines activités était restreinte en raison de malaises ou de douleurs chroniques⁸.

Une des retombées de cette situation est que plusieurs aînés prennent des analgésiques. En 1995, 58 % des personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé avaient eu recours à un analgésique pendant le mois précédant l'enquête. Pendant cette période, les aînés avaient toutefois été légèrement moins portés à prendre des analgésiques que leurs cadets (tableau 4.27).

Les blessures

Environ 1 aîné sur 10 avait subi une blessure en 1995. La même année, un peu moins de 10 % des personnes de 65 ans et plus vivant tant en établissement qu'ailleurs⁸ avaient subi une blessure d'un type quelconque.

Les aînés étaient toutefois moins susceptibles que les personnes plus jeunes d'être blessés. Parmi les personnes vivant dans un ménage privé, par exemple, 9 % de celles qui avaient 65 ans et plus avaient subi une blessure en 1995, en regard de 11 % de celles qui avaient de 55 à 64 ans, de 14 % de celles qui avaient de 45 à 54 ans, de 19 % de celles qui avaient de 25 à 44 ans et de 26 % des 15 à 24 ans (tableau 4.18).

Les femmes âgées ont plus tendance que leurs homologues masculins à subir des blessures. En 1995, 10 % des femmes de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé avaient été blessées, par opposition à 7 % de leurs homologues masculins.

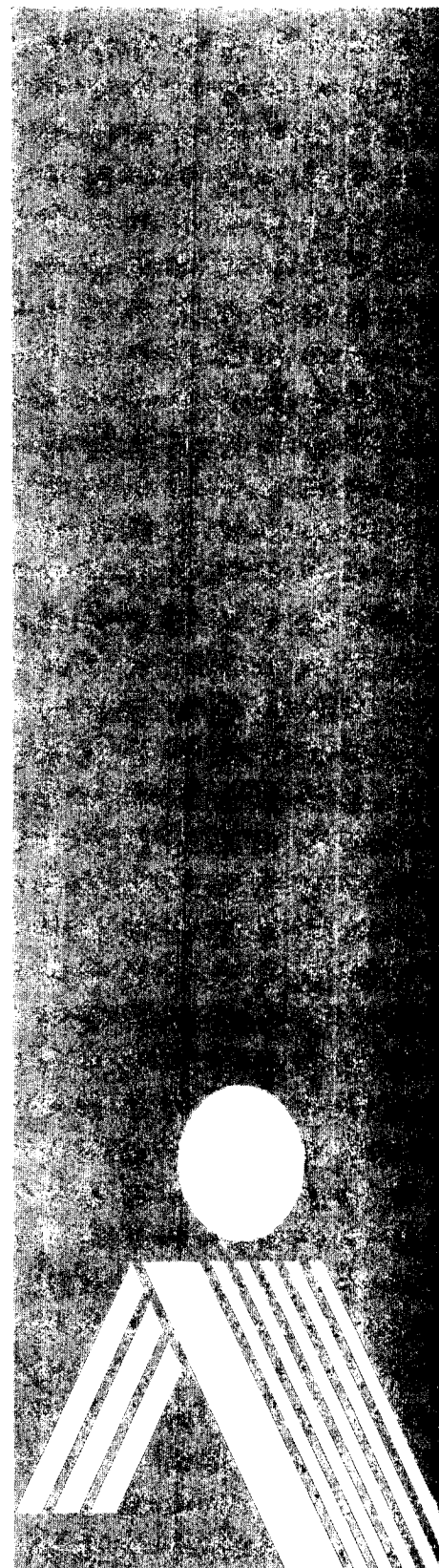
Chez la plupart des aînés, les blessures surviennent à l'occasion d'une chute. En 1995, 5 % des personnes de 65 ans et plus ne vivant pas en établissement se sont blessées lors d'une chute. Les femmes âgées sont particulièrement vulnérables aux blessures occasionnées par les chutes; cette même année, 6 % des femmes âgées de 65 ans et plus, en regard de 3 % de leurs homologues masculins, avaient été blessées lors de chutes⁸.

Les troubles visuels

Un certain nombre d'aînés ont des problèmes visuels non corrigés par leurs lunettes ou leurs verres de contact. En 1995, 8 % des personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé ont déclaré que leur vue n'était pas assez bonne pour lire, même en portant des verres correcteurs. Cette situation était celle de 2 % des personnes de 15 à 64 ans (tableau 4.19).

Les aînés vivant en établissement sont encore plus susceptibles d'éprouver des problèmes visuels. En 1995, 28 % de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus vivant en établissement ne voyaient pas assez bien pour lire, même avec des verres correcteurs (tableau 4.20).

La prévalence des problèmes visuels augmente également chez les personnes des groupes d'âge plus avancé. En 1995, 12 % des personnes de 75 ans et plus vivant dans un ménage privé, en regard de 5 % des 65 à 74 ans, ne voyaient pas assez bien pour lire, même avec des verres correcteurs. De même, parmi les aînés vivant en établissement, 37 % de ceux de 85 ans et plus avaient des problèmes visuels, par opposition à 23 % de ceux de 75 à 84 ans et à 15 % de ceux de 65 à 74 ans.



De même, les femmes âgées risquent davantage que les hommes âgés d'éprouver des problèmes visuels. Parmi les personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé, 10 % des femmes ne voyaient pas suffisamment bien pour lire, soit le double de leurs homologues masculins (5 %). Pendant la même période, 30 % des femmes âgées vivant en établissement avaient des problèmes visuels, comparativement à 23 % de leurs homologues masculins.

Les troubles auditifs

Un certain nombre d'aînés éprouvent également des problèmes auditifs. En 1995, 6 % des personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé étaient incapables de suivre une conversation, même avec une prothèse auditive. Cette situation était celle de 1 % des personnes de 15 à 64 ans (tableau 4.21).

Parallèlement, environ le quart des aînés vivant en établissement ont des problèmes auditifs. En 1995, 26 % des personnes de 65 ans et plus vivant en établissement ne pouvaient suivre une conversation de groupe, même avec une prothèse auditive⁸.

Comme dans le cas des problèmes visuels, la prévalence des problèmes auditifs chez les aînés augmente avec l'âge. En 1995, 8 % des personnes de 75 ans et plus vivant dans un ménage privé avaient du mal à entendre, en regard de 5 % de celles de 65 à 74 ans.

La consultation de professionnels de la santé

La quasi totalité des aînés consultent au moins un professionnel de la santé par an. En 1995, 96 % des personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé ont déclaré consulter au moins un professionnel de la santé. La même année, 87 % de ces personnes avaient consulté un omnipraticien, 48 %, un oculiste, 38 %, un dentiste ou un orthodontiste et 32 %, un autre spécialiste (tableau 4.22).

Les aînés vivant en établissement consultent aussi un médecin régulièrement. En 1995, 96 % d'entre eux voyaient un médecin au moins une fois l'an. La même année, 26 % avaient vu un médecin au moins une fois par semaine et 37 % le voyaient au moins une fois par mois (tableau 4.23).

En outre, la plupart des aînés vivant en établissement voient une infirmière régulièrement. En 1995, 91 % de la population de 65 ans et plus vivant en établissement voyait une infirmière au moins une fois par semaine. La même année, 14 % des aînés vivant en établissement voyaient un thérapeute au moins une fois par semaine et 22 % d'entre eux, au moins une fois par mois⁹.

L'hospitalisation

Les aînés forment une proportion relativement importante de la population hospitalisée. En 1993-1994, le nombre de départs de l'hôpital¹⁰ pour

10. Par départ de l'hôpital, on entend la sortie ou le décès d'un malade hospitalisé. Ces statistiques ne reflètent cependant pas la situation individuelle des malades, puisque ces derniers peuvent être hospitalisés à plusieurs reprises.

100 000 personnes de 65 ans et plus était presque le triple du taux se rapportant aux personnes de 45 à 64 ans (tableau 4.24).

Les taux d'hospitalisation sont beaucoup plus élevés chez les aînés d'âge avancé que chez leurs homologues plus jeunes. En 1993-1994, le nombre de départs pour 100 000 personnes de 75 ans et plus était supérieur de près de 70 % au taux constaté chez les personnes de 65 à 74 ans.

Les aînés ont aussi tendance à être hospitalisés pendant des périodes considérablement plus longues que leurs cadets. En 1993-1994, la moyenne des séjours à l'hôpital des personnes de 65 ans et plus était de 20 jours, en regard de 10 jours chez les personnes de 45 à 64 ans, de 7 jours chez celles de 35 à 44 ans et de 5 jours ou moins chez celles des groupes d'âge inférieur à 35 ans.

Les aînés d'âge avancé séjournent à l'hôpital pendant des périodes beaucoup plus longues que leurs homologues plus jeunes. En 1993-1994, la moyenne des séjours selon les départs chez les personnes de 75 ans et plus était de 25 jours, en regard de 15 jours chez les personnes de 65 à 74 ans.

Les femmes âgées ont tendance à séjourner à l'hôpital plus longtemps que les hommes âgés. En 1993-1994, la moyenne des séjours à l'hôpital des femmes de 65 ans et plus était de 23 jours, en regard de 17 jours chez les hommes du même groupe d'âge. On constate un écart encore plus marqué dans la durée des séjours à l'hôpital des aînés, hommes ou femmes, d'âge avancé. En 1993-1994, le séjour à l'hôpital des femmes de 75 ans et plus durait en moyenne 28 jours, alors qu'il se chiffrait à 21 jours chez leurs homologues masculins.

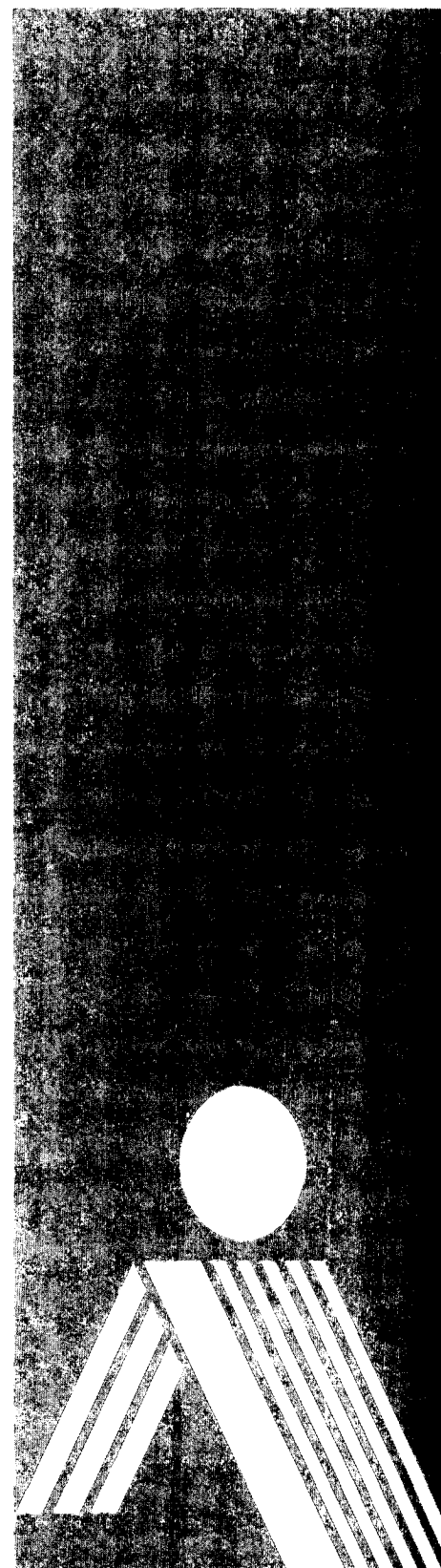
Les médicaments

La majorité des aînés prennent des médicaments prescrits ou en vente libre, sous une forme ou une autre. En 1995, 74 % des personnes de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé avaient pris un médicament quelconque durant les deux jours précédant l'enquête. En fait, 51 % d'entre elles avaient pris deux médicaments ou plus pendant cette période (tableau 4.25).

La même année, la quasi totalité des aînés vivant en établissement prenaient des médicaments sous une forme ou une autre. En 1995, 96 % de ces personnes avaient pris au moins un type de médicament durant les deux jours précédant l'enquête (tableau 4.26).

De même, la plupart des aînés vivant dans un établissement prennent plus d'un type de médicament. En 1995, 88 % d'entre eux avaient pris deux ou plusieurs médicaments durant les deux jours précédant l'enquête; en fait, 38 % de ces personnes avaient pris plus de cinq types distincts de médicaments au cours de cette période.

La proportion d'aînés qui prennent des médicaments augmente un peu avec l'âge. En 1995, parmi les aînés vivant dans un ménage privé, 78 % de ceux de 75 ans et plus, en regard de 71 % de ceux de 65 à 74 ans, avaient pris au moins un type de médicament durant les deux jours précédant l'enquête. Ces personnes



d'âge plus avancé étaient également plus susceptibles que leurs homologues de 65 à 74 ans d'avoir pris plus d'un médicament pendant la même période, soit 56 % contre 48 %.

Les analgésiques sont le type de médicament le plus courant chez les aînés. En 1995, 58 % des aînés vivant dans un ménage privé avaient pris ce type de médicament au moins une fois au cours du mois précédant l'enquête, tandis que 29 % d'entre eux avaient pris un médicament contre l'hypertension et que 21 % en avaient pris un autre pour une cardiopathie. Parallèlement, des pourcentages plus faibles de ces personnes avaient pris des médicaments contre le rhume ou la toux (8 %), de la pénicilline ou un autre antibiotique (8 %), des somnifères (7 %), des médicaments contre l'asthme (5 %), des tranquillisants (5 %), des médicaments contre les allergies (4 %) ou des antidépresseurs (4 %) (tableau 4.27).

L'usage du tabac

Les aînés sont moins portés que leurs cadets à fumer régulièrement. En 1995, à peine 12 % des aînés vivant dans un ménage privé fumaient quotidiennement, en regard de 22 % des 55 à 64 ans, de 27 % des 45 à 54 ans, de 31 % des 25 à 44 ans et de 24 % des 15 à 24 ans (tableau 4.28).

Les aînés vivant dans un établissement ont moins tendance à fumer que leurs homologues plus jeunes. En 1995, 10 % des personnes de 65 ans et plus vivant en établissement étaient des fumeurs habituels ou occasionnels, comparativement à 32 % des 15 à 64 ans (graphique 4.4).

Beaucoup d'aînés sont toutefois d'anciens fumeurs. En 1995, 38 % des aînés vivant dans un ménage privé avaient déjà fumé quotidiennement, tandis que 7 % d'entre eux avaient déjà fumé à l'occasion.

Les aînés de 65 à 74 ans sont plus susceptibles que les aînés d'âge plus avancé de fumer régulièrement. En 1995, 14 % des personnes de 65 à 74 ans vivant dans un ménage privé fumaient régulièrement, en regard de 9 % des 75 ans et plus.

De même, les hommes âgés sont proportionnellement plus nombreux à fumer que les femmes âgées. En 1995, 14 % des hommes âgés de 65 ans et plus ne vivant pas en établissement étaient des fumeurs habituels, en regard de 10 % de leurs homologues féminines. Parallèlement, 15 % des hommes âgés vivant en établissement, en regard de 7 % de leurs homologues féminines, étaient des fumeurs habituels ou occasionnels.

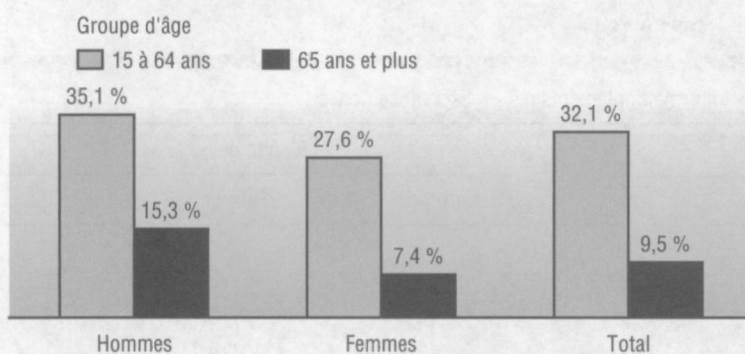
La consommation d'alcool

Les aînés sont proportionnellement moins nombreux que les personnes plus jeunes à consommer de



Graphique 4.4

Pourcentage de personnes résidant en établissement qui fumaient quotidiennement¹, 1994



1. Inclut les résidents des établissements de soins de longue durée tels que les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins pour bénéficiaires internes ayant une incapacité, mais exclut ceux des établissements de soins de longue durée des bases militaires, des établissements correctionnels ou des réserves indiennes.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1994.

l'alcool régulièrement. En 1995, 40 % des aînés étaient des buveurs habituels, c'est-à-dire qu'ils prenaient au moins une consommation par mois. Par comparaison, cette situation était celle de plus de 50 % des personnes des groupes d'âge inférieur à 65 ans (tableau 4.29).

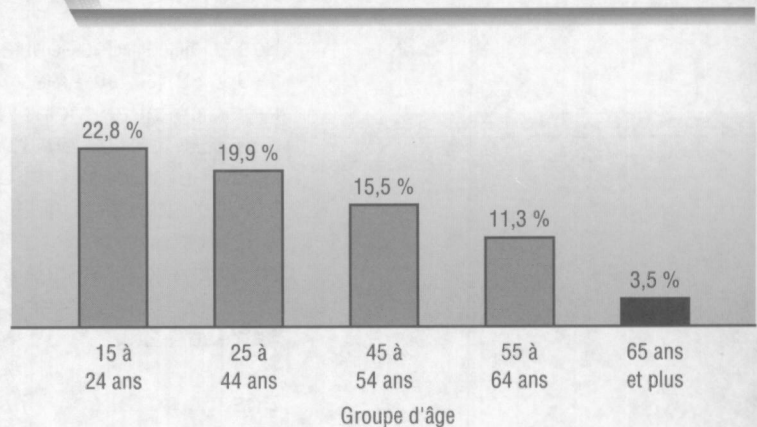
En outre, les aînés sont beaucoup moins enclins que leurs cadets à être de grands buveurs. En 1995, tout juste 4 % des aînés avaient pris au moins cinq consommations en cinq occasions ou plus, comparativement à 11 % des personnes de 55 à 64 ans, à 16 % des 45 à 54 ans, à 20 % des 25 à 44 ans et à 23 % des 15 à 24 ans (graphique 4.5).

Comme pour l'usage du tabac, les aînés relativement jeunes sont plus susceptibles de consommer des boissons alcoolisées régulièrement que les aînés d'âge avancé. En 1995, 45 % des personnes de 65 à 74 ans prenaient au moins une consommation par mois, en regard de 31 % des 75 ans et plus.

Les hommes âgés sont plus susceptibles que les femmes âgées de consommer régulièrement des boissons alcoolisées. En 1995, 52 % des hommes âgés étaient des buveurs habituels, par opposition à 31 % de leurs homologues féminines. Les hommes âgés étaient en outre plus susceptibles que les femmes du même groupe d'âge d'être de grands buveurs. En 1995, 7 % des hommes âgés étaient de grands buveurs, tandis que, chez les femmes âgées, ce chiffre était infime⁸.



Graphique 4.5
Pourcentage de grands buveurs¹, 1994



1. Personnes ayant consommé au moins cinq verres d'alcool en cinq occasions ou plus au cours des 12 derniers mois.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1994.



Tableau 4.1

Espérance de vie à la naissance et à l'âge de 65 ans, 1921 à 1991

	Années supplémentaires — Espérance de vie					
	À la naissance			À l'âge de 65 ans		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1921	58,8	60,6	59,7	13,0	13,6	13,3
1931	60,0	62,1	61,0	13,0	13,7	13,3
1941	63,0	66,3	64,6	12,8	14,1	13,4
1951	66,4	70,9	68,5	13,3	15,0	14,1
1961	68,4	74,3	71,1	13,6	16,1	14,8
1971	69,4	76,4	72,7	13,8	17,6	15,7
1981	71,9	79,1	75,4	14,6	18,9	16,8
1991	74,6	81,0	77,8	15,8	20,0	18,0

Source : Statistique Canada, publications n°s 84-537-XPB et 89-506-XPB au catalogue.



Tableau 4.2

Espérance de vie à divers âges, 1991

Âge	Années supplémentaires — Espérance de vie		
	Hommes	Femmes	Total
65 ans	15,8	20,0	18,0
70 ans	12,6	16,1	14,5
75 ans	9,7	12,6	11,4
80 ans	7,4	9,5	8,7
85 ans	5,5	7,0	6,4
90 ans et plus	4,3	5,1	4,8

Source : Statistique Canada, publication n° 84-537-XPB au catalogue.



Tableau 4.3

Taux de mortalité¹ selon certaines causes, 1980 et 1994

	Hommes		Femmes		Total	
	1980	1994	1980	1994	1980	1994
	décès pour 100 000 habitants					
Cancer	1 414,8	1 543,8	794,9	918,1	1 054,4	1 177,2
Cardiopathies	2 520,1	1 726,7	1 654,9	1 160,8	2 022,9	1 404,2
Accidents cérébrovasculaires	612,3	416,8	550,6	383,0	578,5	399,6
Maladies respiratoires	624,0	675,6	251,2	360,7	400,2	485,0
Cirrhose et maladies chroniques du foie	56,5	49,0	21,8	22,6	37,1	34,1
Total — Ensemble des causes	6 369,1	5 597,9	4 108,9	3 806,9	5 055,9	4 559,5

1. Taux comparatifs calculés en prenant pour référence la population de 1991.

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé.



Tableau 4.4

Taux de mortalité¹ chez les hommes et les femmes âgés selon certaines causes, 1980 et 1994

	Groupe d'âge					
	65 à 74 ans		75 à 84 ans		85 ans et plus	
	1980	1994	1980	1994	1980	1994
	décès pour 100 000 habitants					
Cancer						
Hommes	1 074,2	1 096,4	1 919,2	1 997,0	2 585,6	2 952,2
Femmes	590,2	659,9	968,7	1 061,4	1 485,4	1 524,0
Total	811,0	858,3	1 350,1	1 430,8	1 854,6	1 957,1
Cardiopathies						
Hommes	1 521,0	886,8	3 330,0	2 309,7	7 587,8	5 451,6
Femmes	702,4	400,7	2 134,6	1 413,1	6 151,4	4 694,4
Total	1 075,8	621,6	2 602,2	1 767,1	6 633,4	4 924,1
Accidents cérébrovasculaires						
Hommes	257,8	152,0	892,4	592,2	2 272,9	1 632,1
Femmes	181,4	107,6	740,1	471,3	2 286,4	1 706,2
Total	216,3	127,4	801,3	519,0	2 281,8	1 683,7
Maladies respiratoires						
Hommes	285,2	249,3	845,7	921,1	2 383,4	2 768,1
Femmes	94,7	124,2	291,7	428,5	1 126,4	1 499,4
Total	181,6	181,0	514,0	623,0	1 548,3	1 884,2
Cirrhose et maladies chroniques du foie						
Hommes	69,2	52,4	47,5	44,4	28,4	37,2
Femmes	25,3	21,3	16,7	22,6	15,2	14,9
Total	45,3	35,4	29,0	31,2	19,6	21,8
Total — Ensemble des causes						
Hommes	3 789,3	2 972,8	8 511,7	7 390,6	18 958,4	17 329,9
Femmes	1 933,1	1 643,3	5 186,1	4 478,5	14 427,4	13 650,7
Total	2 779,7	2 247,5	6 520,6	5 628,2	15 947,9	14 766,6

1. Taux comparatifs calculés en prenant pour référence la population de 1991.

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé.

Tableau 4.5
 Taux de mortalité par cancer chez les personnes âgées de 60 ans et plus selon le type de cancer, 1980 et 1996¹

	Groupe d'âge					
	60 à 69 ans		70 à 79 ans		80 ans et plus	
	1980	1996	1980	1996	1980	1996
	décès pour 100 000 habitants					
Poumon						
Hommes	290,5	303,3	471,2	540,4	460,8	650,8
Femmes	67,4	143,6	85,8	209,3	76,8	174,7
Total	172,0	220,8	253,2	351,0	213,4	335,9
Sein						
Femmes	93,2	94,0	121,8	143,1	168,9	210,0
Prostate						
Hommes	44,1	61,6	170,5	220,3	510,2	639,1
Côlon et rectum						
Hommes	85,6	77,4	185,0	150,1	323,7	272,4
Femmes	62,5	44,4	131,7	89,2	262,3	201,7
Total	73,3	60,3	154,8	115,3	284,2	225,6
Autres cancers						
Hommes	340,6	337,2	636,6	642,7	1 036,4	1 135,9
Femmes	225,9	228,4	419,4	443,4	773,9	780,8
Total	279,7	281,0	513,8	528,7	867,3	901,0
Total — Cancers						
Hommes	760,9	779,6	1 463,2	1 553,4	2 331,1	2 698,2
Femmes	449,0	510,4	758,7	884,9	1 282,0	1 367,1
Total	595,2	640,5	1 064,8	1 171,2	1 655,3	1 817,8

1. Les chiffres de 1996 sont des taux estimatifs.

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé; Institut national du cancer du Canada, Statistiques canadiennes sur le cancer en 1996, Toronto, Canada, 1996.



Tableau 4.6

Taux d'incidence du cancer chez les personnes âgées de 60 ans et plus selon le type de cancer, 1980 et 1996¹

	Groupe d'âge					
	60 à 69 ans		70 à 79 ans		80 ans et plus	
	1980	1996	1980	1996	1980	1996
	nouveaux cas pour 100 000 habitants					
Poumon						
Hommes	340,3	373,6	508,9	582,4	421,1	581,9
Femmes	88,3	197,7	93,4	255,3	76,4	167,3
Total	206,4	282,7	274,0	395,4	199,1	307,7
Sein						
Femmes	249,8	366,1	271,7	445,8	320,8	396,6
Prostate						
Hommes	199,8	472,1	548,9	1 078,1	931,9	1 360,6
Côlon et rectum						
Hommes	192,4	234,1	341,3	379,9	524,9	523,2
Femmes	152,3	137,1	258,6	244,1	408,6	378,7
Total	171,1	184,0	294,5	302,2	450,0	427,7
Autres cancers						
Hommes	604,0	667,1	985,8	1 025,2	1 342,1	1 425,6
Femmes	454,4	457,6	643,4	711,8	847,2	928,4
Total	524,6	558,8	792,2	845,9	1 023,3	1 096,7
Total — Cancers						
Hommes	1 336,5	1 747,0	2 384,9	3 065,5	3 220,1	3 891,3
Femmes	944,8	1 158,5	1 267,2	1 657,0	1 653,0	1 871,0
Total	1 128,5	1 442,9	1 752,8	2 260,1	2 210,7	2 555,0

1. Les chiffres de 1996 sont des taux estimatifs.

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé; Institut national du cancer du Canada, Statistiques canadiennes sur le cancer en 1996, Toronto, Canada, 1996.



Tableau 4.7

Taux de suicide, 1993

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
	suicides pour 100 000 habitants		
15 à 24 ans	23,8	4,7	14,4
25 à 44 ans	28,2	6,9	17,6
45 à 64 ans	26,2	7,9	17,0
65 à 74 ans	23,0	5,5	13,4
75 à 84 ans	26,5	6,9	14,6
85 ans et plus	28,3	5,0	12,1
Total — 65 ans et plus	24,4	5,9	13,7

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sur la santé.

Tableau 4.8

État de santé général des personnes vivant dans un ménage privé, 1995

Groupe d'âge	Personnes déclarant leur état de santé					Total
	Excellent	Très bon	Bon	Médiocre	Mauvais	
	%					
15 à 24 ans						
Hommes	33,8	39,9	23,2	2,8*	--	100,0
Femmes	26,6	43,9	24,2	4,5*	--	100,0
Total	30,2	41,9	23,7	3,7*	--	100,0
25 à 44 ans						
Hommes	30,1	42,0	23,3	3,6	--	100,0
Femmes	29,7	38,6	24,7	5,6	--	100,0
Total	29,9	40,3	24,0	4,6	1,1	100,0
45 à 54 ans						
Hommes	25,4	37,4	26,1	8,7	2,4*	100,0
Femmes	22,6	36,1	28,5	9,3	3,6*	100,0
Total	24,0	36,7	27,3	9,0	2,9	100,0
55 à 64 ans						
Hommes	16,6	33,4	32,8	13,0	4,1*	100,0
Femmes	19,2	28,7	33,4	14,2	4,4*	100,0
Total	18,0	30,9	33,2	13,6	4,3	100,0
65 à 74 ans						
Hommes	12,6	29,1	34,1	18,2	6,1	100,0
Femmes	13,1	28,5	35,1	19,3	4,0	100,0
Total	12,9	28,7	34,6	18,8	4,9	100,0
75 ans et plus						
Hommes	11,4	23,5	35,0	21,9	8,2	100,0
Femmes	12,0	25,3	30,1	24,4	8,2	100,0
Total	11,8	24,6	32,0	23,4	8,2	100,0
Total — 65 ans et plus						
Hommes	12,2	27,2	34,4	19,4	6,8	100,0
Femmes	12,7	27,3	33,1	21,3	5,6	100,0
Total	12,4	27,2	33,7	20,5	6,1	100,0

* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 4.9

État de santé général des personnes vivant dans un établissement¹, 1995

	Personnes déclarant leur état de santé					Total
	Excellent	Très bon	Bon	Médiocre	Mauvais	
	%					
Groupe d'âge						
Moins de 65 ans						
Hommes	14,8*	17,4	29,8	27,7	9,7	100,0
Femmes	--	--	36,8	26,6	--	100,0
Total	12,9	16,6	32,7	27,3	10,0*	100,0
65 ans et plus						
Hommes	--	10,1	29,2	34,1	21,3	100,0
Femmes	3,3	10,5	29,3	34,1	21,8	100,0
Total	3,5	10,4	29,3	34,1	21,7	100,0

1. Inclut les résidents des établissements de soins de longue durée comme les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins pour bénéficiaires internes ayant une incapacité, mais exclut ceux des établissements de soins de longue durée des bases militaires, des établissements correctionnels ou des réserves indiennes.

* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 4.10

Pourcentage d'ânés vivant dans un ménage privé qui déclarent certaines maladies chroniques diagnostiquées par un professionnel de la santé, 1995

	Groupe d'âge								
	65 à 74 ans			75 ans et plus			Total — 65 ans et plus		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	%								
Allergies alimentaires	--	6,1	4,7	--	4,8*	4,2	3,1*	5,6	4,5
Autres allergies	8,9	15,1	12,4	--	11,8	9,8	8,2	13,8	11,4
Asthme	5,4*	4,4	4,9	--	4,5*	4,5	5,2	4,4	4,8
Arthrite ou rhumatisme	31,1	42,6	37,4	38,0	50,3	45,4	33,4	45,6	40,4
Maux de dos	18,5	18,3	18,4	14,2	19,2	17,2	17,0	18,7	18,0
Hypertension	24,9	30,3	27,9	20,5	36,0	29,8	23,4	32,5	28,6
Migraine	--	5,9	4,6	--	--	3,3*	2,7*	5,2	4,1
Emphysème ou bronchite chronique	6,6	4,4	5,4	9,1*	7,8	8,3	7,4	5,7	6,4
Sinusite	4,6*	5,4	5,1	--	6,0	5,7	4,8	5,7	5,3
Diabète	12,5	9,8	11,0	13,0	10,4	11,4	12,7	10,0	11,2
Cardiopathies	16,8	11,1	13,7	22,1	21,6	21,8	18,6	15,1	16,6
Ulcères	5,1*	4,3	4,7	--	5,8*	5,6	5,1	4,9	5,0
Cataractes	5,4*	12,2	9,1	17,1	25,5	22,1	9,4	17,3	13,9
Toute maladie à long terme	74,4	80,8	77,9	82,9	87,3	85,5	77,3	83,3	80,7

* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 4.11

Pourcentage de personnes vivant dans un ménage privé qui éprouvent des limitations à l'égard de quelques activités en raison d'une maladie chronique, 1995

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
	%		
15 à 24 ans	12,4	13,1	12,8
25 à 44 ans	15,7	15,6	15,6
45 à 54 ans	20,2	23,0	21,6
55 à 64 ans	29,6	30,0	29,8
65 à 74 ans	36,4	34,7	35,5
75 ans et plus	43,9	48,0	46,4
Total — 65 ans et plus	39,0	39,8	39,4

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 4.12

Pourcentage de personnes vivant dans un établissement¹ dont les activités sont limitées par une maladie chronique, 1995

Groupe d'âge	Total — limitations à l'égard de certaines activités	Personnes ayant besoin d'aide			
		Pour les soins personnels	Pour circuler à l'intérieur	Pour se mettre au lit et se lever	Pour s'asseoir et se relever
%					
Moins de 65 ans					
Hommes	67,6	48,8	25,4	25,8	24,0
Femmes	81,2	65,3	35,1	36,2	34,8
Total	73,2	55,4	29,3	30,0	28,4
65 à 74 ans					
Hommes	80,2	60,9	37,2	43,6	38,9
Femmes	76,3	68,4	46,3	45,8	44,0
Total	78,0	65,2	42,4	44,9	41,9
75 à 84 ans					
Hommes	80,1	70,5	46,2	47,4	46,0
Femmes	82,1	71,1	48,0	48,6	46,9
Total	81,4	70,9	47,4	48,2	46,6
85 ans et plus					
Hommes	83,0	68,6	43,9	42,6	41,9
Femmes	79,9	75,4	50,1	51,6	47,7
Total	80,4	74,1	48,9	50,0	46,6
Total — 65 ans et plus					
Hommes	81,1	67,5	43,2	44,9	42,9
Femmes	80,2	73,0	48,9	49,9	47,0
Total	80,4	71,6	47,3	48,6	45,9

1. Inclut les résidents des établissements de soins de longue durée comme les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins pour bénéficiaires internes ayant une incapacité mais exclut ceux des établissements de soins de longue durée des bases militaires, des établissements correctionnels ou des réserves indiennes.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.

Tableau 4.13

Pourcentage de personnes vivant dans un ménage privé qui présentent des problèmes cognitifs, 1995

Groupe d'âge	Personnes qui éprouvent les troubles suivants						Total — Troubles cognitifs		
	Oublis à divers degré			Difficulté à raisonner			Hommes	Femmes	Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total			
	%								
25 à 44 ans	17,0	15,2	16,1	5,2	5,8	5,5	22,2	21,0	21,6
45 à 54 ans	17,0	22,4	19,6	4,6	5,8	5,2	21,7	28,2	24,8
55 à 64 ans	22,4	21,4	21,9	5,6*	6,3	6,0	28,0	27,8	27,9
65 à 74 ans	24,3	22,1	23,0	6,0	8,4	7,4	30,3	30,4	30,4
75 ans et plus	34,1	23,4	27,7	7,4*	12,1	10,3	41,6	35,6	38,0
Total — 65 ans et plus	27,6	22,6	24,8	6,5	9,9	8,4	34,1	32,4	33,2

* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.
 Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.

Tableau 4.14

Pourcentage de personnes vivant dans un établissement¹ qui éprouvent des troubles de la mémoire, 1995

Groupe d'âge	Personnes éprouvant les troubles suivants			Total — Troubles de la mémoire
	Oublis occasionnels	Oublis fréquents	Incapacité de se rappeler quoi que ce soit	
	%			
Moins de 65 ans				
Hommes	21,1	13,0	--	44,4
Femmes	--	--	--	45,1
Total	18,4	13,7	12,5	44,7
65 à 74 ans				
Hommes	27,5	--	--	54,6
Femmes	18,1	20,5	--	54,2
Total	22,1	17,4	14,9	54,4
75 à 84 ans				
Hommes	30,2	17,7	20,0	67,9
Femmes	24,6	19,0	22,0	65,6
Total	26,4	18,6	21,3	66,3
85 ans et plus				
Hommes	24,7	27,7	--	67,1
Femmes	21,8	23,8	24,6	70,2
Total	22,3	24,4	22,8	69,6
Total — 65 ans et plus				
Hommes	27,7	19,8	16,8	64,3
Femmes	22,3	21,7	22,6	66,6
Total	23,8	21,2	21,0	66,0

1. Inclut les résidents des établissements de soins de longue durée comme les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins pour bénéficiaires internes ayant une incapacité, mais exclut ceux des établissements de soins de longue durée des bases militaires, des établissements correctionnels ou des réserves indiennes.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.

Tableau 4.15

Pourcentage de personnes vivant dans un établissement¹ qui éprouvent des difficultés à raisonner clairement, 1995

	Capacité de raisonner et de résoudre des problèmes courants				Total — Difficultés
	Légère difficulté	Difficulté moyenne	Beaucoup de difficulté	Incapacité de raisonner ou de résoudre un problème quelconque	
	%				
Groupe d'âge					
Moins de 65 ans					
Hommes	14,1	--	12,9	26,5*	61,4
Femmes	--	--	--	38,3	79,2
Total	14,6	10,2	12,5	31,5	68,6
65 ans et plus					
Hommes	12,5	11,4	11,5	27,6	63,0
Femmes	13,1	9,7	10,4	34,2	67,4
Total	12,9	10,2	10,7	32,4	66,2

1. Inclut les résidents des établissements de soins de longue durée comme les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins pour bénéficiaires internes ayant une incapacité, mais exclut ceux des établissements de soins de longue durée des bases militaires, des établissements correctionnels ou des réserves indiennes.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.

Tableau 4.16

Pourcentage de personnes vivant dans un ménage privé qui éprouvent des malaises ou des douleurs chroniques, 1995

	Hommes	Femmes	Total
	%		
Groupe d'âge			
15 à 24 ans	7,7	13,5	10,6
25 à 44 ans	12,4	15,2	13,8
45 à 54 ans	17,9	23,3	20,5
55 à 64 ans	18,5	26,6	22,8
65 à 74 ans	26,1	33,1	30,0
75 ans et plus	31,4	37,6	35,1
Total — 65 ans et plus	27,9	34,8	31,9

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 4.17

Pourcentage de personnes vivant dans un établissement¹ qui éprouvent des malaises ou des douleurs chroniques, 1995

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
		%	
Moins de 65 ans	22,1	18,3	20,6
65 à 74 ans	28,3	34,5	31,9
75 à 84 ans	35,0	38,4	37,3
85 ans et plus	33,2	35,8	35,3
Total — 65 ans et plus	32,7	36,6	35,5

1. Inclut les résidents des établissements de soins de longue durée comme les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins pour bénéficiaires internes ayant une incapacité, mais exclut ceux des établissements de soins de longue durée des bases militaires, des établissements correctionnels ou des réserves indiennes.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 4.18

Pourcentage de personnes vivant dans un ménage privé qui avaient subi une blessure au cours des 12 derniers mois, 1995

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
		%	
15 à 24 ans	29,1	22,0	25,6
25 à 44 ans	21,4	15,7	18,6
45 à 54 ans	14,0	13,2	13,6
55 à 64 ans	11,0	11,0	11,0
65 à 74 ans	7,4	9,6	8,6
75 ans et plus	7,7*	11,4	9,9
Total — 65 ans et plus	7,4	10,3	9,1

* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 4.19

Pourcentage de personnes vivant dans un ménage privé qui éprouvent des troubles visuels¹, 1995

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
	%		
15 à 64 ans	1,3	2,2	1,8
65 à 74 ans	3,7*	5,7	4,8
75 ans et plus	7,1*	15,8	12,3
Total — 65 ans et plus	4,9	9,6	7,6

1. Inclut les personnes qui ne voient pas suffisamment bien pour lire, même avec des verres correcteurs.

* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 4.20

Pourcentage de personnes vivant dans un établissement¹ qui éprouvent des troubles visuels², 1995

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
	%		
Moins de 65 ans	12,2*	--	14,8
65 à 74 ans	--	--	15,3
75 à 84 ans	22,3	23,9	23,4
85 ans et plus	32,9	37,4	36,6
Total — 65 ans et plus	23,3	30,3	28,4

1. Inclut les résidents des établissements de soins de longue durée comme les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins pour bénéficiaires internes ayant une incapacité, mais exclut ceux des établissements de soins de longue durée des bases militaires, des établissements correctionnels ou des réserves indiennes.

2. Inclut les personnes qui ne voient pas suffisamment bien pour lire, même avec des verres correcteurs.

* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 4.21

Pourcentage de personnes vivant dans un ménage privé qui éprouvent des troubles auditifs¹, 1995

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
	%		
15 à 64 ans	1,6	1,2	1,4
65 à 74 ans	4,6*	5,1	4,9
75 ans et plus	9,2*	7,2	8,0
Total — 65 ans et plus	6,1	5,9	6,0

1. Inclut les personnes qui ne peuvent pas suivre une conversation normale, même avec une prothèse auditive.

* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 4.22

Pourcentage d'aînés vivant dans un ménage privé qui consultent un professionnel de la santé, 1995

Groupe d'âge	Aînés qui consultent un				Total — Aînés qui consultent un professionnel de la santé
	Omnipraticien	Oculiste	Autre médecin	Dentiste ou orthodontiste	
%					
15 à 24 ans	72,9	31,5	21,8	61,8	90,9
25 à 44 ans	75,4	27,7	25,8	59,3	91,8
45 à 54 ans	75,6	42,0	26,6	55,8	92,0
55 à 64 ans	80,7	41,0	31,2	47,4	91,0
65 à 74 ans	86,4	43,7	33,1	41,5	95,3
75 ans et plus	88,9	56,3	31,0	32,4	96,5
Total — 65 ans et plus	87,3	48,3	32,3	38,2	95,8

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 4.23

Pourcentage d'aînés vivant dans un établissement¹ qui consultent un médecin selon la fréquence, 1995

Groupe d'âge	Aînés qui consultent un médecin			Total
	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Moins d'une fois par mois	
	%			
Moins de 65 ans				
Hommes	15,3*	24,4	51,4	91,1
Femmes	20,0	29,1	46,9	96,0
Total	17,2	26,3	49,5	93,1
65 à 74 ans				
Hommes	26,2*	37,2	30,7	94,1
Femmes	26,4	42,8	26,4	95,7
Total	26,3	40,4	28,3	95,0
75 à 84 ans				
Hommes	21,8	36,7	35,2	93,8
Femmes	27,1	35,5	33,9	96,4
Total	25,4	35,9	34,3	95,6
85 ans et plus				
Hommes	23,0	43,1	28,4	94,5
Femmes	25,9	36,3	34,4	96,6
Total	25,3	37,6	33,3	96,2
Total — 65 ans et plus				
Hommes	23,3	38,9	31,9	94,1
Femmes	26,4	36,9	33,3	96,4
Total	25,5	37,4	32,9	95,8

1. Inclut les résidents des établissements de soins de longue durée comme les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins pour bénéficiaires internes ayant une incapacité, mais exclut ceux des établissements de soins de longue durée des bases militaires, des établissements correctionnels ou des réserves indiennes.

* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence, en raison de la petite taille de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 4.24

Départs de l'hôpital et durée moyenne du séjour selon le nombre de départs dans les hôpitaux généraux et les hôpitaux spécialisés, 1993-1994

Groupe d'âge	Départs ¹ pour 100 000 habitants			Durée en jour		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 1 an	27 833	19 809	23 792	5,9	5,9	5,9
1 à 4 ans	9 214	6 593	7 894	3,3	3,4	3,3
5 à 14 ans	3 879	3 445	3 650	4,4	4,5	4,4
15 à 19 ans	4 325	9 561	6 856	6,7	4,4	5,1
20 à 24 ans	4 360	15 489	9 811	7,3	3,9	4,7
25 à 34 ans	4 733	18 666	11 591	7,7	4,3	5,0
35 à 44 ans	6 055	9 952	7 971	7,9	6,6	7,1
45 à 64 ans	12 507	11 517	11 983	9,9	10,2	10,0
65 à 74 ans	30 221	22 403	25 918	14,0	15,7	14,8
75 ans et plus	51 000	39 743	43 919	20,6	28,1	24,8
Total — 65 ans et plus	37 674	29 994	33 226	17,2	22,9	20,2

1. Par départ de l'hôpital, on entend la sortie ou le décès d'un malade hospitalisé. Les chiffres reflètent les départs mêmes et non les personnes mises en congé, c'est-à-dire qu'une personne peut être comptée plus d'une fois.

Source : Statistique Canada, publication n° 82-216-XPB au catalogue.



Tableau 4.25

Pourcentage de personnes vivant dans un ménage privé qui avaient pris des médicaments¹ durant les deux jours précédant l'enquête selon le nombre de médicaments, 1995

Groupe d'âge	Personnes qui avaient pris		
	Un médicament	Deux médicaments ou plus	Total — Personnes ayant pris au moins un médicament
			%
15 à 24 ans	23,6	9,3	32,9
25 à 34 ans	23,3	10,4	33,7
35 à 44 ans	23,4	11,1	34,4
45 à 54 ans	23,9	22,4	46,4
55 à 64 ans	22,9	33,9	56,8
65 à 74 ans	22,8	48,3	71,1
75 ans et plus	22,0	56,3	78,3
Total — 65 ans et plus	22,5	51,2	73,7

1. Inclut les médicaments prescrits et en vente libre.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 4.26

Pourcentage d'aînés vivant dans un établissement¹ qui avaient pris des médicaments durant les deux jours précédant l'enquête selon le nombre de médicaments, 1995

	Hommes		Femmes		Total
	%				
Nombre de médicaments ²					
Un	6,6		8,9		8,3
Deux ou trois	28,4		25,1		26,0
Quatre ou cinq	23,9		24,1		24,1
Plus de cinq	37,4		37,6		37,6
Total — Personnes prenant deux médicaments ou plus	89,7		86,8		87,6
Total — Personnes prenant au moins un médicament	96,3		95,8		95,9

1. Inclut les résidents des établissements de soins de longue durée comme les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins pour bénéficiaires internes ayant une incapacité, mais exclut ceux des établissements de soins de longue durée des bases militaires, des établissements correctionnels ou des réserves indiennes.

2. Inclut les médicaments prescrits et en vente libre.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 4.27

Pourcentage de personnes vivant dans un ménage privé qui avaient pris certains types de médicaments au cours du mois précédant l'enquête, 1995

	Groupe d'âge				
	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
	%				
Analgésiques	60,6	63,8	62,3	57,6	58,3
Tranquillisants	--	--	3,4	5,2	4,9
Antidépresseurs	--	2,5	4,2	3,9	3,7
Somnifères	--	--	2,6	3,8	7,3
Médicaments contre l'hypertension	--	--	8,3	17,5	28,9
Autres médicaments contre les cardiopathies	--	--	2,8	7,0	21,1
Médicaments contre le rhume ou la toux	25,9	16,3	12,3	10,4	8,1
Pénicilline ou autres antibiotiques	12,4	9,6	7,5	8,0	7,9
Médicaments contre l'asthme	7,3	--	3,0	4,3	5,3
Médicaments contre les allergies	13,2	11,3	9,9	7,6	3,9

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 4.28

Usage du tabac chez les personnes vivant dans un ménage privé, 1995

Groupe d'âge	Fumeur quotidien	Ancien fumeur quotidien	Ancien fumeur occasionnel	Non- fumeur
	%			
15 à 24 ans				
Hommes	22,1	4,4	12,8	52,8
Femmes	25,4	7,0	13,6	45,9
Total	23,8	5,7	13,2	49,4
25 à 44 ans				
Hommes	33,3	18,4	7,1	35,2
Femmes	28,6	19,2	8,0	38,9
Total	31,0	18,8	7,5	37,1
45 à 54 ans				
Hommes	29,0	35,4	4,4	26,8
Femmes	24,1	24,4	5,3	43,0
Total	26,7	30,1	4,8	34,6
55 à 64 ans				
Hommes	25,0	41,8	6,6	21,4
Femmes	20,2	23,9	6,6	46,2
Total	22,4	32,3	6,6	34,6
65 à 74 ans				
Hommes	16,5	54,0	6,4	20,0
Femmes	12,3	27,8	6,0	50,2
Total	14,2	39,4	6,2	36,7
75 ans et plus				
Hommes	10,2	59,3	6,6	22,2
Femmes	7,7	20,9	7,1	63,8
Total	8,7	36,3	6,9	47,1
Total — 65 ans et plus				
Hommes	14,4	55,8	6,4	20,8
Femmes	10,4	25,1	6,4	55,4
Total	12,2	38,3	6,5	40,5

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 4.29

Pourcentage de personnes vivant dans un ménage privé qui consomment de l'alcool selon la fréquence, 1995

Groupe d'âge	Buveurs habituels ¹	Buveurs occasionnels ²	Ne boivent pas actuellement	Abstinent	Total
	%				
15 à 24 ans					
Hommes	59,1	19,2	7,5	13,9	100,0
Femmes	45,9	30,2	10,9	13,1	100,0
Total	52,5	24,7	9,2	13,4	100,0
25 à 44 ans					
Hommes	76,5	11,7	6,8	4,8	100,0
Femmes	52,2	28,2	11,2	8,4	100,0
Total	64,4	19,9	9,0	6,6	100,0
45 à 54 ans					
Hommes	73,8	11,1	8,9	5,7	100,0
Femmes	50,7	25,9	12,8	10,6	100,0
Total	62,7	18,2	10,8	8,0	100,0
55 à 64 ans					
Hommes	66,5	14,4	13,4	5,2	100,0
Femmes	46,0	22,9	18,4	12,8	100,0
Total	55,6	18,9	16,1	9,2	100,0
65 à 74 ans					
Hommes	55,6	18,9	19,8	5,6	100,0
Femmes	36,0	23,6	21,9	18,2	100,0
Total	44,8	21,5	20,9	12,6	100,0
75 ans et plus					
Hommes	44,9	19,8	23,4	10,7	100,0
Femmes	22,2	21,2	29,7	26,7	100,0
Total	31,3	20,6	27,2	20,3	100,0
Total — 65 ans et plus					
Hommes	52,0	19,2	21,1	7,3	100,0
Femmes	30,7	22,7	24,9	21,4	100,0
Total	39,8	21,2	23,2	15,4	100,0

1. Personnes qui prennent une consommation au moins une fois par mois.

2. Personnes qui prennent une consommation moins d'une fois par mois.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.

La scolarité

Le niveau de scolarité

Chez les aînés, le niveau de scolarité est généralement faible¹. En 1995, la majorité des aînés (59 %) n'avaient pas terminé leurs études secondaires : 21 % d'entre eux avait fait des études secondaires partielles, et 39 % possédaient moins d'une 9^e année (tableau 5.1).

Les aînés d'âge très avancé ont également des niveaux de scolarité en moyenne inférieurs à ceux des aînés plus jeunes. En 1991, par exemple, plus de la moitié (52 %) des personnes de 85 ans et plus avaient fait moins d'une 9^e année d'études, comparativement à 44 % des personnes de 75 à 84 ans et à 36 % des personnes de 65 à 74 ans (tableau 5.2).

Par ailleurs, rares sont les aînés qui ont fait des études postsecondaires. En 1995, 6 % des personnes de 65 ans et plus possédaient un diplôme universitaire, en regard de 14 % chez les 45 à 64 ans et de 19 % chez les 25 à 44 ans. La proportion d'aînés ayant obtenu un certificat ou un diplôme d'un établissement postsecondaire non universitaire, soit 16 %, était aussi plus faible que la proportion des personnes de 45 à 64 ans (26 %) et de 25 à 44 ans (32 %).

Parmi les aînés, les hommes sont un peu plus susceptibles que les femmes d'être des diplômés universitaires. En 1995, 9 % des hommes de 65 ans et plus, en regard de 4 % de leurs homologues féminines, étaient des diplômés universitaires. On a cependant constaté peu de différence dans la probabilité qu'avaient les hommes et les femmes âgés d'avoir à leur actif d'autres types de formation postsecondaire. Il n'y avait pas non plus de différence sensible dans les proportions d'hommes et de femmes âgés ayant des niveaux de scolarité très faibles (graphique 5.1).

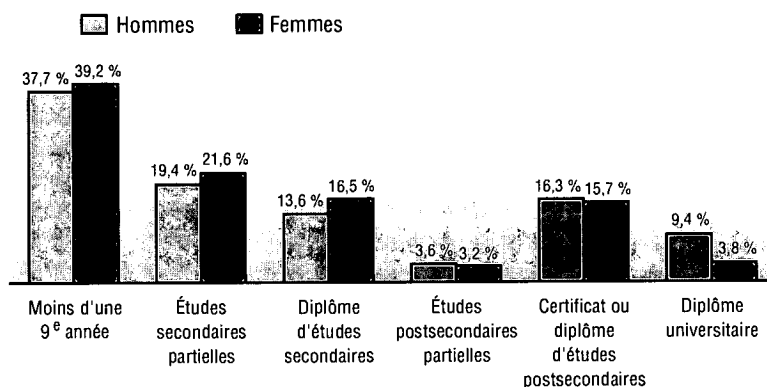
L'écart entre les proportions d'hommes et de femmes âgés

1. Un petit nombre d'aînés sont actuellement inscrits à un programme d'études; mais ces personnes sont trop peu nombreuses pour permettre d'établir une estimation fiable de leur réelle proportion à l'échelon national.



Graphique 5.1

Niveau de scolarité des personnes âgées, 1995



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

ayant un diplôme universitaire devrait cependant s'atténuer dans l'avenir; l'écart est en effet plus réduit chez les hommes et les femmes des générations plus jeunes. En fait, les femmes forment actuellement la majorité des étudiants au Canada².

Les problèmes liés à l'alphabétisme

En partie à cause de leur manque relatif de scolarité, beaucoup d'aînés ont de la difficulté à déchiffrer les écrits. En 1994, plus de la moitié des Canadiens de 66 ans et plus se classaient au plus faible niveau de l'échelle de compréhension de textes suivis dans le cadre de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes. La même année, 53 % d'entre eux pouvaient accomplir uniquement des tâches de lecture simples, comme le repérage d'un renseignement dans un texte (tableau 5.3).

Parmi les aînés, les immigrants sont légèrement plus susceptibles que les non-immigrants d'avoir de faibles capacités de lecture. En 1994, lors de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, 59 % des immigrants âgés de 66 ans et plus se sont classés au plus faible niveau de capacités, en regard de 51 % des non-immigrants du même groupe d'âge. Ces chiffres doivent toutefois être interprétés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

2. Pour de plus amples renseignements sur les différences de tendances entre les sexes en matière d'éducation, voir le chapitre relatif aux études dans *Portrait statistique des femmes au Canada*, Statistique Canada, publication n° 89-503-XPF au catalogue.



Tableau 5.1

Niveaux de scolarité, 1995

	Groupe d'âge			
	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus
	%			
Moins d'une 9 ^e année	4,5	4,1	17,3	38,6
Études secondaires partielles	38,1	13,7	18,4	20,7
Diplôme d'études secondaires	18,0	22,4	18,6	15,2
Études postsecondaires partielles	19,7	8,7	5,2	3,3
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	15,2	32,3	26,1	16,0
Diplôme universitaire	4,4	18,7	14,4	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble de la population (en milliers)	3 945,2	9 663,1	6 103,3	3 315,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.



Tableau 5.2

Niveaux de scolarité, 1995

Groupe d'âge	Moins d'une 9 ^e année	Certificat ou diplôme d'études secondaires ou de formation générale ou professionnelle	Autres études non universitaires	Autres études universitaires	Diplôme universitaire	Total
65 à 74 ans						
Hommes	36,5	37,2	12,9	5,0	8,3	100,0
Femmes	36,0	42,4	13,4	5,0	3,3	100,0
Total	36,2	40,0	13,2	5,0	5,6	100,0
75 à 84 ans						
Hommes	45,0	34,4	9,9	4,1	6,6	100,0
Femmes	43,1	37,5	11,8	4,7	2,9	100,0
Total	43,8	36,3	11,1	4,4	4,4	100,0
85 ans et plus						
Hommes	55,0	27,9	8,3	3,2	5,6	100,0
Femmes	51,1	31,5	11,1	3,9	2,4	100,0
Total	52,4	30,3	10,1	3,6	3,5	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.



Tableau 5.3

Proportion de la population se classant à chacun des niveaux de compréhension de textes suivis, 1994

Groupe d'âge	Niveau de compréhension de textes suivis ¹				Total
	1	2	3	4/5	
	%				
16 à 25 ans	11*	26*	44	20*	100,0
26 à 35 ans	12*	29	33	26	100,0
36 à 45 ans	13*	19*	37	31	100,0
46 à 55 ans	21*	30*	31*	18*	100,0
56 à 65 ans	38*	26*	28*	--	100,0
66 ans et plus	53	27*	19*	--	100,0

1. Au niveau 1, le lecteur doit accomplir des tâches de lecture simples, comme le repérage et l'adéquation de renseignements isolés dans un texte. Au niveau 2, le lecteur doit repérer un ou plusieurs renseignements dans un texte, mais en présence de plusieurs éléments de distraction, en effectuant des déductions de faible niveau. Au niveau 3, le lecteur doit repérer des renseignements qui exigent des déductions de faible niveau ou qui satisfont à certaines conditions. Au niveau 4/5, le lecteur doit procéder à l'adéquation d'éléments multiples ou fournir des réponses à l'aide de données qui doivent être tirées de textes ou encore déceler des éléments d'information dans un texte dense, qui renferme un certain nombre d'éléments de distraction plausibles.

* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, 1994.

Les caractéristiques de l'activité

La plupart des aînés sont retraités

La majorité des aînés sont à la retraite¹. En 1994, 63 % des personnes de 65 ans et plus ont déclaré être à la retraite lorsqu'on leur a demandé de nommer leur activité principale au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 6.1).

Fait qui n'a rien d'étonnant, les hommes âgés sont considérablement plus susceptibles que leurs homologues féminines d'être retraités. En 1994, 86 % des hommes de 65 ans et plus étaient retraités, en regard de 46 % des femmes du même groupe d'âge. Par contre, la proportion la plus élevée de femmes âgées, 48 % en 1994, ont déclaré comme activité principale la tenue du ménage.

Une raison peut expliquer pourquoi un plus petit nombre de femmes que d'hommes âgés désignent la retraite comme activité principale : beaucoup de femmes de ce groupe d'âge n'ont jamais fait partie de la main-d'oeuvre rémunérée. En 1995, 21 % des femmes de 65 ans et plus, en regard de 1 % à peine des hommes du même groupe d'âge, n'avaient jamais travaillé à l'extérieur du foyer (graphique 6.1).

Mais cette situation est appelée à changer dans les années qui viennent, car les femmes des groupes d'âge plus jeunes ont maintenant beaucoup plus de chances de faire partie de la main-d'oeuvre rémunérée que leurs homologues aînées. Ainsi, en 1995, 9 % seulement des femmes de 55 à 64 ans et tout juste 3 % de celles de 25 à 54 ans n'avaient jamais travaillé à l'extérieur.

La plupart des aînés retraités avaient pris leur retraite volontairement. Parmi les personnes de 65 ans et plus qui ont déclaré la retraite comme activité principale en 1994, 84 % avaient choisi cette solution tandis que 16 % d'entre elles avaient pris leur retraite en raison d'une politique obligatoire. La même année, 19 % des aînés retraités et 13 % de leurs homologues féminines avaient pris leur retraite en raison d'une politique obligatoire².

Parmi les aînés qui ont décidé de prendre leur retraite, les raisons de santé et de choix personnel étaient les facteurs les plus souvent donnés comme motifs de la retraite. En 1994, 27 % des aînés qui avaient décidé de prendre leur retraite l'avaient fait pour des raisons de santé, tandis que 24 % d'entre eux ont invoqué un choix personnel. Parallèlement, 14 % de ces personnes ont dit qu'elles étaient tout simplement assez âgées pour prendre leur retraite, 8 % ont donné comme raison le chômage et 7 %, les responsabilités familiales, 6 % avaient choisi une retraite anticipée, 3 % avaient pris leur retraite au même moment que leur conjoint et 2 % ont mentionné l'apparition des nouvelles technologies (tableau 6.2).

1. Pour de plus amples renseignements sur la population retraitée au Canada, voir *Les nouveaux parcours entourant la retraite au Canada de Manon Monette, Statistique Canada, publication n° 89-546-XPf au catalogue.*

2. Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale, 1994.*

* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Les hommes âgés sont plus susceptibles que les femmes âgées d'avoir pris leur retraite pour des raisons de santé ou par choix personnel. En 1994, 29 % des hommes âgés qui avaient choisi de prendre leur retraite, par opposition à 24 % de leurs homologues féminines, avaient cessé de faire partie de la population active rémunérée pour des raisons de santé. De même, 28 % des hommes âgés retraités, comparativement à 20 % des femmes âgées retraitées, avaient pris leur retraite par choix personnel. Les hommes âgés retraités étaient aussi plus nombreux que leurs homologues féminines à avoir pris une retraite anticipée.

Les femmes âgées, par ailleurs, sont plus nombreuses que leurs homologues masculins à prendre leur retraite à cause de considérations d'ordre familial. En 1994, 15 % des femmes âgées à la retraite à la suite d'un choix personnel ont donné comme raison les responsabilités familiales, tandis qu'une autre tranche de 7 % ont dit avoir pris leur retraite au même moment que leur conjoint. À l'opposé, 1 % seulement des hommes à la retraite âgés de 65 ans et plus avaient cessé de travailler en raison de responsabilités familiales, et presque aucun au moment de la retraite de leur conjointe.

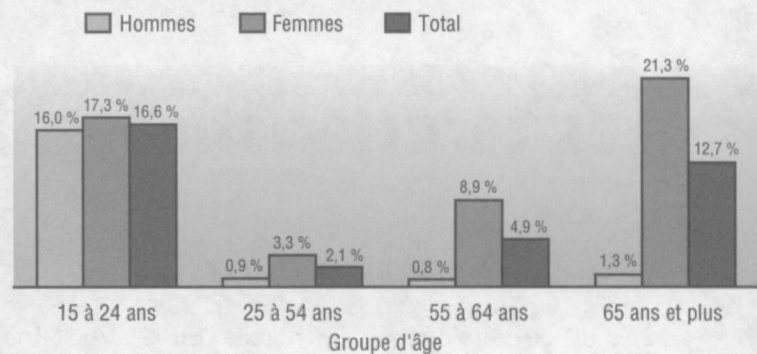
Beaucoup de personnes âgées à la retraite déclarent profiter de la vie davantage qu'avant leur retraite. En 1994, 44 % des retraités âgés de 65 ans et plus ont déclaré profiter davantage de la vie qu'auparavant, alors que 17 % seulement d'entre eux ont déclaré en profiter moins. Parallèlement, 39 % ont dit ne constater que peu de changement dans la qualité de leur vie depuis le moment de leur retraite (graphique 6.2).

Les hommes âgés retraités sont légèrement plus susceptibles que leurs homologues féminines de déclarer profiter de la vie davantage qu'avant leur retraite. En 1994, 46 % des hommes retraités, en regard de 40 % des femmes retraitées, ont dit profiter de la vie davantage depuis leur retraite. Les hommes âgés retraités, cependant, ont dit moins profiter de la vie dans à peu près la même proportion que les femmes âgées retraitées. Par ailleurs, un nombre plus élevé de femmes âgées retraitées (43 %) que d'hommes âgés retraités (36 %) ont dit constater peu de changement dans leur qualité de vie depuis leur retraite.



Graphique 6.1

Pourcentage de la population n'ayant jamais fait partie de la population active, 1995

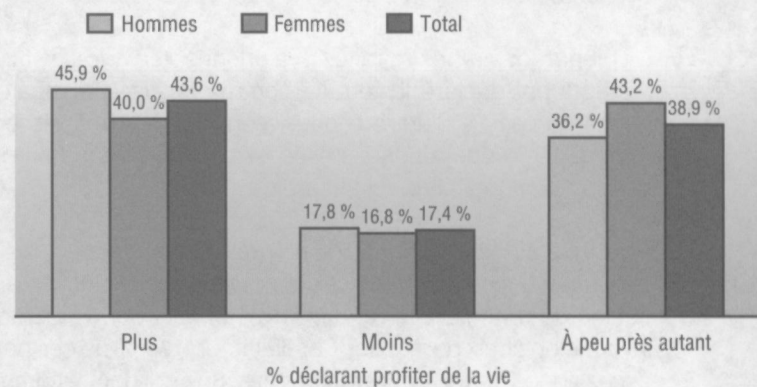


Source : Statistique Canada, publication n° 71-220-XPB au catalogue et Enquête sur la population active.



Graphique 6.2

Pourcentage de personnes âgées à la retraite profitant de la vie plus ou moins qu'avant leur retraite, 1994



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1994.

Le travail

Une petite partie des aînés font toujours partie de la main-d'oeuvre rémunérée. En 1995, 6 % de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus avaient un emploi³ (tableau 6.3).

Mais la proportion d'aînés occupés a diminué constamment au cours des deux dernières décennies. De 1976 à 1995, par exemple, la proportion des 65 ans et plus faisant partie de la population active est passée de 9 % à 6 %.

Les hommes âgés ont beaucoup plus de chances que les femmes âgées de continuer à travailler à l'extérieur du foyer. En 1995, 10 % des hommes de 65 ans et plus faisaient partie de la population active, comparativement à 3 % des femmes âgées. Le pourcentage d'hommes âgés ayant un emploi a toutefois chuté depuis le milieu des années 70, époque où environ 15 % d'entre eux étaient occupés. À l'opposé, il n'y a eu que peu de changement, de 4 % à 3 %, dans le pourcentage de femmes âgées faisant partie de la population active au cours de cette période.



La diminution de l'activité professionnelle chez les hommes de 55 à 64 ans

L'une des tendances les plus spectaculaires de l'activité au Canada ces dernières décennies est la diminution du nombre d'hommes âgés de 55 à 64 ans dans la population active. En 1995, 54 % de ces personnes avaient un emploi, alors que ce chiffre était de 74 % en 1976. À l'opposé, la proportion de femmes de 55 à 64 ans faisant partie de la population active rémunérée a quelque peu augmenté pendant la même période. Les femmes de ce groupe d'âge, cependant, étaient toujours considérablement moins susceptibles que leurs homologues masculins d'avoir un emploi en 1995 : 33 % d'entre elles étaient occupées comparativement à 54 % de leurs homologues masculins (tableau 6.3).

Le travail à temps partiel

Bon nombre d'aînés occupés travaillent à temps partiel. En 1995, 42 % des personnes de 65 ans et plus qui faisaient partie de la population active rémunérée travaillaient à temps partiel. La proportion d'aînés occupés qui travaillaient à temps partiel (42 %) était de beaucoup supérieure à celles des personnes occupées de 25 à 54 ans (13 %) et de 55 à 64 ans (19 %), mais elle était inférieure à celle des personnes occupées de 15 à 24 ans, dont 45 % avaient un emploi à temps partiel cette même année (graphique 6.3).

À l'instar de ce qui se produit dans d'autres groupes d'âge, les femmes âgées occupées sont plus susceptibles que leurs homologues masculins de travailler

3. Notons que ces chiffres diffèrent légèrement de ceux du tableau 6.1. Les données du tableau 6.1 se rapportent à l'année 1994 et proviennent de l'Enquête sociale générale. Les données du tableau 6.3 se rapportent à l'année 1995 et sont tirées de l'Enquête sur la population active.

à temps partiel. En 1995, 59 % des femmes de 65 ans et plus qui faisaient partie de la population active rémunérée travaillaient à temps partiel, en regard de 34 % des hommes occupés du même groupe d'âge.

Le travail indépendant

Plus de la moitié des aînés occupés sont à leur compte. En 1995, 54 % des personnes de 65 ans et plus qui faisaient partie de la population active rémunérée étaient à leur compte, comparativement à 15 % des travailleurs de 15 à 64 ans (tableau 6.4).

La plupart des aînés qui sont travailleurs autonomes ont une entreprise non constituée en société. En 1995, 74 % des travailleurs autonomes âgés de 65 ans et plus avaient une entreprise de ce type, tandis que 26 % d'entre eux dirigeaient une entreprise constituée en société.

En outre, la plupart des aînés à leur compte travaillent seuls. En 1995, 66 % de l'ensemble des aînés à leur compte travaillaient seuls : 59 % avaient une entreprise non constituée en société, tandis que 7 % d'entre eux avaient une entreprise constituée en société, mais sans employés rémunérés. À l'opposé, 34 % seulement des aînés à leur compte avaient un personnel rémunéré : 19 % dirigeaient une entreprise constituée en société avec un personnel rémunéré et 15 % étaient employeurs d'une entreprise non constituée en société.

Les hommes âgés sont plus susceptibles que les femmes âgées d'être à leur compte. En 1995, 61 % des hommes occupés de 65 ans et plus, en regard de 38 % de leurs homologues féminines, étaient travailleurs autonomes. Les hommes âgés à leur compte étaient aussi plus susceptibles que leurs homologues féminines de diriger une entreprise constituée en société et d'avoir un personnel rémunéré.

La répartition professionnelle des aînés occupés

Un pourcentage relativement élevé des aînés occupés travaillent dans le secteur de l'agriculture. En 1995, 24 % de l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus qui faisaient partie de la population active rémunérée travaillaient dans ce secteur, en regard de 3 % seulement de la main-d'oeuvre âgée de 15 à 64 ans (tableau 6.5).

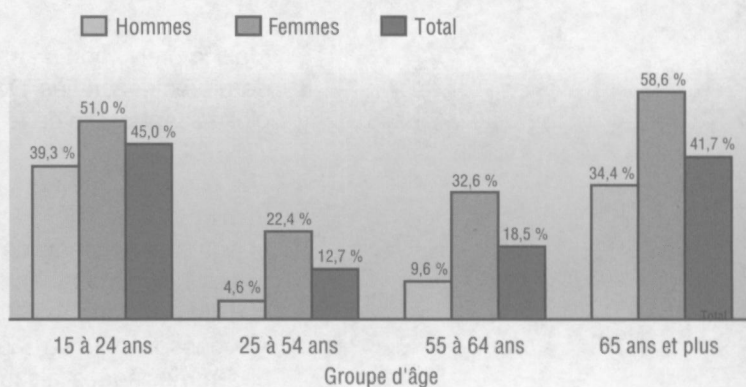
En conséquence, les aînés représentent une proportion substantielle de la main-d'oeuvre agricole au Canada. En 1995, 10 % des travailleurs agricoles étaient âgés de 65 ans et plus, tandis que les aînés ne formaient que 1 % de l'ensemble de la main-d'oeuvre (graphique 6.4).

Les aînés forment également une part substantielle de l'effectif des professions religieuses. En 1995, 12 % des membres de ces professions avaient 65 ans et



Graphique 6.3

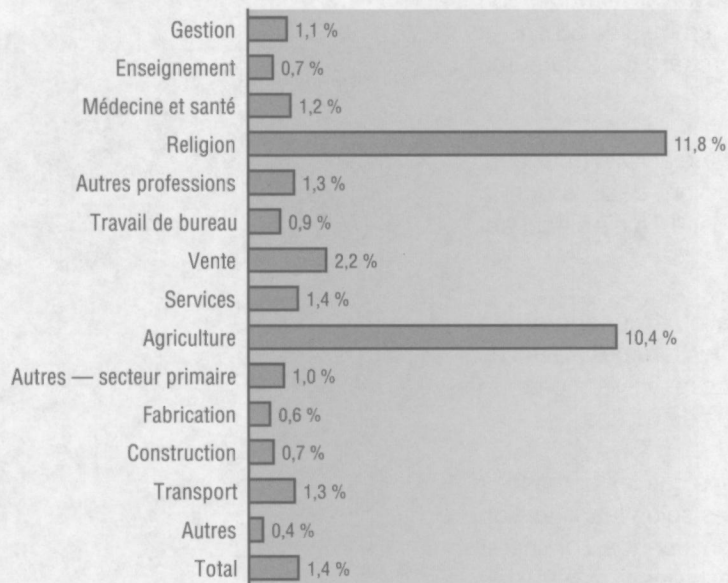
Pourcentage de la population travaillant à temps partiel, 1995



Source : Statistique Canada, publication n° 71-220-XPB au catalogue et Enquête sur la population active.



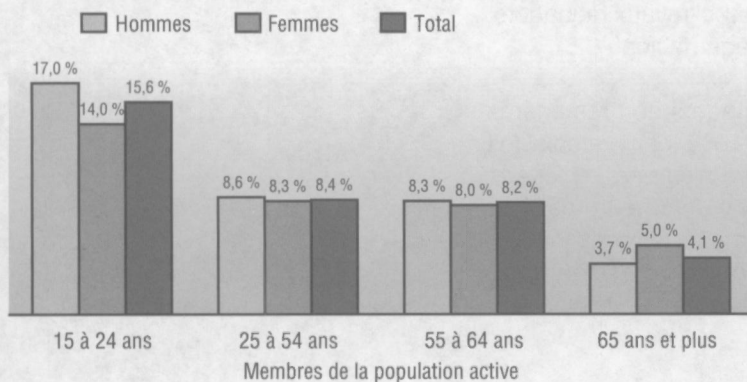
Graphique 6.4
Personnes âgées en pourcentage des travailleurs selon la profession, 1995



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.



Graphique 6.5
Taux de chômage, 1995



Source : Statistique Canada, publication n° 71-220-XPB au catalogue et Enquête sur la population active.

plus. Ils forment aussi 2 % du personnel de vente, alors qu'ils ne représentent que 1 % ou moins des membres de tous les autres groupes professionnels.

Comme c'est le cas chez les travailleurs plus jeunes, il existe des différences dans la répartition professionnelle des hommes et des femmes âgés qui sont occupés. En 1995, par exemple, les hommes âgés étaient considérablement plus susceptibles que leurs homologues féminines de travailler dans les secteurs de l'agriculture, de la fabrication, de la construction et du transport; ils avaient également plus de chances d'occuper des postes de cadres et d'exercer une profession libérale. Par contre, les femmes âgées se retrouvaient davantage dans le secteur des services et du travail de bureau. En fait, 44 % de l'ensemble des femmes de 65 ans et plus qui étaient occupées en 1995, par opposition à 13 % des hommes âgés, travaillaient dans l'un ou l'autre de ces secteurs (tableau 6.5).

Le chômage

Un petit nombre d'aînés sont officiellement chômeurs, c'est-à-dire qu'ils ne travaillent pas, mais sont à la recherche d'un emploi. En 1995, 4,1 % des personnes actives âgées de 65 ans et plus étaient chômeuses. Mais ce chiffre ne représente que la moitié de celui des 25 à 54 ans (8,4 %) et des 55 à 64 ans (8,2 %), et le quart de celui des 15 à 24 ans (15,6 %) (graphique 6.5).

Parmi les aînés, les femmes sont légèrement plus susceptibles que les hommes d'être en chômage. En 1995, 5 % des participantes à la vie active âgées de 65 ans et plus étaient chômeuses, en regard de 3,7 % de leurs homologues masculins. Les taux de chômage des hommes et des femmes âgés étaient cependant de beaucoup inférieurs à ceux que connaissaient les hommes et les femmes de moins de 65 ans.

Le travail non rémunéré

Si un nombre relativement peu élevé d'aînés font encore partie de la population active, une foule de personnes de ce groupe d'âge, en particulier les femmes, consacrent toujours beaucoup de temps aux activités ménagères non rémunérées, dont les travaux domestiques, l'entretien ménager et le magasinage⁴. En 1992, les personnes de 65 ans et

Les caractéristiques de l'activité

plus consacraient en moyenne 3,5 heures par jour à ces activités, près de 0,5 heure de plus par jour que les personnes âgées de 15 à 64 ans (3,1) (tableau 6.6).

Les femmes âgées consacrent beaucoup plus de temps au travail ménager non rémunéré que leurs homologues masculins. En 1992, les femmes de 65 ans et plus consacraient 4,0 heures par jour à ces activités, en regard de 2,9 heures chez les hommes âgés.

En fait, près de la moitié des femmes âgées déclarent comme activité principale la tenue du ménage. En 1994, 48 % des femmes âgées ont déclaré que la tenue de la maison avait été leur activité principale au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 6.1).

Le temps que les femmes âgées consacraient aux travaux ménagers non rémunérés était cependant à peu près le même que chez les femmes de moins de 65 ans. Par contre, les hommes âgés consacraient à ces activités près de 1,0 heure de plus par jour que leurs homologues de moins de 65 ans.

On relève aussi des différences quant à la période de temps que les personnes âgées consacrent aux tâches ménagères non rémunérées selon leur situation de famille. Ainsi, les femmes âgées qui sont mariées continuent à consacrer plus de temps à ces activités que leurs homologues masculins. En 1992, les femmes mariées de 65 ans et plus consacraient 4,6 heures par jour à des tâches ménagères non rémunérées, soit plus de 1,5 heure de plus par jour que les hommes âgés mariés. De plus, les femmes âgées mariées consacraient aux tâches ménagères non rémunérées à peu près 1,0 heure par jour de plus que les femmes âgées non mariées qui vivaient seules (3,3 heures par jour) ou avec d'autres personnes (3,8) (tableau 6.7).

Les tâches domestiques occupent la plus grande partie du temps que les personnes âgées consacrent aux activités ménagères non rémunérées. En 1992, les personnes de 65 ans et plus passaient en moyenne 1,8 heure par jour à faire la cuisine et le ménage ou à la tenue de la maison. Pendant la même période, elles consacraient en moyenne une heure par jour au magasinage et environ trois quarts d'heure par jour à l'entretien et à d'autres travaux ménagers, y compris le jardinage et la gestion des affaires du ménage (tableau 6.6).

Il existe des différences entre les types de travaux ménagers non rémunérés auxquels se livrent les hommes et les femmes âgés. En 1992, par exemple, les femmes âgées passaient quelque 2,5 heures par jour à faire la cuisine, le ménage et d'autres tâches ménagères, comparativement à moins de 1 heure par jour chez leurs homologues masculins. En revanche, les hommes âgés consacraient plus de temps que les femmes âgées à des activités de réparation et d'entretien ainsi qu'à d'autres travaux ménagers tels que le jardinage et la gestion des affaires du ménage.

4. Pour de plus amples renseignements sur l'emploi du temps chez les aînés, voir *Au fil des heures... L'emploi du temps des Canadiens de Judith Frederick, Statistique Canada, publication n° 89-544-XPF au catalogue.*

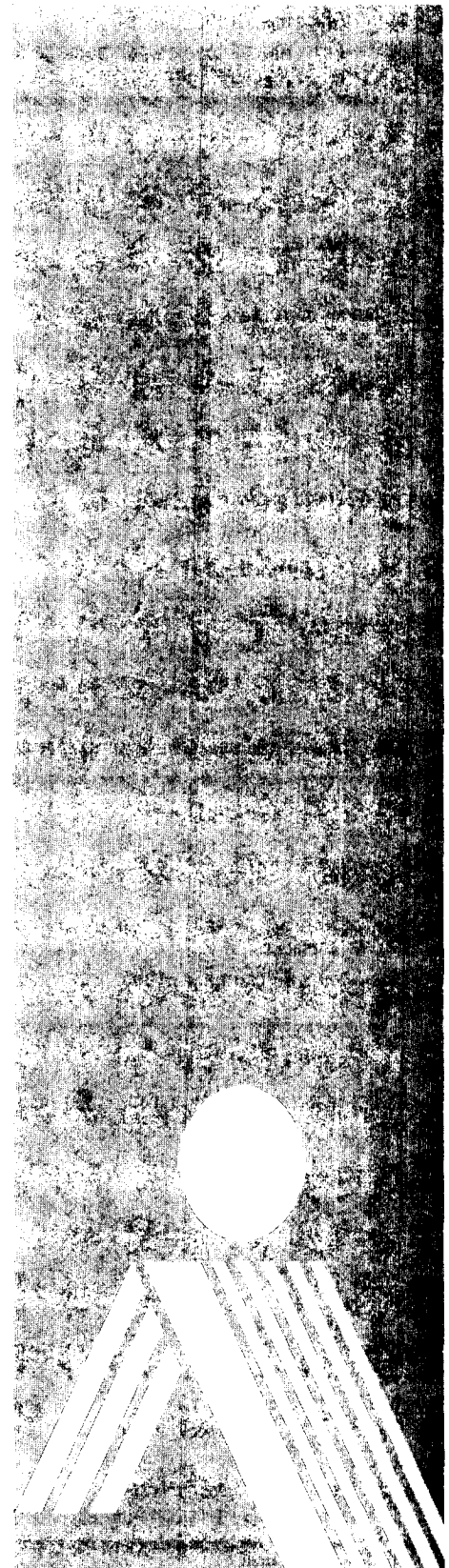




Tableau 6.1

Activité principale des aînés au cours des 12 mois précédant l'enquête, 1994

	Hommes	Femmes	Total
		%	
Travail dans le cadre d'un emploi ou d'une entreprise	11,4	3,9	7,1
Recherche d'un emploi	--	--	--
Fréquentation d'un établissement d'enseignement	--	--	--
Entretien ménager	--	48,4	28,1
Retraite	85,8	45,8	63,0
Maladie de longue durée	--	--	0,8*
Total	100,0	100,0	100,0
Ensemble de la population (en milliers)	1 347,8	1 786,4	3 134,2

* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.
 Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1994.



Tableau 6.2

Motif de la retraite chez les aînés¹, 1994

	Hommes	Femmes	Total
		%	
Retraite anticipée	9,0	2,5*	6,1
Nouvelles technologies	--	--	1,5*
Raisons de santé	28,7	24,3	26,7
Chômage	8,7	7,7	8,2
Retraite du conjoint	--	6,6	3,0
Choix personnel	27,6	20,1	24,2
Responsabilités familiales	1,1*	15,1	7,4
Sentiment d'être suffisamment âgés pour prendre leur retraite	15,6	13,0	14,4
Autres raisons	5,4	7,3	6,3
Ensemble de la population (en milliers)	995,2	819,9	1 815,1

1. N'inclut pas les personnes qui ont pris leur retraite en raison d'une politique de retraite obligatoire. Les répondants pouvaient aussi indiquer plus d'un motif.

* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.
 Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1994.



Tableau 6.3

Pourcentage de personnes occupées, 1976 à 1995

	Groupe d'âge											
	15 à 24 ans			25 à 54 ans			55 à 64 ans			65 ans et plus		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	%											
1976	59,4	50,6	55,0	90,4	48,7	69,7	73,6	30,3	51,3	15,7	4,1	9,3
1977	59,1	50,3	54,7	89,7	50,1	70,0	72,5	30,4	50,7	15,3	4,3	9,2
1978	59,7	51,5	55,6	89,8	52,4	71,3	72,3	30,9	50,7	15,0	4,5	9,1
1979	62,3	54,0	58,2	90,4	54,2	72,4	72,9	32,3	51,7	15,1	4,2	9,0
1980	62,5	55,4	59,0	90,0	56,4	73,3	72,8	32,0	51,5	14,6	4,3	8,8
1981	62,6	56,2	59,5	90,0	58,7	74,4	71,9	32,3	51,2	13,9	4,4	8,5
1982	55,3	53,0	54,2	85,8	58,1	72,0	68,5	31,6	49,2	13,6	4,2	8,3
1983	54,3	52,9	53,6	84,6	59,1	71,9	66,4	30,9	47,9	12,8	3,9	7,8
1984	56,8	54,0	55,4	84,7	60,4	72,6	65,5	30,9	47,5	12,5	4,2	7,8
1985	57,8	56,1	57,0	85,7	62,2	74,0	64,4	31,2	47,2	12,1	4,2	7,6
1986	60,2	57,5	58,9	86,5	64,2	75,4	63,6	31,0	46,7	11,5	3,6	7,0
1987	61,8	58,7	60,3	87,2	65,8	76,5	62,1	32,5	46,8	11,6	3,4	6,9
1988	63,5	59,9	61,7	87,9	67,9	78,0	62,4	33,3	47,4	11,2	3,7	6,9
1989	64,4	61,0	62,7	88,0	69,1	78,6	62,0	32,3	46,8	10,8	4,0	6,9
1990	61,5	59,4	60,4	86,6	70,0	78,4	60,9	33,5	47,0	11,2	3,7	6,9
1991	56,1	56,8	56,5	83,8	69,2	76,4	57,3	32,8	44,8	10,9	3,3	6,6
1992	53,4	54,0	53,7	81,8	68,4	75,2	56,0	33,2	44,4	10,4	3,3	6,4
1993	52,3	52,3	52,3	82,2	68,6	75,4	55,0	33,0	43,9	9,6	3,5	6,1
1994	53,2	51,9	52,5	82,7	68,9	75,8	54,6	34,3	44,3	10,5	3,3	6,4
1995	53,1	51,9	52,5	83,2	69,6	76,4	54,0	33,4	43,6	9,8	3,2	6,0

Source : Statistique Canada, publication n° 71-220-XPB au catalogue et Enquête sur la population active.



Tableau 6.4

Pourcentage de travailleurs autonomes constitués ou non en société, avec ou sans personnel rémunéré, 1995

	Groupe d'âge					
	15 à 64 ans			65 ans et plus		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
						%
Constitués en société	39,2	23,2	33,9	27,3	20,6	25,9
Avec personnel rémunéré	29,8	16,5	25,4	20,5	15,1	19,4
Sans personnel rémunéré	9,4	6,7	8,5	6,8	5,6	6,5
Non constitués en société	60,8	76,8	66,1	72,7	79,4	74,1
Employeurs	17,7	11,7	15,7	16,4	8,8	14,8
Sans employé	43,1	65,0	50,4	56,3	70,6	59,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble des travailleurs autonomes (en milliers)	1 317,0	651,4	1 968,4	87,2	23,3	110,5
Travailleurs autonomes en % de l'ensemble des travailleurs	18,1	10,8	14,8	61,4	37,9	54,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.



Tableau 6.5

Répartition des travailleurs selon la profession, 1995

	Groupe d'âge					
	15 à 64 ans			65 ans et plus		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	%					
Cadres	14,4	13,7	14,1	11,8	8,6	10,8
Professions libérales						
Enseignement	3,1	6,8	4,8	1,6	4,4	2,4
Médecine	2,0	9,5	5,4	5,0	3,4	4,4
Religion	0,3	0,1	0,2	2,5	0,7	2,0
Autres professions	9,7	6,9	8,4	8,4	5,7	7,6
Total — Professions libérales	15,1	23,4	18,9	17,5	14,1	16,5
Travail de bureau	5,3	25,9	14,7	2,7	22,9	8,8
Vente	9,6	10,1	9,8	15,2	14,2	14,9
Services	10,8	17,1	13,7	10,1	20,7	13,3
Secteur primaire						
Agriculture	4,1	1,8	3,0	27,1	15,2	23,5
Autres activités du secteur primaire	2,0	0,1	1,1	1,1	0,1	0,8
Total — Secteur primaire	6,0	2,0	4,2	28,2	15,3	24,3
Fabrication	17,9	5,1	12,1	5,7	2,3	4,7
Construction	9,2	0,3	5,1	3,4	--	2,4
Transport	6,4	0,8	3,9	4,3	1,0	3,3
Autres	5,1	1,7	3,5	1,1	0,8	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble des personnes occupées (en milliers)	7 257,0	6 049,0	13 306,0	139,5	60,0	199,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.



Tableau 6.6

Moyenne du temps consacré aux tâches ménagères non rémunérées, 1992

	Groupe d'âge					
	15 à 64 ans			65 ans et plus		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	heures par jour ¹					
Cuisine et ménage	0,3	1,1	0,7	0,5	1,4	1,0
Tenue du ménage	0,2	1,1	0,6	0,4	1,1	0,8
Entretien et réparations	0,3	0,1	0,2	0,2	--	0,1
Soins des enfants	0,3	0,7	0,5	--	--	--
Magasinage	0,6	0,9	0,7	1,0	1,0	1,0
Autres tâches ménagères	0,4	0,3	0,4	0,8	0,4	0,6
Total	2,1	4,2	3,1	2,9	4,0	3,5

1. Moyenne établie en fonction d'une semaine de sept jours.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1992.



Tableau 6.7

Moyenne du temps consacré par les aînés aux tâches ménagères non rémunérées selon la situation de famille, 1992

	Hommes		Femmes		
	Mariés	Non mariés vivant seuls	Mariées	Non mariées vivant seules	Non mariées vivant avec d'autres personnes
	heures par jour ¹				
Cuisine et ménage	0,5	0,8	1,8	1,1	1,2
Tenue du ménage	0,4	0,4	1,2	0,9	1,4
Entretien et réparations	0,3	0,1	--	--	--
Magasinage	1,0	0,9	1,1	0,9	0,8
Autres tâches ménagères	0,9	0,7	0,5	0,4	0,3
Total	3,0	3,0	4,6	3,3	3,8

1. Moyenne établie en fonction d'une semaine de sept jours.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1992.

Le revenu et les dépenses

Le revenu moyen

Les aînés ont en moyenne un revenu inférieur à celui des personnes de la plupart des groupes d'âge de moins de 65 ans¹. En 1994, les personnes âgées de 65 ans et plus avaient un revenu moyen de toutes sources² d'un peu plus de 19 000 \$. Par ailleurs, les personnes de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans touchaient un revenu moyen d'environ 26 000 \$, alors que ce chiffre dépassait les 30 000 \$ chez les personnes de 35 à 54 ans. Les aînés avaient cependant un revenu moyen plus élevé que les 15 à 24 ans cette même année (10 100 \$) (tableau 7.1).

Le revenu des aînés a toutefois monté plus rapidement que celui des personnes de moins de 65 ans au cours de la dernière décennie et demie. Le revenu moyen des personnes âgées de 65 ans et plus en 1994 était, par exemple, supérieur de 16 % par rapport à 1981, compte tenu des effets de l'inflation. Par contre, il n'y avait eu quasi aucun changement dans le revenu moyen des personnes de 15 à 64 ans pendant la même période (graphique 7.1).

Comme dans d'autres groupes d'âge, les femmes âgées touchent un revenu plus faible que leurs homologues masculins. En 1994, les femmes âgées de 65 ans et plus avaient un revenu moyen de toutes sources de 14 900 \$, soit tout juste 61 % du revenu des hommes du même groupe d'âge (24 500 \$) (tableau 7.1).

Mais le revenu tant des femmes que des hommes âgés a progressé depuis le début des années 80. Le revenu annuel moyen des hommes âgés de 65 ans et plus était, en 1994, supérieur de 19 % par rapport à 1981, tandis que ce chiffre pour les femmes âgées avait monté de 15 % pendant la même période. Chez les femmes âgées, l'augmentation a été à peu près la même que chez les femmes de 15 à 64 ans, tandis que le revenu moyen des hommes de 15 à 64 ans était, en 1994, inférieur de 5 % par rapport à 1981 (graphique 7.2).

Le revenu des familles dont le chef est un aîné

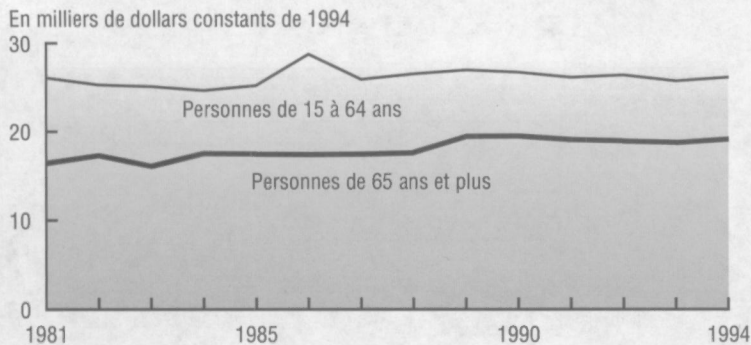
Le revenu des familles dont le chef est un aîné est plus faible que celui de la plupart des familles dont le chef n'est pas un aîné. En 1994, les familles dont le chef était une personne âgée de 65 ans et plus avaient un revenu moyen de 40 200 \$. Par ailleurs, les familles biparentales dont le chef était une personne de moins de 65 ans qui avaient des enfants de moins de 18 ans vivant au foyer avaient un revenu moyen de 61 100 \$, tandis que ces chiffres étaient de 54 100 \$ pour les familles dont le chef n'était pas une personne âgée qui n'avaient pas d'enfants vivant au foyer, et de 76 600 \$ pour les familles ayant des enfants plus âgés ou d'autres parents vivant au foyer. Le revenu moyen des familles dont le chef était une

1. Ne comprend que les personnes ayant un certain revenu monétaire.

2. Comprend le revenu d'emploi (salaire et revenu net provenant du travail autonome), les paiements de transfert gouvernementaux, le revenu de placements et d'autres revenus monétaires, dont les prestations de régimes de pensions, de retraite et de rentes, les bourses, la pension alimentaire et autres.

Graphique 7.1

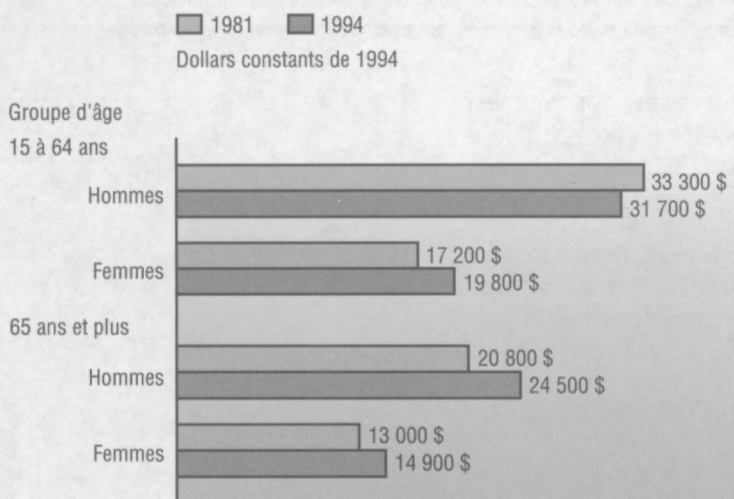
Revenu moyen, 1981 à 1994



Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

Graphique 7.2

Revenu moyen des particuliers, 1981 et 1994



Source : Statistique Canada, publication n° 13-207-XPB au catalogue.

personne âgée était cependant plus élevé que le revenu des familles monoparentales dont le chef était soit une femme, soit un homme (tableau 7.2).

Depuis le début des années 80, le revenu réel des familles dont le chef était une personne âgée a de façon générale augmenté plus rapidement que celui des familles dont le chef n'était pas une personne âgée. De 1980 à 1994, le revenu moyen des familles dont le chef était âgé de 65 ans et plus a augmenté de 7 %, compte tenu des augmentations du coût de la vie. En comparaison, le revenu moyen des familles biparentales avec enfants dont le chef était une personne de moins de 65 ans a augmenté de 4 % pendant la même période, tandis qu'a diminué celui de la plupart des autres types de familles dont le chef n'était pas une personne âgée.

Du nombre des aînés qui vivent avec leur conjoint, les femmes ont un revenu considérablement plus faible que les hommes. En 1994, les femmes mariées âgées de 65 ans et plus avaient un revenu moyen de 12 500 \$, soit environ la moitié seulement du montant que touchaient les hommes mariés du même groupe d'âge (24 900 \$) (graphique 7.3).

La situation est analogue chez les femmes de 60 à 64 ans. En fait, les femmes mariées de ce groupe d'âge, dont un bon nombre sont mariées à des hommes de 65 ans et plus, ont un revenu moyen plus faible que les femmes mariées de 65 ans et plus. En 1994, les femmes mariées de 60 à 64 ans avaient un revenu moyen de seulement 12 300 \$, soit plusieurs centaines de dollars de moins que le revenu des femmes de 65 ans et plus, et d'environ 40 % seulement de celui des hommes mariés de 60 à 64 ans.

Le revenu des aînés seuls

Les aînés seuls³ ont un revenu moyen plus faible que les personnes seules de la plupart des groupes d'âge plus jeunes. En 1994, les personnes seules âgées de 65 ans et plus avaient un revenu moyen de 18 800 \$. Par contre, le revenu moyen des personnes seules de 25 à 64 ans allait d'environ 30 000 \$ pour les personnes de 35 à 44 ans et de

45 à 54 ans à 21 800 \$ pour les personnes de 60 à 64 ans. Les aînés seuls avaient cependant un revenu plus élevé que les personnes seules de 15 à 24 ans, qui touchaient en moyenne moins de 15 000 \$ par personne en 1994 (tableau 7.3).

3. Une personne seule est une personne qui vit soit seule, soit dans un ménage dont les autres membres ne lui sont pas apparentés.

En outre, le revenu moyen des aînés seuls diminue dans les groupes d'âge plus avancé. Par exemple, en 1994, les personnes seules âgées de 65 à 69 ans avaient un revenu moyen de 20 500 \$, soit plus de 2 000 \$ de plus que les personnes âgées de 70 ans et plus (18 300 \$).

À l'instar du revenu familial des aînés, le revenu moyen des aînés seuls a, depuis le début des années 80, augmenté plus rapidement que celui des personnes seules plus jeunes. Le revenu moyen des aînés seuls était, en 1994, supérieur de 18 % par rapport à 1980, compte tenu des effets de l'inflation. En comparaison, le revenu moyen des personnes seules âgées de 15 à 64 ans n'avait augmenté que de 3 % pendant la même période (tableau 7.4).

Comme dans l'ensemble de la population, les femmes âgées qui sont seules ont un revenu considérablement plus faible que les hommes âgés seuls. En 1994, les femmes seules âgées de 65 ans et plus avaient un revenu moyen de 17 100 \$, soit environ 72 % du revenu de leurs homologues masculins (23 800 \$).

Cette différence reflète en partie le fait que, s'il y a eu augmentation du revenu moyen des hommes aussi bien que des femmes âgés qui sont seuls au cours de la dernière décennie et demie, l'augmentation du revenu des hommes a été presque le double de celle du revenu des femmes. De 1980 à 1994, le revenu moyen des hommes seuls de 65 ans et plus a augmenté de 28 %, alors que cette augmentation était de 15 % pour les femmes du groupe correspondant (tableau 7.4).

De plus, les niveaux de revenu fléchissent de façon beaucoup plus spectaculaire chez les femmes âgées seules des groupes d'âge avancé que chez leurs homologues masculins. En 1994, le revenu moyen des femmes seules de 70 ans et plus, qui était de 16 700 \$, était inférieur d'environ 2 000 \$ à celui des femmes seules de 65 à 69 ans (18 700 \$). À l'opposé, en 1994, le revenu moyen des hommes seuls de 70 ans et plus était inférieur d'environ 100 \$ seulement au revenu des hommes seuls de 65 à 69 ans (tableau 7.3).

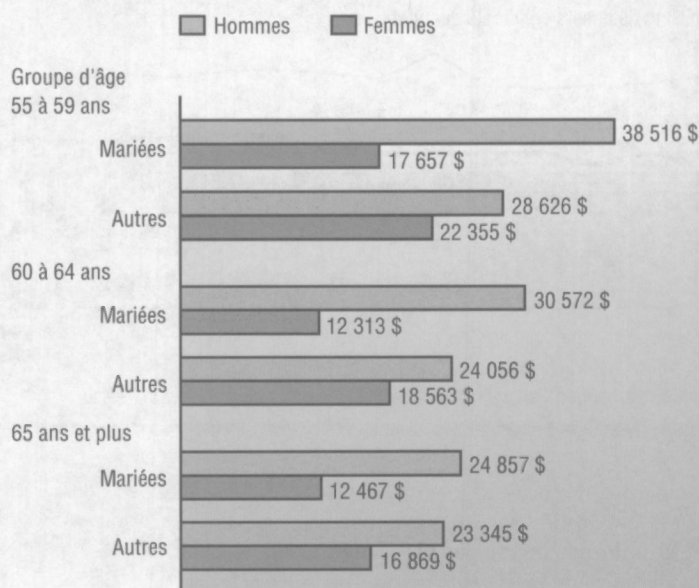
Le revenu des aînés selon la province

Comme c'est le cas pour l'ensemble de la population, les aînés de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont en moyenne un revenu plus élevé que les aînés des autres provinces. En 1994, les personnes âgées de 65 ans et plus de l'Ontario et de l'Alberta avaient un revenu moyen de 20 400 \$, tandis que ce chiffre était un peu inférieur à 20 000 \$ en Colombie-Britannique. En comparaison, le revenu moyen des aînés des autres provinces s'échelonnait de 18 400 \$ en Saskatchewan à un peu plus de 14 000 \$ à Terre-Neuve (tableau 7.5).



Graphique 7.3

Revenu moyen des personnes de 55 ans et plus selon l'état matrimonial, 1994



Source : Statistique Canada, publication n° 13-207-XPB au catalogue.

On constatait une tendance semblable à propos du revenu des familles dont le chef était une personne âgée. En 1994, le revenu moyen des familles dont le chef était âgé de 65 ans et plus allait d'un maximum de près de 45 000 \$ en Alberta à 29 100 \$ seulement à Terre-Neuve. De façon analogue, chez les aînés seuls, ce chiffre allait de 20 900 \$ en Ontario à 15 500 \$ à Terre-Neuve.

Le Programme de la sécurité de la vieillesse

La plus grande partie du revenu des personnes âgées provient des prestations du Programme de la sécurité de la vieillesse (PSV)⁴. En 1994, les personnes de 65 ans et plus recevaient en moyenne près de 5 800 \$ par personne en vertu de ce programme. En fait, les prestations du PSV représentaient 30 % du revenu total des aînés cette année-là (tableau 7.6).

Pendant la dernière décennie et demie, toutefois, il y a eu peu de changement dans le montant global des prestations du PSV qu'ont touchées les personnes âgées. En 1994, les personnes de 65 ans et plus recevaient en moyenne un peu moins de 5 800 \$ en vertu de ce programme, soit environ 200 \$ de plus par personne qu'en 1981, compte tenu des effets de l'inflation.

Depuis le début des années 80, la proportion du revenu des aînés provenant du PSV a baissé, parallèlement à l'augmentation du revenu provenant d'autres sources. En 1994, 30 % du revenu global des personnes âgées de 65 ans et plus provenait de ce programme, alors que ce pourcentage était de 34 % en 1981.

Les prestations du PSV forment une part spécialement importante du revenu des femmes âgées. En 1994, 40 % du revenu global des femmes de 65 ans et plus provenait de ce programme, comparativement à 22 % de celui de leurs homologues masculins (tableau 7.7).

Les prestations du PSV représentent également une proportion plus élevée du revenu des aînés seuls que de celui des familles dont le chef est une personne âgée. En 1994, 35 % du revenu global des aînés seuls, en regard de 22 % de celui des familles dont le chef était une personne de 65 ans et plus, provenait des prestations du PSV (tableau 7.8).

De plus, chez les femmes âgées qui sont seules, le revenu provient du PSV en proportion beaucoup plus élevée que chez leurs homologues masculins. En 1994, 40 % du revenu global des femmes seules de 65 ans et plus était constitué des prestations du PSV, en regard de 25 % de celui des hommes du même âge.

Le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec

Les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ)⁵ forment la deuxième grande source de revenu des aînés canadiens. En 1994, les personnes âgées de 65 ans et plus recevaient en moyenne 3 900 \$ par an en vertu de ces programmes; ces prestations représentaient 20 % de leur revenu global de l'année (tableau 7.6).

4. Comprend le Supplément de revenu garanti.

5. Comprend les prestations de conjoint survivant.

Depuis le début des années 80, il y a eu une augmentation substantielle de la proportion du revenu des aînés provenant du RPC/RRQ. En 1994, 20 % du revenu global des personnes âgées de 65 ans et plus provenait de cette source, soit le double du pourcentage de 1981. En fait, si les prestations sont exprimées en dollars courants, les personnes âgées ont en moyenne reçu, en 1994, plus de 2 300 \$ par personne de plus en vertu du RPC/RRQ qu'en 1981, compte tenu des effets de l'inflation. Cette croissance représente 86 % de l'augmentation globale du revenu des aînés pendant cette période.

La croissance globale des prestations du RPC/RRQ perçues par les aînés reflète le fait que, au fur et à mesure de l'implantation du programme, une proportion croissante de la population aînée a touché des prestations. Ainsi, en 1994, 70 % de l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus vivant à l'extérieur du Québec touchaient des prestations du RPC/RRQ, alors que ce chiffre était de 45 % en 1980 et de moins de 20 % au début des années 70 (graphique 7.4).

En général, les prestations du RPC/RRQ représentent à peu près la même proportion du revenu des hommes et des femmes âgés. En 1994, 21 % du revenu global des hommes de 65 ans et plus et 20 % de celui des femmes du même groupe d'âge provenaient de cette source (tableau 7.7).

Il y a cependant des différences en ce qui concerne le type de prestations du RPC/RRQ touchées par les hommes et les femmes âgés. Les prestations que touchent les hommes âgés sont généralement des prestations de retraite, alors qu'une grande partie de celles que touchent les femmes sont des prestations de conjoint survivant.

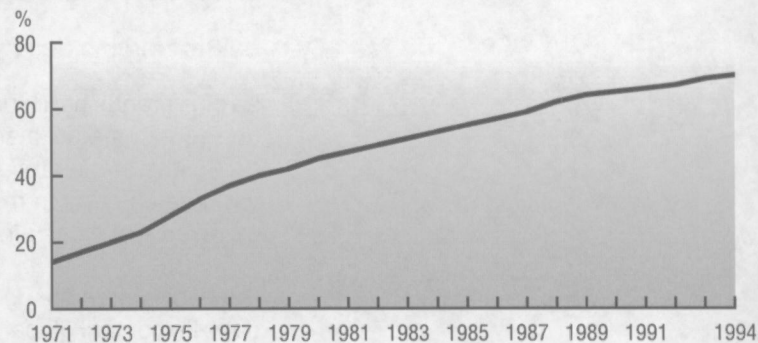
De plus, si l'on exprime ces prestations en dollars courants, les hommes âgés touchaient en moyenne plus de 2 000 \$ par an de plus que les femmes âgées en vertu du RPC/RRQ en 1994. Cet écart reflète en partie le fait que, dans le passé, les femmes étaient moins susceptibles que les hommes d'avoir un emploi et, par conséquent, de cotiser à ce régime. Également, même lorsque ces personnes avaient un emploi, leurs gains étaient inférieurs à ceux des hommes et, à ce titre, leurs cotisations au RPC/RRQ étaient plus faibles. En conséquence, les prestations qui en découlent sont aussi moindres. En outre, les prestations de conjoint survivant, touchées principalement par des femmes, ne s'élèvent qu'à 60 % des prestations de retraite que le conjoint défunt aurait reçues.

L'écart entre les prestations du RPC/RRQ que touchent respectivement les hommes et les femmes âgés devrait cependant s'atténuer à l'avenir. D'une part, la proportion d'hommes de 18 à 64 ans qui cotisent au RPC/RRQ a fortement diminué, passant de 88 % en 1981 à 74 % en 1993, tandis que la proportion de femmes qui cotisent a légèrement augmenté, passant de 60 % à 61 % pendant la même période (graphique 7.5).



Graphique 7.4

Pourcentage de personnes âgées recevant des prestations du RPC¹, 1971 à 1994

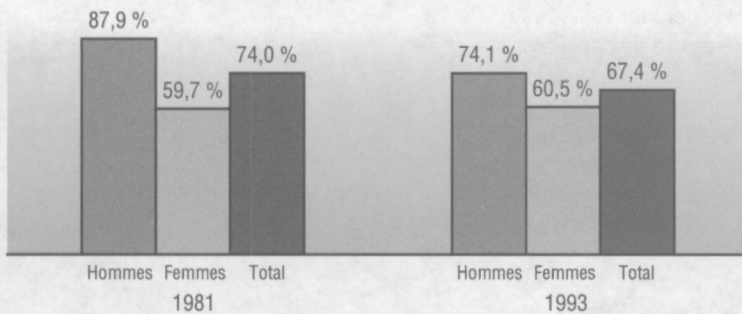


1. Bénéficiaires de prestations du RPC de 65 ans et plus en pourcentage de la population de personnes âgées résidant à l'extérieur du Québec. Certaines personnes âgées ne résidant pas au Québec reçoivent des prestations du RRQ. Source : Développement des ressources humaines Canada, statistiques relatives au programme de sécurité du revenu.



Graphique 7.5

Cotisants au RPC ou au RRQ en pourcentage des personnes de 18 à 64 ans, 1981 et 1993



Sources : Développement des ressources humaines Canada, Direction générale des programmes de la sécurité du revenu et Régie des rentes du Québec.

En outre, l'écart qu'il y avait entre les gains respectifs des hommes et des femmes s'est rétréci au cours des dernières décennies. En 1994, les gains des femmes occupées, y compris de celles qui travaillaient à temps partiel, représentaient 62 % des gains de leurs homologues masculins, par opposition à 52 % en 1980⁶. Il s'ensuit que l'écart des niveaux de cotisation au RPC/RRQ des hommes et des femmes occupés s'est également rétréci.

À l'instar des prestations du PSV, celles du RPC/RRQ représentent, pour les aînés seuls, une plus forte proportion du revenu que pour les familles dont le chef est une personne âgée. En 1994, 21 % du revenu des aînés seuls, en regard de 17 % de celui des familles dont le chef avait 65 ans et plus, provenait soit du Régime de pensions du Canada, soit du Régime de rentes du Québec (tableau 7.8).

À la différence des prestations du PSV, cependant, il y a peu d'écart dans les proportions respectives du revenu des femmes et des hommes âgés seuls que représentent les prestations du RPC/RRQ. En 1994, hommes et femmes âgés touchaient un peu plus de 20 % de leur revenu en vertu de ce programme. En dollars courants, cependant, les hommes âgés seuls touchaient en moyenne environ 1 200 \$ de plus par an que leurs homologues féminines en vertu du RPC/RRQ.

Les régimes privés de retraite liés à l'emploi

Les prestations des régimes privés de retraite forment une partie substantielle du revenu des aînés canadiens. En 1994, les personnes de 65 ans et plus touchaient en moyenne 3 600 \$ par an en vertu de ces régimes, ce qui représentait 19 % du revenu global des aînés (tableau 7.6).

Depuis le début des années 80, les prestations des régimes privés de retraite liés à l'emploi forment une proportion du revenu des aînés qui a connu une croissance substantielle. En 1994, 19 % du revenu global des aînés provenait de ces régimes, ce qui constitue une augmentation par rapport à 1981, où ce pourcentage était de 12 %.

Les régimes privés de retraite liés à l'emploi représentent une portion du revenu plus importante pour les hommes âgés que pour les femmes âgées. En 1994, 25 % du revenu des hommes de 65 ans et plus provenait de ce type de régime, soit plus du double du pourcentage de ce revenu chez les femmes âgées, dont 12 % seulement provenait sous forme de prestations d'un régime de retraite lié à l'emploi (tableau 7.7).

Là encore, cet écart découle en partie du fait que, traditionnellement, les femmes ont été proportionnellement moins nombreuses que les hommes à faire partie

6. Source : Statistique Canada, publication n° 13-217-XPB au catalogue.



Les programmes gouvernementaux de sécurité du revenu à l'intention des aînés

Les principaux programmes publics de transfert à l'intention des personnes âgées sont le Programme de la sécurité de la vieillesse ainsi que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec¹.

Les prestations de la Sécurité de la vieillesse s'adressent à tous les citoyens canadiens et aux résidents autorisés de 65 ans et plus qui ont résidé au Canada pendant une certaine période. Les personnes âgées qui n'ont pas ou qui ont peu de revenu autre que les prestations du PSV sont aussi admissibles à d'autres prestations sous forme d'un supplément de revenu garanti.

Les personnes qui ont cotisé au Régime de pensions du Canada ou au Régime de rentes du Québec peuvent toucher des prestations dès l'âge de 60 ans. Ces régimes couvrent toutes les personnes occupées et les travailleurs autonomes du Canada, à l'exception de ceux dont les gains sont minimes; pour les personnes couvertes, les cotisations sont obligatoires. De plus, les survivants des cotisants à ces régimes ont droit aux prestations.

Dans l'ensemble, les paiements de transfert gouvernementaux représentent plus de la moitié du revenu des aînés canadiens. En 1994, 55 % du revenu global des personnes de 65 ans et plus provenait de ces sources, comparativement à 47 % en 1981. En fait, les augmentations de prestations en vertu de ces programmes représentent une forte proportion de l'augmentation globale du revenu des aînés pendant cette période (tableau 7.6).

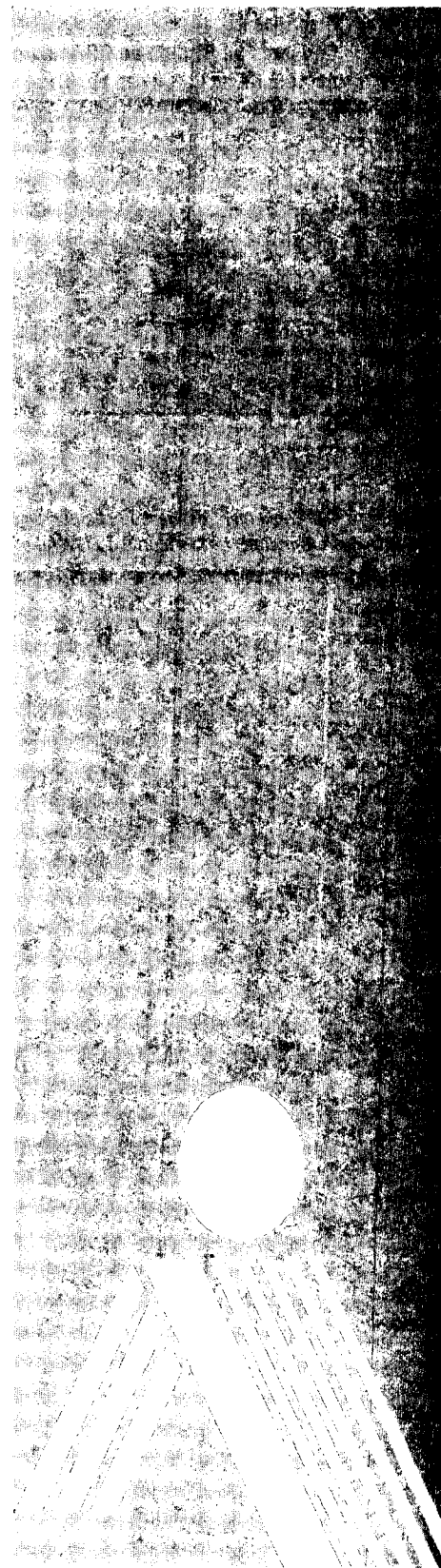
La quasi totalité des aînés canadiens, soit 97 % en 1994, touchent un certain revenu en vertu des programmes gouvernementaux. Pour 34 % d'entre eux, les transferts gouvernementaux représentaient la seule source de revenu².

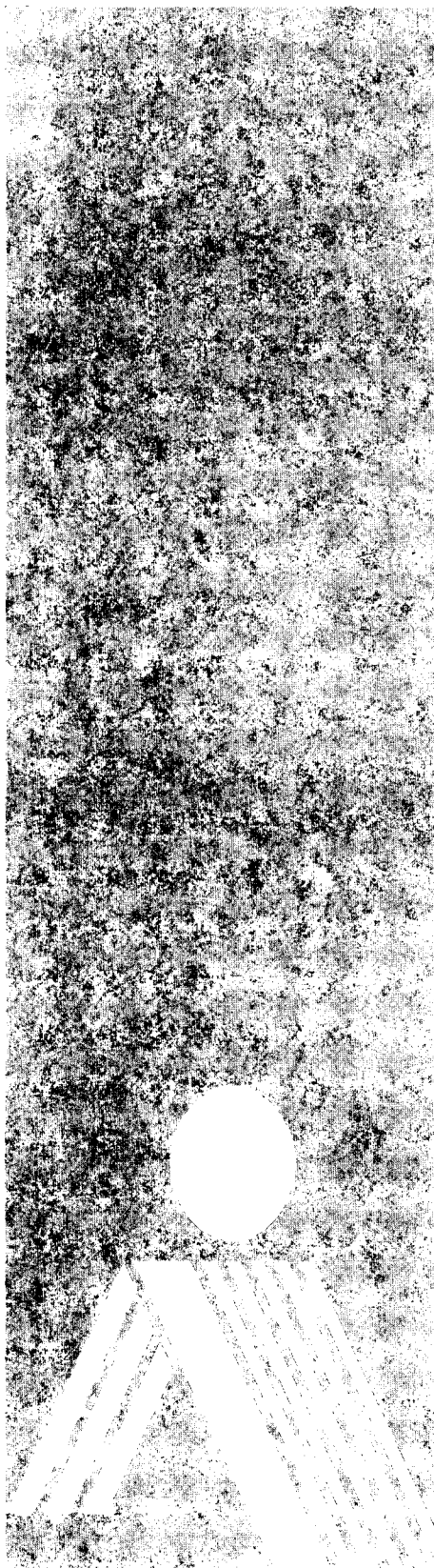
Les paiements de transfert gouvernementaux forment un pourcentage particulièrement élevé du revenu des femmes âgées. En 1994, les paiements de transfert représentaient 65 % du revenu global des femmes de 65 ans et plus, en regard de 47 % de celui des hommes du même groupe d'âge. De plus, les transferts gouvernementaux constituaient l'unique source de revenu pour 44 % des femmes âgées, mais ce n'était le cas que de 22 % des hommes du même groupe d'âge.

Les transferts gouvernementaux représentent une plus forte proportion du revenu des personnes âgées qui sont seules que de celui des familles dont le chef est une personne âgée. En 1994, 62 % du revenu global des personnes seules de 65 ans et plus provenait de ces programmes, en regard de 44 % de celui des familles dont le chef était une personne âgée. Le revenu provenant de ces programmes forme également une plus forte proportion du revenu des femmes âgées qui sont seules (67 %) que du revenu de leurs homologues masculins (50 %) (tableau 7.8).

1. Pour de plus amples renseignements au sujet de ces programmes, voir «Aperçu des programmes gouvernementaux de sécurité du revenu à l'intention des personnes âgées» de Jillian Oderkirk, numéro du printemps 1996, Tendances sociales canadiennes, Statistique Canada, publication n° 11-008-XPF au catalogue.

2. Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1994.





de la population active rémunérée et donc à cotiser à un régime de retraite privé. Également, les gains des femmes occupées étant plus faibles que ceux de leurs homologues masculins, leurs cotisations, dans bien des cas, étaient moins élevées.

Comme dans le cas du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, cependant, l'écart entre les proportions respectives du revenu que représentent les prestations de régimes privés de retraite pour les hommes et les femmes âgés va probablement s'atténuer à l'avenir. D'une part, la proportion des femmes qui travaillent continue à augmenter, tandis que celle des hommes est à la baisse. De plus, la proportion des femmes actives couvertes par ces régimes s'est accrue au cours de la dernière décennie, alors que celle des hommes a diminué (tableau 7.9).

En 1994, cependant, les femmes occupées étaient toujours moins susceptibles que leurs homologues masculins de cotiser à un régime privé de retraite lié à l'emploi, soit 42 % contre 47 %. Ce taux relativement faible de protection des femmes résulte du fait qu'un pourcentage élevé de femmes travaillent à temps partiel et peuvent donc ne pas être couvertes par un régime privé de retraite lié à l'emploi. De même, la majorité des femmes travaillent également dans des secteurs de l'économie où les régimes de retraite sont moins courants — commerce de détail et services communautaires, commerciaux et personnels.

À la différence des programmes gouvernementaux de paiements de transfert, les régimes privés de retraite liés à l'emploi représentent en général une part plus grande du revenu des familles dont le chef est une personne âgée que du revenu des personnes âgées qui sont seules. En 1994, 18 % du revenu des familles dont le chef avait 65 ans et plus provenait d'un régime privé de retraite, en regard de 15 % de celui des personnes âgées seules (tableau 7.8).

Les régimes privés de retraite liés à l'emploi fournissent également une part plus grande du revenu des hommes âgés seuls que de celui de leurs homologues féminines. En 1994, 19 % du revenu des hommes de 65 ans et plus provenait d'un tel régime, en regard de 14 % de celui des femmes âgées seules.

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite

Une petite part du revenu des aînés provient de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). En 1994, les personnes de 65 ans et plus touchaient environ 4 % de leur revenu global, ce qui représentait en moyenne un peu plus de 700 \$ par personne, en vertu d'un de ces régimes (tableau 7.6).

Il se peut que ces chiffres augmentent dans l'avenir, car un nombre croissant de Canadiens cotisent à un REER. En 1993, 26 % des contribuables ont cotisé à un REER, ce qui constitue une augmentation par rapport au pourcentage de 14 % en 1982 (tableau 7.10).

Il faut cependant relever que, si une proportion croissante de Canadiens cotisent à un REER, une bonne partie de ces fonds sont encaissés avant que les bénéficiaires aient atteint l'âge de 65 ans. En fait, en 1990, 40 % des sommes investies dans des REER ont été versées à des personnes de moins de 55 ans,

tandis qu'une autre tranche de 22 % était remise à des personnes âgées de 55 à 64 ans⁷.

Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de cotiser à un REER. En 1993, 30 % des contribuables masculins ont cotisé à un REER, en regard de 22 % des femmes. Relevons cependant que certains hommes versent une partie du montant auquel ils ont droit à un REER au nom de leur conjointe.

Les hommes ont aussi tendance à placer dans un REER des sommes plus importantes que les femmes. En 1993, les hommes qui ont cotisé à un REER ont versé en moyenne un peu moins de 3 900 \$, soit environ 1 000 \$ de plus que la somme moyenne versée par les femmes. De même, la cotisation moyenne des hommes a augmenté de 7 % de 1988 à 1993, compte tenu des effets de l'inflation, tandis que la cotisation moyenne des femmes enregistrait une baisse de 4 % pendant la même période.

Autres revenus de placements

Le revenu provenant d'investissements autres que le REER représente une autre part substantielle du revenu des aînés canadiens. En 1994, les personnes âgées de 65 ans et plus recevaient en moyenne plus de 2 600 \$ de ces autres investissements. La même année, ce revenu formait 14 % du revenu global des personnes de 65 ans et plus (tableau 7.6).

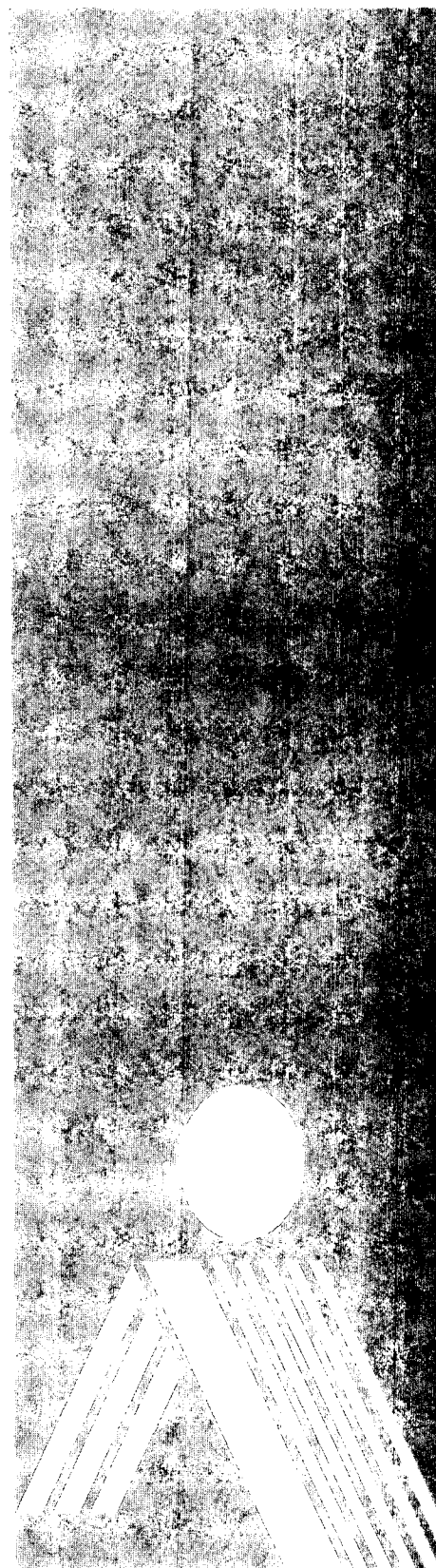
La proportion du revenu des aînés issue de ces placements a cependant diminué depuis le début des années 80. En 1994, 14 % du revenu global des personnes âgées de 65 ans et plus provenait d'un revenu de placements, en regard de 27 % en 1981. Pendant cette période, les montants en dollars courants du revenu de placements touché par les aînés ont aussi chuté, passant de 4 400 \$ par personne à 2 600 \$.

Les femmes âgées reçoivent une part de leur revenu légèrement plus élevée que leurs homologues masculins de placements autres que le REER. En 1994, 14 % du revenu global des femmes de 65 ans et plus provenait de ces sources, comparativement à 13 % de celui des hommes du même groupe d'âge. En dollars courants, le revenu de placements des femmes âgées était inférieur d'environ 1 000 \$ par an à celui des hommes âgés (tableau 7.7).

Le revenu d'emploi

Les gains provenant d'un emploi constituent une petite partie du revenu des aînés. En 1994, 7 % du revenu global des personnes de 65 ans et plus provenait d'un emploi : la même année, 5 % de ces sommes étaient sous forme de salaire, tandis qu'une autre tranche de 2 % provenait du revenu net tiré d'un travail indépendant (tableau 7.6).

La proportion du revenu des aînés provenant de l'emploi a diminué au cours de la dernière décennie et demie, parallèlement à la diminution du pourcentage des aînés faisant partie de la population active rémunérée. En 1994, 7 % du



7. Source : «Les REER — Pas seulement pour la retraite» de Hubert Frenken, numéro de l'hiver 1992, L'emploi et le revenu en perspective, Statistique Canada, publication n° 75-001-XPF au catalogue.

revenu global des aînés provenait de cette source, alors que ce pourcentage était de 12 % en 1981.

Les gains provenant d'un emploi représentent une part de revenu plus grande pour les hommes âgés que pour les femmes âgées. En 1994, ces gains formaient 10 % du revenu global des hommes de 65 ans et plus, par rapport à 4 % de celui des femmes du même groupe d'âge (tableau 7.7).

Le revenu d'emploi représente également, pour les familles dont le chef est une personne âgée, une part du revenu plus importante que pour les personnes seules de 65 ans et plus. En 1994, 21 % du revenu familial global des familles dont le chef était une personne âgée provenait de cette source, tandis que le revenu d'emploi ne représentait que 5 % du revenu global des aînés seuls (tableau 7.8).

Parmi les aînés seuls, les hommes tirent de l'emploi une plus forte proportion de leur revenu que les femmes. En 1994, 11 % du revenu des hommes seuls de 65 ans et plus était sous forme d'un salaire ou d'un revenu net tiré d'un travail indépendant, en regard de 3 % seulement du revenu des femmes seules du même groupe d'âge.

Le faible revenu

Au Canada, 1 aîné sur 5 vit dans une situation de faible revenu. En 1994, 19 % des personnes de 65 ans et plus avaient un revenu inférieur aux seuils de faible revenu de Statistique Canada⁸ (tableau 7.11).

La proportion d'aînés à faible revenu, cependant, a connu une baisse marquée au cours des 15 dernières années. De 1980 à 1994, la fréquence du faible revenu chez les personnes âgées est passée de 34 % à 19 %.

Si, depuis le début des années 80, la fréquence du faible revenu a diminué chez les aînés, elle a augmenté chez les adultes âgés de 18 à 64 ans et chez les enfants de moins de 18 ans. En 1994, les aînés étaient donc à peu près aussi susceptibles que les enfants de moins de 18 ans de vivre dans une situation de faible revenu, mais ils étaient toujours proportionnellement un peu plus nombreux que l'ensemble des adultes de 18 à 64 ans à toucher un faible revenu, soit 19 % par opposition à 16 %. Ces deux situations sont toutefois fortement à l'opposé de celle qu'on a connue au début des années 80, alors que les aînés étaient deux fois plus susceptibles que les enfants et que les autres adultes de vivre dans une situation de faible revenu.

8. Sont considérées comme étant à faible revenu les familles ou les personnes qui consacrent en moyenne à l'alimentation, au logement et à l'habillement au moins 20 points de pourcentage de plus de leur revenu avant impôts que la moyenne canadienne. Si l'on prend 1992 comme année de référence, les familles et les personnes dont le revenu est inférieur aux seuils de faible revenu consacrent habituellement plus de 54,7 % de leur revenu à ces premières nécessités et sont considérées comme étant dans une situation de gêne. On tient également compte du nombre de personnes que comprend la famille et de la taille de la région urbaine ou rurale où réside la famille. En 1994, par exemple, le seuil de faible revenu d'une famille d'une personne vivant dans une région urbaine de 500 000 personnes et plus était de 16 511 \$, tandis que, pour une famille de deux personnes vivant dans la même région, ce chiffre était de 20 639 \$. Notons cependant que les seuils de faible revenu de Statistique Canada ne sont pas les seuils de pauvreté officiels. Ils ne sont pas officiellement reconnus à ce titre, et Statistique Canada ne recommande pas de les utiliser comme équivalents des seuils de pauvreté.

Parmi les aînés, les femmes sont considérablement plus susceptibles que les hommes de toucher un faible revenu. En 1994, 26 % des femmes de 65 ans et plus vivaient dans une situation de faible revenu, comparativement à 11 % de leurs homologues masculins. Également, l'écart qu'il y a entre les taux de faible revenu des femmes et des hommes âgés est actuellement plus marqué qu'il ne l'était au début des années 80, les taux de faible revenu ayant diminué plus rapidement chez les hommes.

Ce phénomène s'explique en bonne partie par le fait que la plupart des gains du revenu global des aînés proviennent d'augmentations des prestations de régimes de retraite liés à l'emploi, tant publics que privés. Or les hommes âgés sont beaucoup plus susceptibles que leurs homologues féminines d'avoir fait partie de la population active rémunérée et, par conséquent, d'être admissibles à ces prestations.

Il existe aussi une variation dans la proportion d'aînés ayant un faible revenu selon la province. En 1995, 20 % de l'ensemble des habitants du Québec âgés de 65 ans et plus avaient un revenu inférieur aux seuils de faible revenu, de même que 17 % des habitants du Manitoba et de Terre-Neuve et que 16 % des habitants de la Nouvelle-Écosse, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Par ailleurs, 14 % seulement des aînés de la Saskatchewan, 13 % de ceux de l'Ontario et seulement 10 % de ceux de l'Île-du-Prince-Édouard touchaient un faible revenu (tableau 7.12).

Le faible revenu et la situation de famille

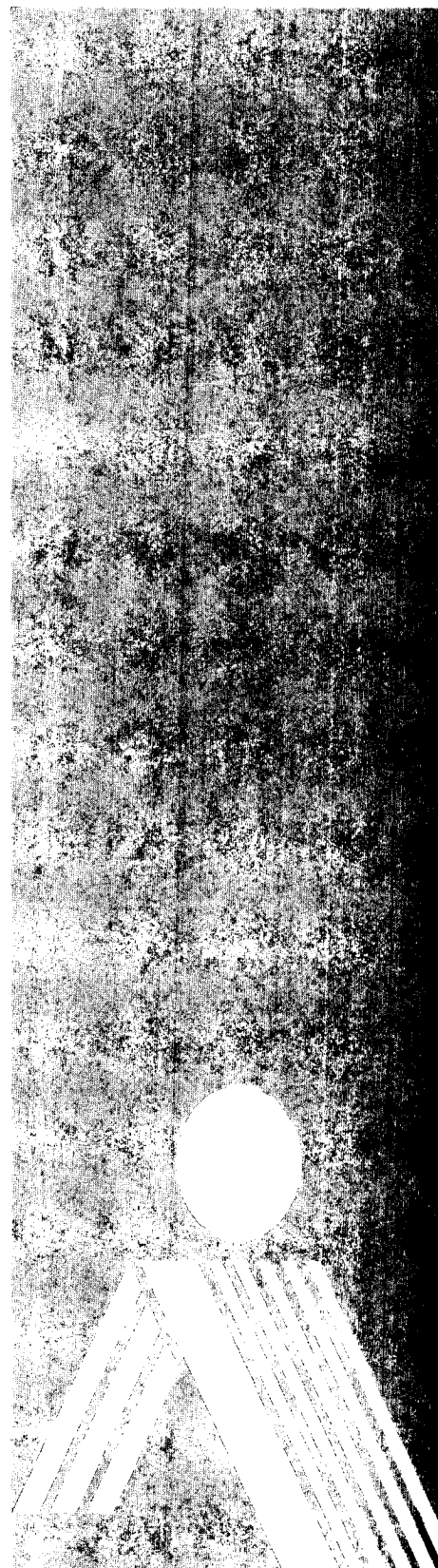
Les aînés seuls sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que ceux qui vivent dans une famille à toucher un faible revenu. En 1994, 48 % des personnes seules âgées de 65 ans et plus étaient considérées à faible revenu, comparativement à 6 % seulement des aînés qui vivaient soit avec leur conjoint, soit avec d'autres membres de la famille immédiate (tableau 7.13).

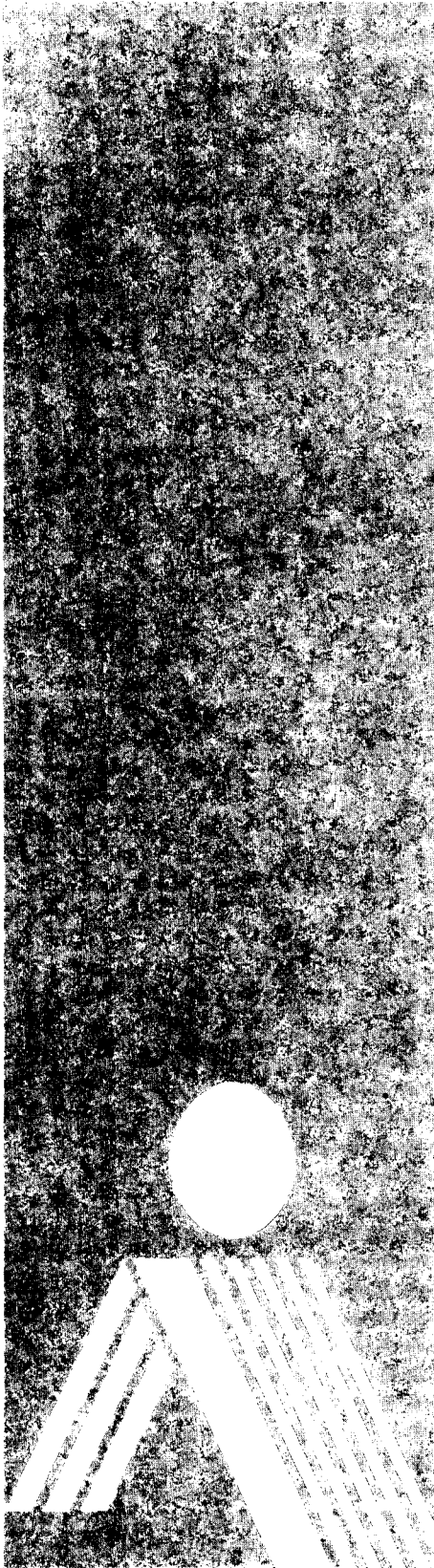
Parmi les aînés qui sont seuls, les femmes sont considérablement plus susceptibles que leurs homologues masculins de toucher un faible revenu. En 1994, plus de la moitié de ces femmes (53 %) vivaient dans une situation de faible revenu, en regard de 32 % des hommes seuls de 65 ans et plus. Par contre, il n'y avait quasi aucune différence dans les proportions d'hommes et de femmes âgés vivant dans une famille à faible revenu.

La fréquence du faible revenu chez les femmes et les hommes âgés qui sont seuls a connu une baisse radicale depuis le début des années 80. De 1980 à 1994, la proportion de ces femmes ayant un faible revenu est passée de 72 % à 53 %, tandis que, chez les hommes, ce chiffre tombait de 61 % à 32 %.

Il y a également eu une baisse marquée du pourcentage d'aînés vivant dans une famille à faible revenu. En 1994, 6 % des femmes et des hommes âgés de 65 ans et plus qui faisaient partie d'une famille vivaient dans une situation de faible revenu, alors que ce pourcentage était, dans les deux cas, de 18 % en 1980.

Les familles dont le chef est un aîné ont des taux de faible revenu inférieurs à la plupart des types de familles dont le chef n'est pas une personne âgée. En





1994, 7 % des familles dont le chef était une personne de 65 ans et plus avaient un faible revenu, comparativement à 15 % des couples plus jeunes, à 32 % des familles monoparentales dont le chef était un homme et à 56 % des familles monoparentales dont le chef était une femme (tableau 7.14).

Les facteurs non monétaires de revenu et le faible revenu

Le niveau global du faible revenu chez les aînés peut, cependant, surestimer jusqu'à un certain point le niveau réel de difficulté chez les membres de ce groupe d'âge, parce que ce paramètre fait référence uniquement au revenu monétaire direct, sans tenir compte de facteurs tels que les éléments de revenu non monétaires.

Les niveaux de faible revenu dont nous avons traité ci-dessus, par exemple, sont basés sur le revenu avant impôts. Comme nous le verrons à la section suivante, toutefois, les aînés versent généralement moins d'impôts personnels que leurs cadets, en partie à cause des crédits et exemptions en raison de l'âge et autres. Les provinces et les territoires offrent également divers programmes qui ont pour effet d'abaisser l'impôt provincial des aînés ou de les aider à abaisser le coût du logement par l'allègement des taxes foncières. Les aînés peuvent aussi obtenir des rabais à l'achat de tout un éventail de biens et services, depuis les médicaments et les transports en commun jusqu'aux billets de cinéma et d'autres manifestations récréatives.

La mesure du faible revenu dont nous avons traité ci-dessus peut aussi être jusqu'à un certain point une surestimation, du fait qu'elle ne tient pas compte des capitaux acquis. Malheureusement, on ne dispose pas actuellement de données sur le patrimoine des aînés canadiens. Cependant, comme nous l'avons dit au chapitre relatif au logement, les aînés sont généralement plus susceptibles que leurs cadets d'être propriétaires de leur logement et d'avoir remboursé entièrement leur hypothèque. En conséquence, bien que 51 % des aînés seuls aient touché un faible revenu en 1991, 36 % seulement d'entre eux étaient considérés comme présentant un problème d'abordabilité du logement⁹. En outre, uniquement 17 % des aînés seuls qui étaient propriétaires de leur logement étaient considérés comme présentant un problème d'abordabilité du logement¹⁰.

Les dépenses

Les aînés consacrent aux nécessités premières telles que l'alimentation et le logement une proportion un peu plus élevée de leur budget global que les personnes de moins de 65 ans. Par exemple, en 1992, l'alimentation et le logement représentaient 33 % de l'ensemble des dépenses des ménages composés de deux personnes et plus dont le chef avait 65 ans et plus, en regard de 29 % de ceux dont le chef avait moins de 65 ans (tableau 7.15).

9. *Présentent un problème d'abordabilité du logement les familles et les personnes seules qui consacrent au logement 30 % et plus du revenu global du ménage. Notons toutefois que ceux qui consacrent 30 % et plus de leur revenu au logement ne présentent pas nécessairement de problème d'abordabilité du logement; ainsi, certains peuvent souhaiter se libérer rapidement de leur hypothèque.*

10. *Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 1991.*

Il faut mentionner cependant qu'une partie de cet écart peut provenir des différences dans la composition des ménages. Une grande majorité de ménages composés de plusieurs personnes dont le chef a 65 ans et plus sont constitués de couples mariés sans enfants vivant à la maison. Par ailleurs, plus de la moitié des ménages composés de plusieurs personnes dont le chef a moins de 65 ans ont des enfants.

Les aînés vivant seuls consacrent une proportion encore plus élevée de leurs ressources à l'alimentation et au logement. En 1992, 44 % de l'ensemble des dépenses de ces aînés se rapportaient à ces chapitres, comparativement à 33 % des dépenses des personnes âgées de 15 à 64 ans (tableau 7.16).

Les montants en dollars courants que les aînés consacrent à l'alimentation et au logement sont cependant considérablement plus modestes que les montants correspondants chez les personnes plus jeunes. Ainsi, en 1992, les ménages composés de plusieurs personnes dont le chef était une personne âgée consacraient près de 50 % de moins à ces postes que ceux dont le chef avait moins de 65 ans (tableau 7.15).

Les dons et les cotisations représentent également une part relativement élevée de l'ensemble des dépenses des aînés. En 1992, les dons et les cotisations représentaient 6 % de l'ensemble des dépenses des ménages composés de plusieurs personnes dont le chef était une personne âgée et 9 % de celles des personnes de 65 ans et plus vivant seules. Dans les deux cas, ces chiffres étaient deux fois plus élevés que ceux correspondant aux ménages et aux personnes de 15 à 64 ans. En fait, ce poste était le seul en regard duquel les sommes en dollars courants dépensées par les aînés, soit 2 000 \$ par ménage composé de plusieurs personnes et 1 500 \$ par personne vivant seule, dépassaient les montants correspondants chez les personnes des groupes d'âge plus jeunes.

Par ailleurs, les aînés consacrent une part plus restreinte de leur budget global à l'habillement et à l'éducation que les personnes de groupes d'âge plus jeunes. Les aînés dépensent également beaucoup moins en ce qui concerne des postes liés à la sécurité, comme les assurances. En 1992, les postes liés à la sécurité ne représentaient qu'environ 1 % de l'ensemble des dépenses des ménages composés de plusieurs personnes dont le chef a 65 ans et plus et des personnes âgées vivant seules, en regard de plus de 5 % chez les ménages composés de personnes plus jeunes.

Les aînés paient également moins d'impôts que leurs cadets. En 1992, l'impôt personnel représentait 16 % de l'ensemble des dépenses des ménages composés de deux personnes et plus dont le chef était un aîné et 12 % des dépenses des personnes de 65 ans et plus vivant seules. Par contre, chez les ménages composés de plusieurs personnes dont le chef avait moins de 65 ans et chez les personnes de 15 à 64 ans, l'impôt personnel représentait environ 20 % du montant total des dépenses. En dollars courants, l'impôt personnel des ménages composés de plusieurs personnes dont le chef a 65 ans et plus et des personnes de 65 ans et plus vivant seules s'élevait à moins de 50 % des sommes versées à ce titre par les personnes des groupes d'âge plus jeunes.

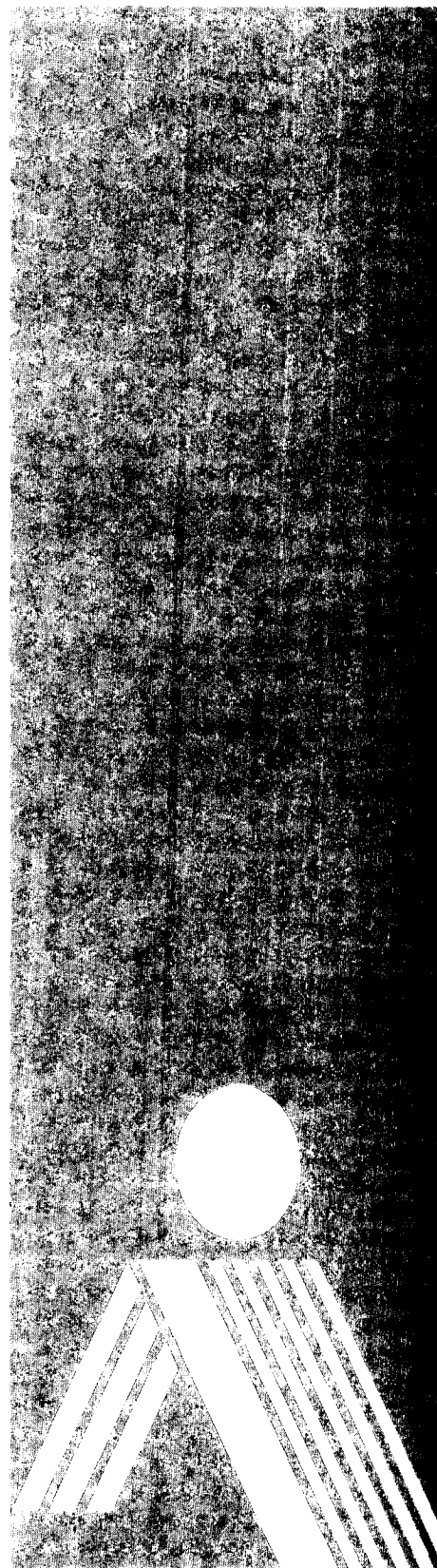




Tableau 7.1

Revenu moyen, 1994

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
	en dollars		
15 à 24 ans	10 837	9 361	10 118
25 à 34 ans	30 655	21 293	26 203
35 à 44 ans	38 882	23 944	31 779
45 à 54 ans	41 016	24 012	33 096
55 à 64 ans	33 331	16 871	25 841
65 ans et plus	24 514	14 923	19 067
Total	30 760	18 916	24 981

Source : Statistique Canada, publication n° 13-207-XPB au catalogue.



Tableau 7.2

Revenu moyen des familles selon le type, 1980 à 1994

	Familles dont le chef n'est pas un aîné ¹						Autres
	Familles âgées ²	Couples mariés uniquement	Familles biparentales avec enfants	Autres couples mariés	Familles monoparentales		
					Chef masculin	Chef féminin	
en dollars constants							
1980	37 521	55 656	58 516	75 470	38 504	24 216	41 473
1981	35 877	53 144	57 723	76 290	44 048	24 343	44 497
1982	37 748	51 129	56 372	74 271	40 265	22 365	44 001
1983	35 345	51 763	56 173	70 929	36 509	22 176	39 852
1984	37 762	51 087	56 432	69 177	38 760	22 998	41 977
1985	38 148	52 130	58 084	72 505	37 523	23 026	41 735
1986	38 192	52 117	59 250	76 290	38 386	22 801	44 511
1987	36 891	54 068	60 633	75 055	46 850	23 419	43 883
1988	37 898	55 860	61 767	77 080	41 165	23 661	45 141
1989	42 597	55 031	63 599	78 938	48 219	25 470	46 724
1990	41 943	55 273	62 302	79 944	39 207	23 877	46 633
1991	41 162	54 926	60 836	75 867	38 236	22 901	45 253
1992	39 812	56 958	61 260	75 345	40 389	24 234	41 255
1993	40 559	54 090	59 800	75 345	34 813	23 145	43 247
1994	40 183	54 142	61 105	76 570	34 869	24 057	44 890

1. Familles dont le chef a moins de 65 ans.

2. Familles dont le chef a 65 ans et plus.

Source : Statistique Canada, publication n° 13-207-XPB au catalogue.



Tableau 7.3

Revenu moyen des personnes seules, 1994

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
	en dollars		
15 à 24 ans	16 145	12 290	14 408
25 à 34 ans	28 788	24 915	27 444
35 à 44 ans	31 914	26 799	30 256
45 à 54 ans	32 277	26 435	29 755
55 à 59 ans	28 038	22 155	24 683
60 à 64 ans	24 670	19 892	21 787
65 à 69 ans	23 849	18 749	20 468
70 ans et plus	23 751	16 680	18 270
Total — 65 ans et plus	23 782	17 106	18 780
Total	27 309	20 183	23 746

Source : Statistique Canada, publication n° 13-207-XPB au catalogue.



Tableau 7.4

Revenu moyen des personnes seules, 1980 à 1994

	Groupe d'âge					
	15 à 64 ans			65 ans et plus		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	en dollars constants de 1994					
1980	28 042	21 079	24 893	18 617	14 854	15 891
1981	29 964	22 158	26 405	19 172	15 587	16 546
1982	28 173	22 723	25 749	21 627	15 589	17 075
1983	27 501	21 779	25 020	18 541	14 743	15 678
1984	27 158	21 200	24 557	20 033	15 891	16 873
1985	27 566	21 844	25 142	20 394	16 394	17 327
1986	27 600	22 371	25 343	18 217	16 513	16 915
1987	27 353	23 334	25 627	20 125	17 149	17 865
1988	29 032	22 598	26 252	20 476	16 627	17 526
1989	28 867	23 990	26 750	22 485	17 856	18 970
1990	29 437	23 941	27 132	21 749	18 175	19 049
1991	27 246	22 903	25 387	21 194	18 091	18 863
1992	27 483	23 264	25 764	22 433	17 838	18 978
1993	27 195	23 436	25 680	20 873	16 888	17 916
1994	27 867	22 304	25 604	23 782	17 106	18 780

Source : Statistique Canada, publication n° 13-207-XPB au catalogue.

Tableau 7.5

Revenu moyen des aînés selon la situation de famille et la province, 1994

	Ensemble des aînés			Aînés seuls			Familles dont le chef a 65 ans et plus
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
	en dollars						
Terre-Neuve	17 556	11 061	14 057	19 176	14 156	15 502	29 107
Île-du-Prince-Édouard	23 822	13 079	17 684	17 320	16 531	16 782	40 636
Nouvelle-Écosse	22 546	13 651	17 422	19 157	16 205	17 013	36 170
Nouveau-Brunswick	20 406	14 222	16 853	15 892	16 070	16 022	36 096
Québec	22 179	13 763	17 265	21 303	15 758	17 129	36 113
Ontario	26 417	15 864	20 434	29 829	18 177	20 936	43 833
Manitoba	21 384	14 923	17 714	18 467	17 431	17 694	35 651
Saskatchewan	22 615	15 062	18 422	21 037	17 784	18 519	38 114
Alberta	25 934	15 923	20 411	19 761	18 047	18 500	44 788
Colombie-Britannique	26 218	14 841	19 910	22 362	16 522	18 167	40 753
Canada	24 514	14 923	19 067	23 782	17 106	18 780	40 183

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

Tableau 7.6

Composition du revenu des aînés, 1981 et 1994

	1981 ¹		1994	
	en dollars	%	en dollars	%
Salaire	1 541	9,4	938	4,9
Revenu net provenant d'un travail indépendant	452	2,8	399	2,1
Total — Revenu d'emploi	1 992	12,1	1 337	7,0
REER ²	--	--	721	3,8
Autres revenus de placement				
Intérêts ou obligations	3 564	21,7	1 793	9,4
Dividendes	457	2,8	418	2,2
Autres	386	2,4	381	2,0
Total — Autres revenus de placements	4 407	26,9	2 592	13,6
Revenu provenant de transferts gouvernementaux				
Sécurité de la vieillesse ³	5 573	34,0	5 752	30,2
RPC/RRQ	1 592	9,7	3 906	20,4
Assurance-chômage	35	0,2	63	0,3
Aide sociale	224	1,4	191	1,0
Autres transferts gouvernementaux	257	1,6	517	2,7
Total — Transferts gouvernementaux	7 681	46,8	10 428	54,7
Régimes de retraite ²	2 014	12,3	3 648	19,1
Autres revenus monétaires	291	1,8	341	1,8
Total	16 385	100,0	19 067	100,0

1. Exprimé en dollars de 1994.

2. En 1981, les données sur le revenu provenant de REER étaient comprises dans le montant des prestations d'un régime de retraite.

3. Comprend le Supplément de revenu garanti.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.



Tableau 7.7

Composition du revenu des particuliers, 1994

	Groupe d'âge					
	15 à 64 ans			65 ans et plus		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	%					
Salaire	80,5	77,8	79,6	6,7	2,8	4,9
Revenu net provenant d'un travail indépendant	7,3	4,0	6,2	3,0	1,0	2,1
Total — Revenu d'emploi	87,9	81,9	85,7	9,6	3,8	7,0
REER	0,1	0,1	0,1	4,1	3,4	3,8
Autres revenus de placements						
Intérêts ou obligations	0,9	1,6	1,1	8,3	10,9	9,4
Dividendes	0,6	0,5	0,5	2,4	1,9	2,2
Autres	0,5	0,6	0,5	2,4	1,5	2,0
Total — Autres revenus de placements	2,0	2,6	2,2	13,0	14,3	13,6
Revenus provenant de transferts gouvernementaux						
Sécurité de la vieillesse ¹	--	0,2	0,1	22,1	40,3	30,2
RPC/RRQ	0,8	1,4	1,0	21,0	19,8	20,4
Assurance-chômage	2,6	3,0	2,8	0,5	0,1	0,3
Aide sociale	1,6	3,4	2,3	0,5	1,6	1,0
Autres transferts gouvernementaux	1,8	3,9	2,6	2,6	2,8	2,7
Total — Transferts gouvernementaux	6,9	11,9	8,7	46,7	64,7	54,7
Régimes de retraite	2,1	1,6	1,9	24,8	12,0	19,1
Autres revenus monétaires	1,1	1,9	1,4	1,7	1,9	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total — Revenu (en dollars)	31 701	19 796	26 067	24 514	14 923	19 067

1. Comprend le Supplément de revenu garanti.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.



Tableau 7.8

Composition du revenu des aînés selon la situation de famille, 1994

	Familles dont le chef a 65 ans et plus	Aînés seuls		
		Hommes	Femmes	Total
		%		
Salaires	17,8	6,6	2,2	3,6
Revenu net provenant d'un travail indépendant	2,9	4,1	0,4	1,6
Total — Revenu d'emploi	20,7	10,7	2,7	5,2
REER	3,3	5,6	2,4	3,4
Autres revenus de placements				
Intérêts et obligations	8,7	9,4	9,6	9,5
Dividendes	2,1	2,0	2,0	2,0
Autres	2,1	1,6	1,4	1,4
Total — Autres revenus de placements	12,9	13,0	13,0	13,0
Revenu provenant de transferts gouvernementaux				
Sécurité de la vieillesse ¹	22,1	25,1	39,8	35,1
RPC/RRQ	17,0	20,6	21,6	21,3
Assurance-chômage	1,1	0,7	0,1	0,3
Aide sociale	1,0	1,0	2,0	1,6
Autres transferts gouvernementaux	2,3	2,8	3,6	3,4
Total — Transferts gouvernementaux	43,5	50,2	67,0	61,7
Régimes de retraite	17,9	18,9	13,7	15,3
Autres revenus monétaires	1,6	1,7	1,2	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Total — Revenu (en dollars)	40 183	23 782	17 106	18 780

1. Comprend le Supplément de revenu garanti.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.

Tableau 7.9

Participation à un régime de retraite d'un employeur, 1984-1994¹

	Hommes		Femmes		Total	
	Ensemble des participants (en milliers)	Travailleurs rémunérés %	Ensemble des participants (en milliers)	Travailleuses rémunérées %	Ensemble des participants (en milliers)	Ensemble des travailleurs rémunérés %
1984	3 039,4	52,4	1 525,2	35,9	4 564,6	45,4
1986	3 047,2	50,1	1 621,2	35,6	4 668,4	43,9
1988	3 082,4	48,4	1 762,7	35,8	4 845,1	42,9
1990	3 128,2	47,0	1 981,1	37,4	5 109,4	42,7
1992	3 129,3	49,2	2 188,8	40,8	5 318,1	45,4
1994	2 966,1	46,8	2 248,6	41,9	5 214,6	44,6

1. Le 1^{er} janvier de chaque année.

Source : Statistique Canada, publication n° 74-507-XPB au catalogue.

Tableau 7.10

Cotisants à un régime enregistré d'épargne-retraite, 1982 à 1993

	Hommes			Femmes			Total		
	en milliers	% des déclarants	Cotisation moyenne ¹ en dollars	en milliers	% des déclarants	Cotisation moyenne ¹ en dollars	en milliers	% de l'ensemble des déclarants	Cotisation moyenne ¹ en dollars
1982	1 393,6	17,5	3 434	706,7	9,7	2 753	2 100,3	13,8	3 205
1983	1 505,8	18,8	3 415	823,4	11,3	2 701	2 329,2	15,2	3 162
1984	1 684,4	20,8	3 364	960,6	12,9	2 614	2 645,1	17,0	3 095
1985	1 807,4	21,9	3 402	1 085,5	14,2	2 682	2 892,9	18,2	3 132
1986	1 974,4	23,1	3 593	1 242,0	15,6	2 731	3 216,4	19,4	3 260
1987	2 119,4	24,1	3 577	1 364,2	16,4	2 712	3 483,7	20,4	3 238
1988	2 291,8	25,4	3 656	1 510,5	17,6	2 882	3 802,3	21,6	3 348
1989	2 470,6	26,7	3 640	1 690,9	19,1	2 759	4 161,4	23,0	3 282
1990	2 435,1	25,6	3 099	1 704,8	18,4	2 381	4 139,9	22,1	2 803
1991	2 688,8	28,1	3 431	1 928,8	20,3	2 385	4 617,6	24,2	2 994
1992	2 784,2	28,6	3 572	2 052,2	21,1	2 488	4 836,4	24,9	3 112
1993	2 942,0	29,6	3 897	2 190,2	22,2	2 756	5 132,3	25,9	3 410

1. En dollars constants de 1993.

Source : Revenu Canada, statistiques fiscales.



Tableau 7.11

Pourcentage de la population ayant un faible revenu, 1980-1994¹

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
	%														
Groupe d'âge															
Moins de 18 ans															
Hommes	15,5	16,2	18,6	20,2	21,0	19,3	17,7	17,3	15,7	15,5	17,3	19,0	19,1	21,0	18,9
Femmes	16,1	16,6	19,6	19,4	21,0	19,6	17,5	18,0	16,5	15,1	18,2	18,7	19,3	21,7	20,1
Total	15,8	16,4	19,1	19,8	21,0	19,5	17,6	17,7	16,1	15,3	17,8	18,9	19,2	21,3	19,5
18 à 64 ans															
Hommes	11,6	11,5	13,5	14,9	14,6	13,8	13,0	12,9	11,6	10,6	11,8	13,2	14,1	14,3	14,2
Femmes	15,5	15,0	16,1	17,6	18,1	17,1	16,1	15,9	15,2	13,9	15,2	16,2	17,0	17,6	17,5
Total	13,6	13,3	14,8	16,3	16,4	15,4	14,6	14,4	13,4	12,3	13,5	14,7	15,5	15,9	15,9
65 ans et plus															
Hommes	26,6	26,5	20,0	22,7	22,0	20,1	19,3	17,6	16,6	14,0	13,7	14,0	12,7	14,8	10,7
Femmes	39,8	39,5	36,0	38,3	35,1	33,9	32,0	31,2	32,7	28,7	27,1	27,8	26,8	28,8	25,8
Total	34,0	33,8	29,1	31,5	29,5	28,0	26,6	25,4	25,8	22,4	21,3	21,9	20,8	22,8	19,3

1. En fonction des seuils de faible revenu de Statistique Canada, 1992 étant l'année de référence.
Source : Statistique Canada, publication n° 13-207-XPB au catalogue.



Tableau 7.12

Pourcentage d'aînés ayant un faible revenu selon la province, 1994¹

	Hommes	Femmes	Total
	%		
Terre-Neuve	15,1	18,4	16,7
Île-du-Prince-Édouard	8,0	11,8	9,9
Nouvelle-Écosse	13,8	18,0	15,8
Nouveau-Brunswick	11,7	17,0	14,3
Québec	17,3	22,7	19,9
Ontario	10,5	14,6	12,5
Manitoba	14,5	19,7	17,0
Saskatchewan	12,2	16,8	14,4
Alberta	13,5	18,3	15,8
Colombie-Britannique	13,7	18,7	16,1
Canada	13,3	18,0	15,6

1. En fonction des seuils de faible revenu de Statistique Canada, 1992 étant l'année de référence.
Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs.



Tableau 7.13

Pourcentage d'aînés ayant un faible revenu selon la situation de famille, 1980 à 1994¹

	Familles			Personnes seules		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1980	18,0	17,5	17,8	60,7	71,6	68,6
1981	18,6	16,8	17,8	57,3	70,0	66,6
1982	13,4	13,3	13,3	52,3	70,4	65,9
1983	14,7	12,5	13,7	57,0	71,3	67,8
1984	15,6	14,5	15,0	54,6	65,7	63,1
1985	14,2	13,1	13,6	50,2	64,1	60,9
1986	13,4	11,8	12,6	48,4	61,2	58,1
1987	12,4	10,7	11,5	41,9	59,3	55,1
1988	11,9	10,9	11,4	38,9	61,4	56,1
1989	9,4	8,4	8,9	35,5	56,6	51,5
1990	7,4	6,6	7,0	41,0	53,8	50,7
1991	7,8	8,2	8,0	40,7	54,2	50,9
1992	7,9	8,2	8,1	34,9	54,0	49,2
1993	8,9	8,4	8,7	39,0	56,4	51,9
1994	5,9	6,3	6,1	31,8	52,9	47,6

1. En fonction des seuils de faible revenu de Statistique Canada, 1992 étant l'année de référence.

Source : Statistique Canada, publication n° 13-207-XPB au catalogue.



Tableau 7.14

Pourcentage de familles ayant un faible revenu, 1980-1994¹

	Familles âgées ³	Couples non âgés ²			Familles monoparentales ²		
		Sans enfants	Avec enfants	Avec d'autres parents	Total	Chef masculin	Chef féminin
				%			
1980	19,2	6,7	9,7	4,1	12,4	25,4	57,3
1981	20,4	7,3	10,2	4,2	12,1	18,7	53,5
1982	14,9	8,9	11,9	4,9	14,1	26,1	59,3
1983	15,5	9,6	12,6	6,0	15,1	28,6	60,7
1984	16,9	9,9	13,1	6,1	15,6	27,0	62,3
1985	15,2	8,5	11,8	4,7	14,3	26,9	61,1
1986	14,3	9,0	10,9	4,3	13,4	23,4	57,7
1987	12,9	9,0	10,3	4,5	13,2	18,4	58,3
1988	12,8	7,9	9,1	3,1	12,1	24,3	55,3
1989	10,1	7,3	8,7	2,8	11,3	20,3	52,9
1990	7,6	8,1	9,8	3,2	13,1	25,5	59,5
1991	8,2	9,1	10,8	3,7	13,8	22,6	60,3
1992	8,7	8,6	10,6	5,6	14,4	18,9	56,9
1993	9,7	9,6	12,2	3,6	15,5	30,9	59,0
1994	7,1	9,4	11,5	5,5	14,6	32,2	56,4

1. En fonction des seuils de faible revenu de Statistique Canada, 1992 étant l'année de référence.

2. Famille dont le chef a moins de 65 ans.

3. Famille dont le chef a 65 ans et plus.

Source : Statistique Canada, publication n° 13-207-XPB au catalogue.



Tableau 7.15

Dépenses des ménages, 1992

	Ménages composés de deux personnes et plus dont le chef a moins de 65 ans		Ménages composés de deux personnes et plus dont le chef a 65 ans et plus	
	en dollars	%	en dollars	%
Alimentation	6 693	12,3	4 948	15,1
Logement	9 232	16,9	5 773	17,6
Fonctionnement du ménage	2 369	4,3	1 429	4,4
Ameublement et équipement ménager	1 670	3,1	1 037	3,2
Habillement	2 781	5,1	1 388	4,2
Transport	6 816	12,4	4 815	14,7
Soins de santé	979	1,8	887	2,7
Soins personnels	1 018	1,9	650	2,0
Loisirs	2 812	5,1	1 664	5,1
Matériel de lecture	273	0,4	236	0,7
Éducation	593	1,1	117	0,4
Produits du tabac et boissons alcoolisées	1 648	3,0	988	3,0
Divers	1 591	2,9	1 095	3,3
Impôt personnel	11 731	21,4	5 246	16,0
Sécurité	3 010	5,5	507	1,5
Dons et cotisations	1 410	2,6	2 018	6,2
Total	54 627	100,0	32 797	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des familles.



Tableau 7.16

Dépenses des ménages composés d'une personne, 1992

	Groupe d'âge			
	15 à 64 ans		65 ans et plus	
	en dollars	%	en dollars	%
Alimentation	3 311	11,4	2 476	14,7
Logement	6 383	22,0	4 966	29,6
Fonctionnement du ménage	1 123	3,9	932	5,5
Ameublement et équipement ménager	781	2,7	398	2,4
Habillement	1 161	4,0	581	3,4
Transport	3 092	10,7	1 464	8,7
Soins de santé	569	2,0	422	2,5
Soins personnels	444	1,5	358	2,1
Loisirs	1 344	4,6	604	3,6
Matériel de lecture	204	0,7	135	0,8
Éducation	147	0,5	7	--
Produits du tabac et boissons alcoolisées	1 202	4,1	413	2,4
Divers	814	2,8	291	1,7
Impôt personnel	5 686	19,6	2 080	12,4
Sécurité	1 503	5,2	184	1,1
Dons et cotisations	1 262	4,3	1 486	8,8
Total	29 026	100,0	16 797	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des familles.



Tableau 7.17

Dépenses des aînés vivant dans un ménage composé d'une personne, 1992

	Hommes		Femmes	
	en dollars	%	en dollars	%
Alimentation	2 610	14,6	2 436	14,8
Logement	4 460	25,0	5 116	31,0
Fonctionnement du ménage	942	5,3	929	5,6
Ameublement et équipement ménager	395	2,2	399	2,4
Habillement	396	2,2	636	3,9
Transport	2 438	13,6	1 175	7,1
Soins de santé	378	2,1	436	2,6
Soins personnels	200	1,1	405	2,4
Loisirs	436	2,4	653	4,0
Matériel de lecture	156	0,9	129	0,8
Éducation	--	--	8	--
Produits du tabac et boissons alcoolisées	783	4,4	303	1,8
Divers	532	3,0	220	1,3
Impôt personnel	2 639	14,8	1 915	11,6
Sécurité	--	--	218	1,3
Dons et cotisations	1 426	8,0	1 504	9,1
Total	17 863	100,0	16 482	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des familles.

Le mode de vie

Le temps de loisir

Les aînés ont généralement plus de temps de loisir que les personnes des groupes d'âge plus jeunes. En 1992, les personnes âgées de 65 ans et plus avaient en moyenne 7,7 heures de temps libre par jour, soit plus de 2 heures de plus par jour que les personnes âgées de 15 à 64 ans (5,4 heures) (tableau 8.1).

Parallèlement, toutefois, près de la moitié des aînés, soit 47 % en 1992, déclaraient ne jamais avoir de temps libre. De même, 12 % d'entre eux seulement disaient avoir du temps libre tous les jours¹.

Parmi les aînés, les hommes ont un peu plus de temps de loisir que les femmes. En 1992, les hommes de 65 ans et plus avaient en moyenne 8,1 heures de temps libre par jour, à peu près 0,5 heure de plus par jour que les femmes du même groupe d'âge, qui avaient en moyenne 7,5 heures de temps libre par jour. Mais tant les femmes que les hommes âgés avaient considérablement plus de temps de loisir que les personnes âgées de 15 à 64 ans.

Il existe un écart particulièrement marqué touchant la proportion de temps libre qu'ont respectivement les hommes et les femmes âgés mariés. En 1992, les hommes mariés de 65 ans et plus avaient 8,3 heures de temps libre par jour, soit plus de 1 heure de plus que leurs homologues féminines, qui avaient en moyenne 7,2 heures de temps libre par jour (tableau 8.2).

Les femmes aussi bien que les hommes âgés mariés ont cependant moins de temps de loisir que les personnes qui vivent seules. En fait, les hommes non mariés vivant seuls étaient les aînés qui avaient le plus de temps libre en 1992, soit 8,6 heures par jour, comparativement à 8,3 heures par jour chez les hommes âgés mariés. Parallèlement, les femmes non mariées qui vivaient seules avaient 8,2 heures de temps libre quotidiennement, soit 1 heure de plus par jour que les femmes âgées mariées et que les femmes âgées non mariées vivant avec d'autres personnes.

La télévision

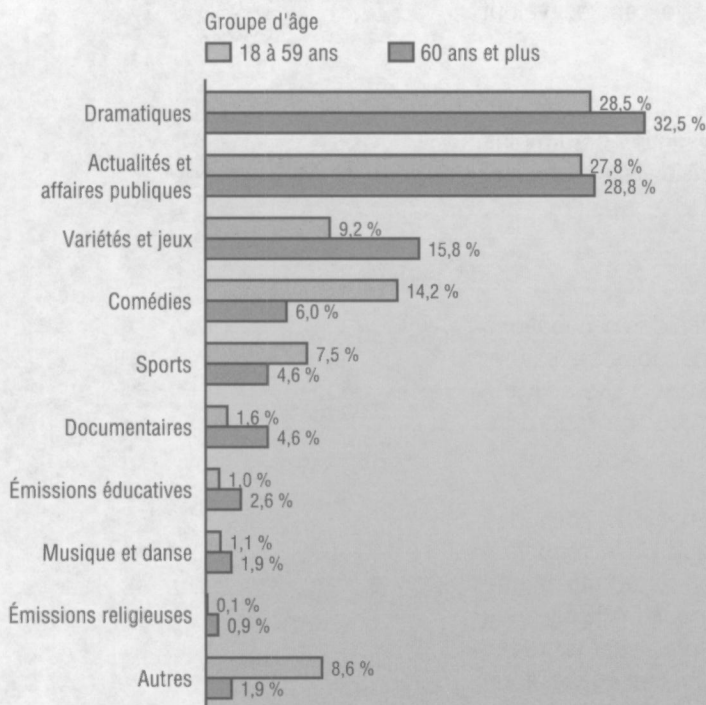
Les aînés passent beaucoup de leur temps libre à regarder la télévision. En 1992, les personnes âgées de 65 ans et plus consacraient en moyenne 3,3 heures par jour à la télévision, soit une bonne heure de plus par jour que les personnes âgées de 15 à 64 ans, qui y consacraient environ 2 heures par jour (tableau 8.1).

Mais le temps passé devant la télévision varie considérablement d'une personne à l'autre. En 1992, par exemple, 25 % des personnes de 65 ans et plus consacraient quotidiennement moins de 1,5 heure à la télévision, tandis que 25 % d'entre elles y consacraient près de 5 heures par jour¹.

1. Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 1992.



Graphique 8.1

Proportion du temps consacré à regarder la télévision selon le type d'émission, 1994


Source : Statistique Canada, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme.

Les hommes âgés passent généralement plus de temps devant la télévision que les femmes âgées. En 1992, les hommes âgés de 65 ans et plus regardaient la télévision en moyenne 3,5 heures par jour, comparativement à 3,1 heures chez les femmes du même groupe d'âge.

De tous les aînés, ce sont les hommes mariés qui passent le plus de temps à regarder la télévision. En 1992, ils regardaient la télévision en moyenne 3,8 heures par jour, en regard de 3,5 heures pour les femmes âgées non mariées qui vivaient avec d'autres personnes, de 3,2 heures pour les hommes et les femmes âgés non mariés qui vivaient seuls et de 3,0 heures pour les femmes âgées mariées (tableau 8.2).

Les aînés canadiens consacrent la majeure partie de leur temps d'écoute aux dramatiques ainsi qu'aux émissions d'actualité et d'affaires publiques. En 1994, 33 % du temps consacré à la télévision par les personnes de 60 ans et plus allait aux dramatiques, et 29 % aux actualités et aux affaires publiques. Les émissions de variétés et les jeux-questionnaires occupaient une autre tranche de 16 % du temps passé devant la télévision par les personnes de ce groupe d'âge, tandis que 6 % de ce temps allait aux comédies, 5 %, aux sports et 5 %, aux documentaires (graphique 8.1).

Dans l'ensemble, les personnes âgées de 60 ans et plus étaient plus susceptibles que les personnes de 18 à 59 ans de regarder des dramatiques, des

émissions de variétés et de jeux ainsi que des documentaires en 1994. Par ailleurs, ces personnes étaient moins susceptibles que les personnes plus jeunes de s'intéresser aux comédies et aux sports.

Les relations sociales

Les aînés passent une grande partie de leur journée avec d'autres personnes. En 1992, les personnes âgées de 65 ans et plus passaient environ 2 heures par jour en interaction avec d'autres, soit à peu près autant que les personnes de 15 à 64 ans (tableau 8.1).

Habituellement, les aînés vivant seuls consacrent plus de temps aux relations sociales que les aînés qui vivent avec d'autres personnes. En fait, en 1992, les hommes âgés vivant seuls étaient les aînés les plus actifs sur le plan social et consacraient à leurs relations une moyenne de 2,5 heures par jour. En comparaison, les relations sociales occupaient 2,1 heures par jour chez les femmes âgées vivant seules et un peu plus de 1,5 heure chez les personnes âgées, tant hommes que femmes, et les femmes âgées non mariées qui vivaient avec d'autres personnes (tableau 8.2).

Les activités sociales dans le cadre d'un établissement

La majorité des aînés vivant dans un établissement² voient régulièrement les membres de leur famille. En 1995, 61 % de l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans un établissement recevaient la visite de proches parents au moins une fois par semaine, tandis que 24 % d'entre elles en recevaient moins régulièrement (tableau 8.3).

Un grand nombre d'aînés vivant en établissement reçoivent aussi la visite d'amis. En 1995, 11 % de ces personnes recevaient la visite d'amis intimes au moins une fois par semaine et une autre tranche de 25 % recevaient la visite d'amis de façon moins régulière.

Les loisirs actifs

Les aînés consacrent en moyenne près de 1,5 heure par jour à des occupations de loisirs telles que sports, hobbies, jeux de cartes et promenades en voiture. En fait, les aînés consacraient, en 1992, un peu plus de temps à ces activités que les personnes âgées de 15 à 64 ans : 1,4 heure par jour en regard de 1,1 heure (tableau 8.1).

La plupart des aînés participent à ce genre d'activités. En 1991, 76 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans un ménage privé rendaient visite à des amis ou à des parents à l'extérieur de leur domicile au moins une fois par mois, 71 % faisaient une promenade à pied à l'extérieur, 64 % faisaient une promenade en voiture, 64 % allaient magasiner, 62 % prenaient un repas au restaurant, 58 % s'adonnaient à des activités dans un club, une église ou un centre communautaire, et 48 % jouaient aux cartes (tableau 8.4).

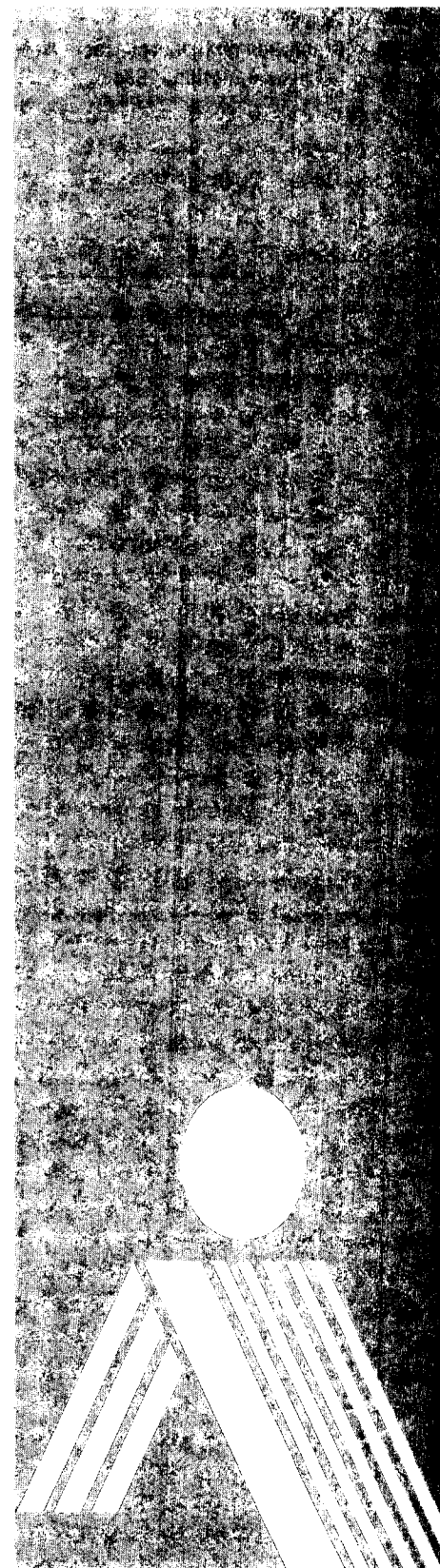
Parmi les aînés, les femmes consacrent davantage de temps aux activités de loisir que les hommes. En 1992, les femmes de 65 ans et plus consacraient 1,5 heure par jour à ces activités, en regard de 1,2 heure pour leurs homologues masculins.

De tous les aînés, ce sont les femmes non mariées vivant seules qui consacrent le plus de temps aux loisirs actifs. En 1992, ces femmes consacraient 1,8 heure par jour à ces types d'activités. Les femmes non mariées vivant avec d'autres personnes, quant à elles, ne consacraient que 0,8 heure par jour à ces passe-temps (tableau 8.2).

Une majorité des aînés vivant en établissement participent à des sorties sociales ou récréatives. En 1995, 56 % des aînés vivant en établissement prenaient part à au moins un de ces types de sorties, et 13 % d'entre eux le faisaient au moins une fois par semaine (tableau 8.3).

Une proportion substantielle des aînés vivant en établissement participent également à des activités de groupe dans leur établissement. En 1995, 39 % des personnes de 65 ans et plus vivant dans un établissement participaient à

2. Inclut les résidents des établissements de soins de longue durée comme les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins pour bénéficiaires internes ayant une incapacité, mais exclut ceux des établissements de soins de longue durée des bases militaires, des établissements correctionnels ou des réserves indiennes.



une activité de groupe y étant organisée. De ces personnes, 10 % participaient à ces activités tous les jours, tandis que les autres y participaient soit une fois par semaine, soit plus souvent (tableau 8.5).

L'activité physique

Une foule d'aînés sont physiquement actifs. En 1995, 47 % des personnes de 65 ans et plus s'adonnaient régulièrement à une activité physique, et 14 % d'entre elles s'adonnaient à une activité physique à l'occasion (tableau 8.6).

Parmi les personnes âgées, celles qui ont de 65 à 74 ans sont plus susceptibles de prendre part à des activités physiques que leurs aînés. En 1995, plus de la moitié (53 %) des personnes de 65 à 74 ans s'adonnaient régulièrement à des activités physiques, par opposition à 36 % des personnes de 75 ans et plus.

Également, les hommes âgés sont plus portés que les femmes du même groupe d'âge à participer à des activités physiques. En 1995, 50 % des hommes de 65 ans et plus participaient régulièrement à des activités physiques, en regard de 44 % des femmes âgées. Les hommes âgés étaient également plus enclins que leurs homologues féminines à être physiquement actifs, peu importe le groupe d'âge.

Le bénévolat

Une forte proportion d'aînés font du bénévolat. En 1992, 19 % de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus participaient à ce type d'activité. En fait, les personnes âgées étaient plus susceptibles que les personnes de moins de 45 ans et à peu près aussi susceptibles que les personnes de 45 à 54 ans de travailler comme bénévoles (graphique 8.2).

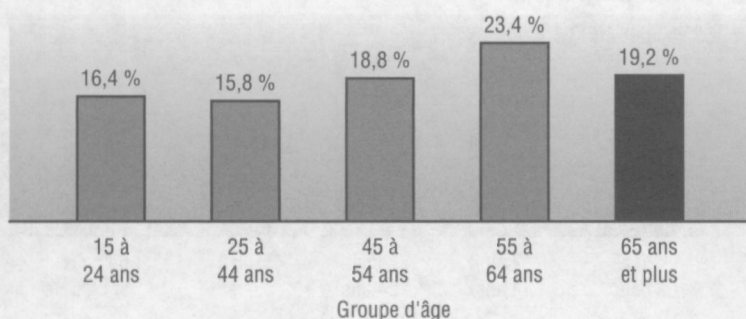
Dans l'ensemble, les aînés consacraient en moyenne environ 0,5 heure par jour à une certaine forme de bénévolat non rémunéré en 1992. Cependant, les hommes âgés consacraient environ deux fois plus de temps que les femmes âgées à ces activités. La même année, les hommes âgés de 65 ans et plus consacraient près de 1 heure par jour à des travaux bénévoles, comparativement à moins de 0,5 heure par jour pour les femmes du même groupe d'âge¹.

Un nombre substantiel d'aînés offrent d'autres types d'aide non rémunérée, comme la garde d'enfants. En 1995, un peu moins de 20 % des personnes de 65 ans et plus gardaient des enfants au moins une fois par semaine. De ce nombre, 4 % s'occupaient d'enfants pendant 15 heures ou plus par semaine, 8 % réservaient de 5 à 14 heures par semaine à cette activité et 6 % s'y occupaient pendant moins de 5 heures par semaine (tableau 8.7).

Une proportion semblable d'aînés assurent des soins non rémunérés à d'autres personnes âgées. En 1995, 23 % des personnes de 65 ans et plus ont

Graphique 8.2

Pourcentage de la population faisant du travail bénévole, 1992



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1992.

prêté ce type d'aide ou de soutien à d'autres personnes âgées au moins une fois par semaine (tableau 8.8).

Les aînés de 65 à 74 ans sont plus susceptibles que les personnes d'âge plus avancé d'assurer des soins ou de l'aide non rémunérés à d'autres personnes âgées. Cependant, en 1995, 13 % des aînés âgés de 85 ans et plus ont assuré ce type de soutien à d'autres personnes âgées au moins une fois par semaine.

Les activités à caractère religieux

Les aînés sont plus susceptibles que les personnes plus jeunes d'aller à l'église ou d'assister à des cérémonies religieuses régulièrement. En 1994, 38 % des personnes de 65 ans et plus allaient à l'église au moins une fois par semaine, comparativement à 33 % des personnes de 55 à 64 ans, 25 % de celles de 45 à 54 ans et 15 % seulement des personnes de moins de 45 ans (tableau 8.9).

Les voyages

Les aînés sont moins enclins que leurs cadets à voyager à l'intérieur du Canada. En 1994, les personnes âgées ont fait en moyenne 3,2 voyages par personne à l'intérieur du Canada, c'est-à-dire la moitié moins que les personnes des groupes d'âge de moins de 65 ans (tableau 8.10).

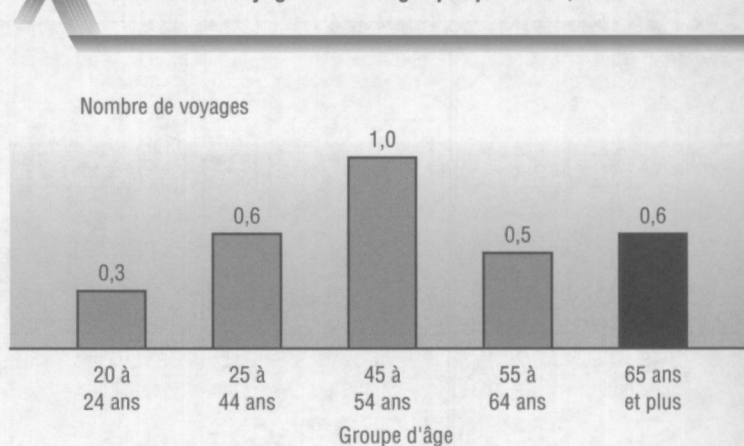
Cependant, ce nombre constitue une augmentation par rapport aux quelque 2 voyages par personne du début des années 80, ce qui démontre que les aînés voyagent davantage au Canada maintenant que dans le passé.

Par ailleurs, les aînés sont à peu près aussi susceptibles que les personnes de 25 à 44 ans et de 55 à 64 ans de faire des voyages à l'étranger. En 1995, les personnes de 65 ans et plus ont fait en moyenne 0,6 voyage à l'étranger par personne, soit la même proportion que pour les 25 à 44 ans et un peu plus que pour les personnes de 55 à 64 ans. Mais les aînés étaient moins susceptibles d'aller à l'étranger que les personnes de 45 à 54 ans, qui ont fait cette même année à peu près 1 voyage à l'étranger par personne (graphique 8.3).

La quasi totalité des voyages effectués par les personnes âgées ont un motif d'ordre personnel. En fait, des raisons personnelles ont motivé 95 % de l'ensemble des voyages intérieurs faits par les aînés en 1994 : 43 % de ces voyages avaient pour but de rendre visite à des parents ou à des amis, 34 % étaient des voyages d'agrément et 18 % étaient motivés par d'autres activités personnelles (tableau 8.11).

Des raisons personnelles justifiaient également plus de 90 % de l'ensemble des voyages à l'étranger faits par les aînés en 1995. De ces voyages, 49 % étaient des vacances, 25 % avaient pour but de rendre visite à des parents ou amis, et 18 % étaient motivés par d'autres raisons personnelles (tableau 8.12).

Graphique 8.3
Nombre de voyages à l'étranger par personne, 1995



Source : Statistique Canada, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme.

Les limitations en matière de déplacements chez les aînés ayant une incapacité

La plupart des aînés ayant une incapacité sont capables de circuler sans aide dans leur milieu, mais une proportion substantielle d'entre eux sont confinés à leur domicile ou ont besoin d'aide pour franchir de courtes distances. En 1991, 8 % de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage privé étaient confinées à la maison, tandis que 22 % d'entre elles avaient besoin de l'aide d'un préposé ou d'un proche pour les courts trajets (tableau 8.13).

Parmi les aînés ayant une incapacité, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'éprouver de la difficulté à se déplacer dans leur collectivité. En 1991, 9 % des femmes de 65 ans et plus ayant une incapacité, en regard de 6 % de leurs homologues masculins, étaient confinées à la maison. Une autre tranche de 27 % de ces femmes, en regard de 15 % des hommes, avaient besoin de l'aide d'un proche ou d'un préposé pour les trajets de courte distance.

Les aînés ayant une incapacité ont également de la difficulté à se déplacer sur de longues distances. En 1991, 20 % des personnes de 65 ans et plus ayant une incapacité se déclaraient incapables d'effectuer de longs trajets en raison de leur état, tandis que 21 % d'entre elles avaient besoin de l'aide d'un proche ou d'un préposé pour effectuer ce type de déplacement et que 4 % ne pouvaient effectuer de longs trajets sans recourir à des services ou à des installations spécialisées (tableau 8.14).

Les soins personnels

Les aînés consacrent une part considérable de leur journée aux soins personnels, tels que le sommeil, les repas, la toilette et l'habillement. En 1992, les personnes de 65 ans et plus réservaient à ces activités en moyenne 11,7 heures, c'est-à-dire près de la moitié de leur journée. Cela représente environ 1,5 heure de plus par jour que chez les personnes âgées de 15 à 64 ans, qui consacraient en moyenne 10,3 heures par jour aux soins personnels (tableau 8.15).

Le sommeil occupe une bonne partie de la période réservée aux soins personnels chez les personnes âgées. En 1992, les aînés dormaient en moyenne 8,4 heures par jour, soit environ 0,5 heure de plus par jour que les personnes de 15 à 64 ans (8,0 heures). Également, les femmes âgées dormaient un peu plus longtemps, en moyenne, que leurs homologues masculins : 8,5 heures par jour par rapport à 8,3 heures.

Chez les aînés, ce sont les femmes non mariées vivant avec d'autres personnes qui dorment le plus longtemps. En 1992, ces femmes réservaient près de 9 heures au sommeil quotidiennement (tableau 8.16).

Les aînés réservent également plus de temps aux repas que les personnes plus jeunes. En 1992, les personnes de 65 ans et plus consacraient en moyenne 1,5 heure aux repas, en regard de 1,2 heure chez les personnes de 15 à 64 ans. Les aînés consacraient près de 0,75 heure de plus par jour que leurs cadets à d'autres activités de soins personnels, comme la toilette et l'habillement : 1,9 heure par jour en regard de 1,2 heure.

Les victimes d'actes criminels et les craintes envers la criminalité

Les aînés sont beaucoup moins susceptibles que les personnes plus jeunes d'être victimes d'un acte criminel. Ainsi, en 1995, il y a eu 1,1 aîné victime d'homicide pour 100 000 personnes âgées de 65 ans et plus, comparativement à 2,7 victimes chez les personnes âgées de 25 à 44 ans, à 2,6 chez les personnes de 15 à 24 ans et à 2,0 chez celles de 45 à 64 ans (graphique 8.4).

Les hommes âgés sont plus susceptibles que les femmes âgées d'être victimes d'un homicide. En 1995, il y a eu 1,6 meurtre pour 100 000 hommes âgés de 65 ans et plus, en regard de 0,7 chez les femmes du même groupe d'âge.

Les aînés sont proportionnellement beaucoup moins nombreux que leurs cadets à être victimes d'un crime contre la personne ou d'un délit contre les biens. En 1993, 6 % des personnes de 65 ans et plus ont été victimes d'un crime contre la personne en regard de 17 % des personnes de 45 à 64 ans, de 27 % de celles de 25 à 44 ans et de 37 % des 15 à 24 ans (tableau 8.17).

Les hommes âgés sont légèrement plus susceptibles que les femmes âgées d'être victimes d'un crime contre la personne. En 1993, 8 % des hommes âgés de 65 ans et plus, en regard de 5 % des femmes du même groupe d'âge, ont été victimes d'un crime contre la personne.

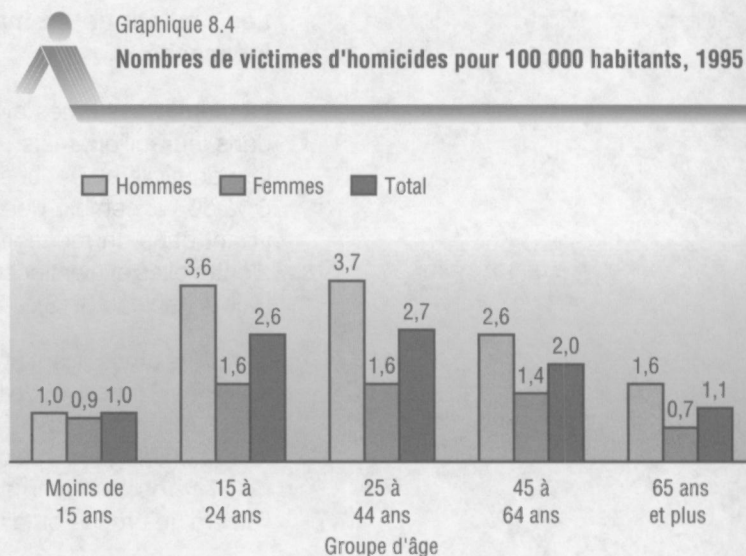
Si les taux d'homicide et de crimes contre la personne sont plus faibles à l'égard des personnes âgées que des personnes plus jeunes, les aînés ont davantage tendance que leurs cadets à être inquiets lorsqu'ils circulent seuls dans leur quartier après la tombée de la nuit. En 1993, 41 % des personnes de 65 ans et plus déclaraient se sentir très ou modérément inquiètes lorsqu'elles circulaient à pied, seules, dans leur quartier après la tombée de la nuit, en regard de 26 % des personnes de 45 à 64 ans et de 23 % des personnes de moins de 45 ans (tableau 8.18).

Les femmes âgées sont considérablement plus susceptibles que leurs contemporains masculins de se sentir inquiètes lorsqu'elles marchent seules dans leur quartier après la tombée de la nuit. En 1993, plus de la moitié (57 %) des femmes de 65 ans et plus, par opposition à 19 % des hommes du même groupe d'âge, déclaraient se sentir inquiètes lorsqu'elles étaient seules dans les rues de leur quartier après la tombée de la nuit.

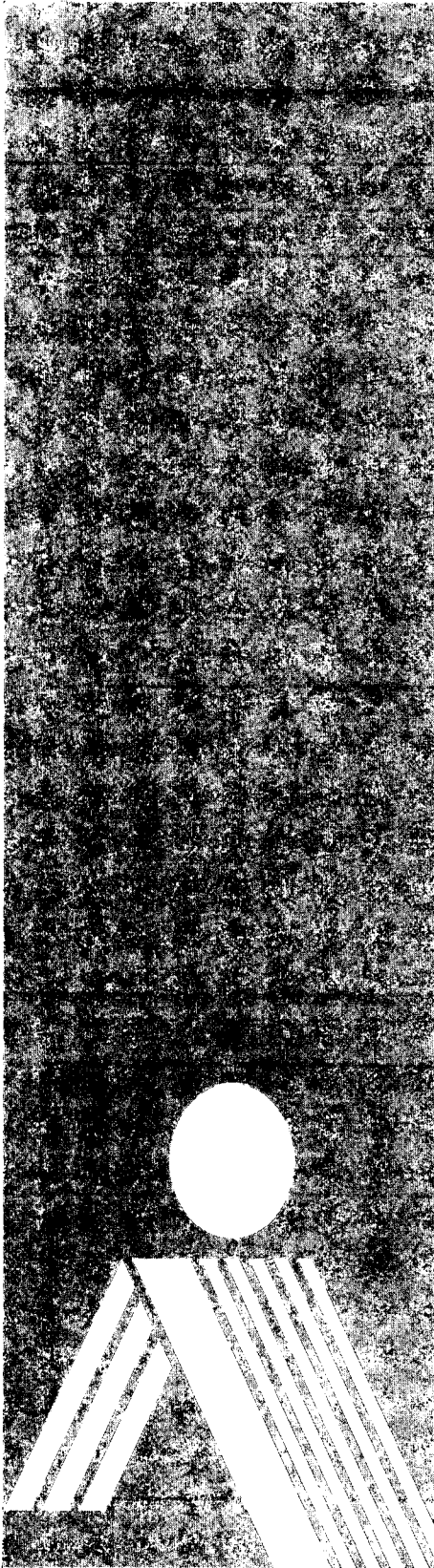
Cependant, les aînés sont proportionnellement moins nombreux à être inquiets lorsqu'ils sont seuls chez eux la nuit. En 1993, 23 % des personnes de 65 ans et plus déclaraient être très ou modérément inquiètes de se retrouver seules chez elles la nuit, proportion légèrement inférieure à celle enregistrée chez les personnes plus jeunes (tableau 8.19).

Graphique 8.4

Nombres de victimes d'homicides pour 100 000 habitants, 1995



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique.



Là encore, les femmes âgées sont plus portées que les hommes âgés à se sentir inquiètes lorsqu'elles sont seules à la maison. En 1993, 27 % des femmes de 65 ans et plus déclaraient se sentir inquiètes lorsqu'elles étaient seules à la maison après la tombée de la nuit, en regard de 17 % des hommes du même groupe d'âge. Les femmes âgées, toutefois, étaient moins susceptibles que les femmes de moins de 65 ans de se déclarer inquiètes quant à leur sécurité lorsqu'elles étaient seules à la maison, alors que les hommes âgés étaient davantage inquiets quant à leur sécurité que les hommes plus jeunes lorsqu'ils se trouvaient seuls à domicile la nuit.

L'utilisation d'un ordinateur

Les aînés ont beaucoup moins tendance que leurs cadets à utiliser un ordinateur. En 1994, 10 % seulement des personnes âgées de 65 ans et plus utilisaient un ordinateur, en regard de 47 % des personnes de 45 à 64 ans et de plus de la moitié des personnes de moins de 45 ans (tableau 8.20).

Parmi les aînés, les hommes sont un peu plus susceptibles que les femmes d'utiliser un ordinateur. En 1994, 14 % des hommes de 65 ans et plus, en regard de 8 % des femmes, utilisaient un ordinateur.

À l'instar des personnes des groupes d'âge plus jeunes, les aînés qui utilisent un ordinateur s'adonnent à tout un éventail d'opérations. En 1994, 36 % des utilisateurs d'ordinateur âgés de 65 ans et plus effectuaient du traitement de texte, 32 %, de la tenue de livres et 31 %, de la saisie de données. Parallèlement, 15 % d'entre eux se servaient de l'ordinateur pour des jeux et 14 % pour l'analyse de données. Les aînés étaient toutefois considérablement moins susceptibles que les personnes des groupes d'âge plus jeunes d'utiliser l'ordinateur pour toutes ces opérations (tableau 8.21).

La possession d'autres appareils électroniques

De façon générale, les aînés ont moins tendance que leurs cadets à posséder des appareils à la fine pointe de la technologie tels qu'un lecteur de disque compact et un magnétoscope. Par exemple, en 1995, 26 % seulement des familles dont le chef avait 65 ans et plus possédaient un lecteur de disque compact, soit moins de la moitié du nombre des familles dont le chef avait de 15 à 64 ans (57 %). De même, uniquement 14 % des aînés vivant seuls, par opposition à 42 % de ceux qui avaient moins de 65 ans, possédaient un lecteur de disque compact (tableau 8.22).

Les aînés sont aussi beaucoup moins susceptibles que leurs cadets de posséder un magnétoscope. En 1995, 43 % des personnes seules de 65 ans et plus avaient un magnétoscope, en regard de 72 % des personnes seules de 15 à 64 ans. Parallèlement, 72 % des familles dont le chef était une personne âgée avaient un magnétoscope, comparativement à 92 % de celles dont le chef avait de 15 à 64 ans.



Tableau 8.1

Temps consacré aux loisirs en moyenne, 1992

	Groupe d'âge					
	15 à 64 ans			65 ans et plus		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	heures par jour ¹					
Loisirs						
Relations sociales	1,8	1,9	1,8	1,9	1,8	1,9
Émissions de télévision	2,3	1,7	2,0	3,5	3,1	3,3
Autres occupations passives	0,5	0,5	0,5	1,4	1,1	1,2
Loisirs actifs	1,2	1,0	1,1	1,2	1,5	1,4
Total — heures de temps libre	5,7	5,1	5,4	8,1	7,5	7,7

1. En fonction d'une semaine de sept jours.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1992.



Tableau 8.2

Temps consacré aux loisirs en moyenne selon la situation de famille, 1992

	Hommes		Femmes		
	Mariés	Non mariés vivant seuls	Mariées	Non mariées vivant seules	Non mariées vivant avec d'autres personnes
	heures par jour ¹				
Loisirs					
Relations sociales	1,7	2,5	1,6	2,1	1,7
Émissions de télévision	3,8	3,2	3,0	3,2	3,5
Autres occupations passives	1,5	1,7	1,0	1,3	1,2
Loisirs actifs	1,3	1,2	1,5	1,8	0,8
Total — Heures de temps libre	8,3	8,6	7,2	8,2	7,2

1. En fonction d'une semaine de sept jours.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1992.



Tableau 8.3

Visites et sorties — Personnes vivant dans un établissement¹, 1995

	Fréquence des visites						
	Proches parents		Amis intimes		Sorties (à l'extérieur de l'établissement)		
	Au moins une fois par semaine	Moins d'une fois par semaine	Au moins une fois par semaine	Moins d'une fois par semaine	Au moins une fois par semaine	Moins d'une fois par semaine	Aucune
	%						
Groupe d'âge							
Moins de 65 ans							
Hommes	28,9	42,3	25,3*	16,9	51,2	30,9	14,7
Femmes	27,8	45,8	--	--	39,9	38,6	--
Total	28,4	43,7	21,1*	16,4	46,6	34,0	15,6
65 ans et plus							
Hommes	55,3	27,0	13,7	23,7	15,4	47,1	34,4
Femmes	63,3	23,4	9,7	25,1	12,2	41,7	41,6
Total	61,1	24,4	10,8	24,7	13,0	43,1	39,7

1. Inclut les résidents des établissements de soins de longue durée comme les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins pour bénéficiaires internes ayant une incapacité, mais exclut ceux des établissements de soins de longue durée des bases militaires, des établissements correctionnels ou des réserves indiennes.

* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 8.4

Pourcentage d'aînés participant à certaines activités à l'extérieur du domicile lors d'un mois typique, 1991

	Hommes	Femmes	Total
	%		
Visite de parents ou d'amis	74,3	77,2	76,0
Magasinage, à l'exclusion du marché	55,8	69,4	63,6
Cinéma	6,8	7,3	7,0
Restaurant	59,9	63,8	62,1
Promenade en voiture	67,3	61,4	64,0
Promenade à pied	73,3	69,9	71,4
Fréquentation d'un club, d'une église ou d'un centre communautaire	53,9	61,9	58,4
Fréquentation de la bibliothèque	20,1	22,7	21,6
Jeux de cartes ou autres	47,4	48,0	47,8
L'une ou l'autre des activités ci-dessus mentionnée	97,6	98,3	98,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur le vieillissement et l'autonomie, 1991.



Tableau 8.5

Pourcentage de personnes vivant dans un établissement¹ qui participent à des activités de groupe, 1995

	Pourcentage d'ânés appartenant à un groupe ou participant à des activités de groupes	Fréquence des activités de groupe	
		Tous les jours	Une fois par semaine ou moins
		%	
Groupe d'âge			
Moins de 65 ans			
Hommes	65,2	30,6*	33,1
Femmes	60,0	19,3	39,2
Total	63,1	26,0*	35,6
65 ans et plus			
Hommes	36,0	7,7	27,1
Femmes	40,6	11,3	27,7
Total	39,4	10,3	27,5

1. Inclut les résidents des établissements de soins de longue durée comme les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins pour bénéficiaires internes ayant une incapacité, mais exclut ceux des établissements de soins de longue durée des bases militaires, des établissements correctionnels ou des réserves indiennes.

* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 8.6

Pourcentage de personnes vivant dans un ménage privé qui participent à des activités physiques selon la fréquence, 1995

	Fréquence de l'activité physique				Total
	Régulière	Occasionnelle	Peu fréquente	Non déclarée	
	%				
Groupe d'âge					
15 à 24 ans					
Hommes	63,1	15,9	11,7	9,4	100,0
Femmes	58,5	20,6	15,1	5,8	100,0
Total	60,8	18,2	13,4	7,6	100,0
25 à 44 ans					
Hommes	50,3	23,0	20,3	6,4	100,0
Femmes	50,2	22,4	25,1	2,2	100,0
Total	50,3	22,7	22,7	4,3	100,0
45 à 54 ans					
Hommes	45,4	22,1	25,0	7,4	100,0
Femmes	49,9	23,1	24,9	--	100,0
Total	47,6	22,6	25,0	4,9	100,0
55 à 64 ans					
Hommes	48,7	20,8	23,5	6,9	100,0
Femmes	58,1	14,4	24,2	--	100,0
Total	53,7	17,4	23,9	5,0	100,0
65 à 74 ans					
Hommes	55,7	14,0	22,4	7,9	100,0
Femmes	50,6	16,4	29,8	3,1*	100,0
Total	52,9	15,3	26,5	5,3	100,0
75 ans et plus					
Hommes	38,8	8,9*	35,8	16,4	100,0
Femmes	34,6	12,0	46,5	6,9	100,0
Total	36,3	10,7	42,2	10,8	100,0
Total — 65 ans et plus					
Hommes	49,9	12,3	27,0	10,8	100,0
Femmes	44,4	14,7	36,2	4,6	100,0
Total	46,8	13,7	32,3	7,3	100,0

* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1995.



Tableau 8.7

Pourcentage d'aînés qui assurent la garde d'enfants lors d'une semaine typique selon le nombre d'heures, 1995

Groupe d'âge	Nombre d'heures par semaine					Total
	Moins de 5	5 à 14	15 et plus	Aucune	Non déclaré	
65 à 74 ans						
Hommes	8,4	14,2	5,3	66,4	5,7	100,0
Femmes	6,3	8,6	6,6	72,6	6,0	100,0
Total	7,3	11,2	6,0	69,7	5,8	100,0
75 à 84 ans						
Hommes	2,9	5,4	1,3	81,5	8,9	100,0
Femmes	5,7	2,7	1,2	78,6	11,8	100,0
Total	4,6	3,8	1,2	79,7	10,7	100,0
85 ans et plus						
Hommes	--	--	--	93,4	6,7	100,0
Femmes	3,1	--	--	89,8	7,1	100,0
Total	2,2	--	--	90,8	7,0	100,0
Total — 65 ans et plus						
Hommes	6,5	11,2	3,9	71,8	6,6	100,0
Femmes	5,8	5,9	4,2	76,1	8,0	100,0
Total	6,1	8,2	4,1	74,2	7,4	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1995.



Tableau 8.8

Pourcentage d'aînés qui assurent de l'aide ou des soins à une ou à plusieurs personnes âgées lors d'une semaine typique selon le nombre d'heures, 1995

Groupe d'âge	Nombre d'heures par semaine					Total
	Moins de 5	5 à 9	10 et plus	Aucune	Non déclaré	
65 à 74 ans						
Hommes	15,8	4,7	2,4	71,4	5,7	100,0
Femmes	15,2	5,6	5,0	68,6	5,6	100,0
Total	15,4	5,2	3,8	69,9	5,7	100,0
75 à 84 ans						
Hommes	11,4	1,9	5,2	72,6	8,9	100,0
Femmes	14,4	3,7	4,0	66,4	11,4	100,0
Total	13,3	3,0	4,4	68,8	10,4	100,0
85 ans et plus						
Hommes	10,8	--	0,4	82,2	6,7	100,0
Femmes	9,0	3,2	1,2	79,5	7,1	100,0
Total	9,4	2,3	0,9	80,3	7,0	100,0
Total — 65 ans et plus						
Hommes	14,4	3,7	3,1	72,2	6,6	100,0
Femmes	14,4	4,8	4,3	68,8	7,7	100,0
Total	14,4	4,3	3,8	70,3	7,2	100,0

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1995.



Tableau 8.9

Pourcentage de personnes qui participent à des activités à caractère religieux selon la fréquence, 1994

Groupe d'âge	Fréquence de la participation à des activités à caractère religieux					Total
	Une fois par semaine	Une fois par mois	Quelques fois ou/ une fois par an	Pas du tout	Autre ¹	
	%					
15 à 24 ans						
Hommes	12,4	7,7	27,6	24,9	27,4	100,0
Femmes	16,8	10,3	30,7	20,3	22,0	100,0
Total	14,6	9,0	29,1	22,6	24,8	100,0
25 à 44 ans						
Hommes	12,1	11,4	27,7	26,7	22,1	100,0
Femmes	19,0	13,6	27,4	22,5	17,5	100,0
Total	15,5	12,4	27,6	24,6	19,8	100,0
45 à 54 ans						
Hommes	20,4	8,1	27,8	27,1	16,5	100,0
Femmes	28,8	12,8	28,3	19,6	10,4	100,0
Total	24,7	10,4	28,0	23,3	13,4	100,0
55 à 64 ans						
Hommes	27,3	11,8	19,3	24,1	17,5	100,0
Femmes	37,8	11,6	21,0	19,6	10,0	100,0
Total	32,6	11,7	20,2	21,8	13,7	100,0
65 ans et plus						
Hommes	34,8	9,5	19,2	19,9	16,6	100,0
Femmes	40,9	11,8	17,4	20,1	9,8	100,0
Total	38,2	10,8	18,2	20,0	12,8	100,0

1. Inclut les personnes sans appartenance religieuse.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1994.



Tableau 8.10

Nombre de voyages intérieurs effectués par personne, 1982 à 1994

	1982	1984	1986	1988	1990	1992	1994
	nombre de voyages par personne						
Groupe d'âge							
15 à 24 ans	3,7	3,2	4,3	4,4	4,1	5,3	5,1
25 à 44 ans	5,1	4,7	5,4	6,0	5,7	6,8	6,1
45 à 54 ans	4,5	4,5	5,3	5,9	6,3	7,2	6,4
55 à 64 ans	4,1	3,7	4,6	4,9	4,6	5,4	6,0
65 à 69 ans	3,3	2,9	3,7	4,1	4,1	4,8	4,4
70 ans et plus	1,5	1,4	1,8	1,9	2,1	2,7	2,5
Total — 65 ans et plus	2,2	1,9	2,4	2,7	2,8	3,4	3,2

Source : Statistique Canada, publications n^{os} 87-504-XPB et 91-537-XPB au catalogue.



Tableau 8.11

Répartition des voyages intérieurs selon la raison du voyage, 1994

Groupe d'âge	Raison du voyage				Total
	Visite de parents ou d'amis	Agrément	Raison personnelle	Affaires ou congrès	
	%				
15 à 24 ans	38,7	42,8	12,1	6,4	100,0
25 à 44 ans	30,9	36,1	11,9	21,0	100,0
45 à 54 ans	28,8	32,3	12,7	26,2	100,0
55 à 64 ans	35,9	35,8	15,1	13,1	100,0
65 à 69 ans	41,2	33,5	17,5	7,9	100,0
70 ans et plus	44,8	33,5	19,0	2,8	100,0
Total — 65 ans et plus	43,1	33,5	18,3	5,1	100,0

Source : Statistique Canada, publication n^o 87-504-XPB au catalogue.



Tableau 8.12

Répartition des voyages à l'étranger selon la raison du voyage, 1995

	Raison du voyage					Total
	Visite de parents ou d'amis	Vacances	Autre raison personnelle ¹	Affaires ou congrès	Autre	
	%					
Groupe d'âge						
20 à 24 ans	20,1	48,6	16,9	8,4	6,0	100,0
25 à 44 ans	15,9	44,1	12,9	23,8	3,3	100,0
45 à 54 ans	16,4	44,3	14,8	20,7	3,8	100,0
55 à 64 ans	15,1	48,1	16,3	16,1	4,4	100,0
65 ans et plus	24,6	49,0	17,6	3,9	4,7	100,0

1. Inclut : séjours à la résidence secondaire ou au chalet; participation à des événements particuliers ou à d'autres attractions; études ou perfectionnement; raisons d'ordre médical; participation à des réceptions familiales telles que mariages; emplettes.

Source : Statistique Canada, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme.



Tableau 8.13

Indicateurs des déplacements locaux des personnes ayant une incapacité et vivant dans un ménage, 1991

Groupe d'âge	Confinées au domicile	Proche ou préposé nécessaire pour les courts trajets	Besoin d'un véhicule adapté	Utilisation d'un véhicule adapté	%				
15 à 34 ans									
Hommes	3,3	8,4	3,4	2,1					
Femmes	3,7	7,0	2,8	1,6					
Total	3,4	7,7	3,1	1,8					
35 à 54 ans									
Hommes	3,7	7,4	0,9	1,4					
Femmes	9,0	7,9	1,0	1,7					
Total	6,4	7,7	0,9	1,5					
55 à 64 ans									
Hommes	4,3	7,8	2,2	1,4					
Femmes	6,7	13,7	2,0	1,6					
Total	5,4	10,7	2,1	1,5					
65 ans et plus									
Hommes	6,4	15,4	2,8	3,2					
Femmes	9,4	27,1	2,2	6,8					
Total	8,2	22,3	2,4	5,3					

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé et les limitations d'activités, 1991.

Tableau 8.14

Indicateurs des longs trajets des personnes ayant une incapacité et vivant dans un ménage, 1991

Groupe d'âge	État interdisant les longs trajets	Besoin d'un proche ou d'un préposé pour les longs trajets	Besoin de services ou de véhicules adaptés pour les longs trajets
		%	
15 à 34 ans			
Hommes	10,4	11,0	1,9
Femmes	11,2	10,0	1,4
Total	10,8	10,4	1,7
35 à 54 ans			
Hommes	16,0	9,6	1,3
Femmes	20,8	9,7	1,7
Total	18,4	9,7	1,4
55 à 64 ans			
Hommes	18,2	10,3	1,1
Femmes	20,7	12,8	1,8
Total	19,4	11,6	1,4
65 ans et plus			
Hommes	15,7	16,1	2,3
Femmes	22,4	23,9	4,8
Total	19,7	20,7	3,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé et les limitations d'activités, 1991.

Tableau 8.15

Temps consacré aux soins personnels en moyenne, 1992

Types de soins personnels	Groupe d'âge					
	15 à 64 ans			65 ans et plus		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	heures par jour ¹					
Sommeil	7,9	8,1	8,0	8,3	8,5	8,4
Repas	1,2	1,2	1,2	1,5	1,4	1,5
Autre types de soins personnels	1,1	1,3	1,2	1,8	1,9	1,9
Total — Soins personnels	10,1	10,5	10,3	11,5	11,9	11,7

1. En fonction d'une semaine de sept jours.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1992.

Tableau 8.16

Temps consacré aux soins personnels en moyenne selon la situation de famille, 1992

	Hommes		Femmes		
	Mariés	Non mariés vivant seuls	Mariées	Non mariées vivant seules	Non mariées vivant avec d'autres
	heures par jour ¹				
Types de soins personnels					
Sommeil	8,3	8,5	8,4	8,5	8,8
Repas	1,6	1,2	1,6	1,3	1,6
Autres types de soins personnels	1,8	2,0	1,7	2,2	2,2
Total — Soins personnels	11,6	11,7	11,7	12,0	12,6

1. En fonction d'une semaine de sept jours.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1992.

Tableau 8.17

Pourcentage de personnes qui ont été victimes de crimes contre la personne, 1993

	Victimes		Total
	Une fois	Deux fois ou plus	
	%		
Groupe d'âge			
15 à 24 ans			
Hommes	23	14	38
Femmes	21	16	37
Total	22	15	37
25 à 44 ans			
Hommes	19	7	27
Femmes	19	9	28
Total	19	8	27
45 à 64 ans			
Hommes	14	5	19
Femmes	12	4	16
Total	13	5	17
65 ans et plus			
Hommes	6	--	8
Femmes	4	--	5
Total	5	--	6

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1993.



Tableau 8.18

Pourcentage de personnes qui craignent ou non de marcher seules dans leur quartier quand il fait nuit, 1993

	Personnes qui se sentent					Total
	Très inquiètes	Un peu inquiète	Raisonnablement en sécurité	Très en sécurité	Ne savent pas/ non déclaré	
	%					
Groupe d'âge						
15 à 24 ans						
Hommes	--	5	43	50	--	100
Femmes	14	26	45	14	--	100
Total	8	15	44	33	--	100
25 à 44 ans						
Hommes	3	6	40	51	--	100
Femmes	14	25	44	17	1	100
Total	8	15	42	34	1	100
45 à 64 ans						
Hommes	4	7	42	47	--	100
Femmes	20	21	40	17	2	100
Total	12	14	41	32	1	100
65 ans et plus						
Hommes	10	9	37	38	6	100
Femmes	38	19	22	13	7	100
Total	26	15	29	24	7	100

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1993.



Tableau 8.19

Pourcentage de personnes qui craignent ou non de rester seules à la maison la nuit, 1993

	Personnes qui se sentent		Total
	Très ou un peu inquiètes	Pas du tout inquiètes	
	%		
Groupe d'âge			
15 à 24 ans			
Hommes	11	89	100
Femmes	42	58	100
Total	27	74	100
25 à 44 ans			
Hommes	11	89	100
Femmes	39	61	100
Total	25	75	100
45 à 64 ans			
Hommes	11	89	100
Femmes	37	63	100
Total	24	76	100
65 ans et plus			
Hommes	17	83	100
Femmes	27	73	100
Total	23	77	100

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1993.



Tableau 8.20

Indicateurs de l'utilisation d'un ordinateur, 1994

Groupe d'âge	Personnes qui utilisent un ordinateur			Personnes qui ont suivi des cours d'informatique			Personnes qui vivent dans un ménage qui possède un ordinateur		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	%								
15 à 24 ans	82,8	79,2	81,1	69,4	67,1	68,3	48,6	39,8	44,3
25 à 44 ans	63,9	69,4	66,7	42,4	50,1	46,3	37,1	37,6	37,3
45 à 64 ans	49,2	45,6	47,4	30,6	31,2	30,9	36,0	30,6	33,2
65 ans et plus	13,9	7,6	10,3	12,4	6,9	9,3	8,5	6,3	7,3

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1994.



Tableau 8.21

Pourcentage d'utilisateurs d'ordinateurs selon l'utilisation, 1994

Groupe d'âge	Jeux	Traitement de texte	Saisie de données	Tenue de livres	Analyse de données	Programmation	Utilisation en direct de services de données
	%						
15 à 24 ans							
Hommes	84,1	77,5	62,8	51,4	29,0	24,6	19,7
Femmes	72,7	84,3	68,6	44,8	30,9	22,0	12,1
Total	78,7	80,8	65,6	48,3	29,9	23,3	16,1
25 à 44 ans							
Hommes	70,6	69,3	71,1	63,7	48,4	18,8	21,7
Femmes	58,6	70,3	66,3	57,6	32,0	11,6	15,4
Total	64,3	69,8	68,6	60,4	39,9	15,0	18,4
45 à 64 ans							
Hommes	50,7	60,4	64,6	58,0	41,8	12,9	23,1
Femmes	45,2	59,9	57,4	48,4	24,4	6,9	10,5
Total	48,0	60,1	61,1	53,4	33,3	10,0	16,9
65 ans et plus							
Hommes	14,7	39,0	37,3	40,7	19,5	6,1	6,8
Femmes	15,7	32,1	22,6	21,2	6,9	1,8	2,4
Total	15,1	35,9	30,7	32,0	13,9	4,2	4,9

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1994.



Tableau 8.22

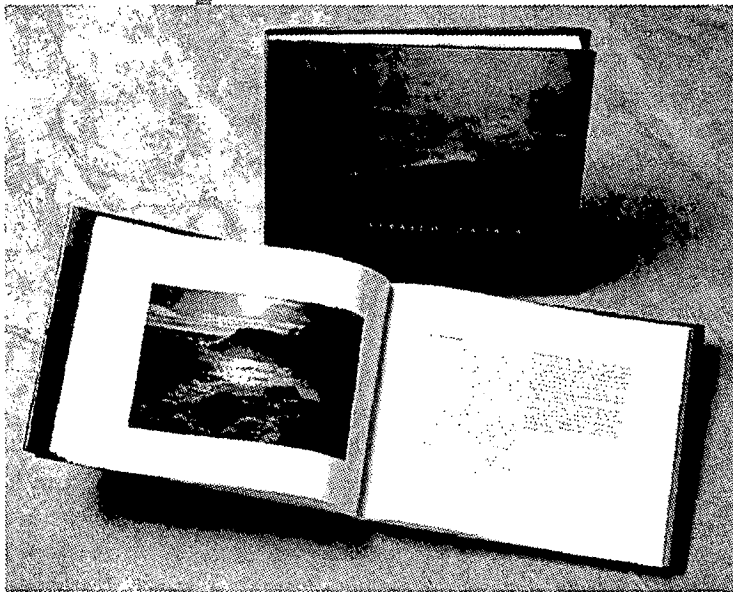
Pourcentage de familles et de personnes seules possédant un lecteur de disque compact et un magnétope, 1995

	Personnes possédant un magnétope qui sont âgées de		Personnes possédant un lecteur de disque compact qui sont âgées de	
	15 à 64 ans	65 ans et plus	15 à 64 ans	65 ans et plus
	%			
Familles	91,8	71,6	56,9	26,1
Personnes seules				
Hommes	72,5	47,4	45,0	16,5
Femmes	71,4	41,4	37,6	13,7
Total	72,0	42,9	41,8	14,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'équipement ménager.

Un portrait du Canada

Un voyage mémorable à travers le Canada



*U*n portrait du Canada captivera tout le monde. C'est un recueil irrésistible, en mots et en images, de tout ce qui fait le dynamisme et la diversité du Canada d'aujourd'hui. Cette nouvelle édition de l'indiscutable best-seller de Statistique Canada offre, sur la jaquette, un magnifique paysage impressionniste, intitulé Sweetgrass, de l'artiste canadien Frank Mayrs. Dès la première page, vous serez fasciné par la beauté des images et du texte et vous laisserez vagabonder votre imagination. Chaque page regorge de faits vivants et intrigants donnant vie au caractère et au magnétisme du Canada dans une langue claire, simple et prenante.

De l'important au fantaisiste . . .

Un portrait du Canada vous permet de visiter le pays durant vos moments libres simplement en tournant les pages. Du mont Logan (Yukon) à la rivière Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), tâtez le pouls des différentes régions du Canada. Fouillez au coeur même de la société canadienne : Qui sommes-nous? Où vivons-nous? Quelles sont nos croyances? Voyez comment l'économie évolue et pourquoi elle tourne. Découvrez les activités préférées des Canadiens d'aujourd'hui : de l'opéra au hockey jusqu'à l'ordinateur familial. *Un portrait du Canada* offre un examen complet de ce pays unique reflétant des perspectives intéressantes.

Le territoire, La population, La société, Les arts et les loisirs, L'économie et Le Canada dans le monde

Un tour guidé du paysage physique et humain du Canada vous est offert en six chapitres, chacun est parsemé d'oeuvres pleines d'imagination et est enrichi d'un message personnel sur le fait «d'être Canadien». Ces messages sont partagés par d'éminents Canadiens tels que Myriam Bédard, Gerhard Herzberg et Joe Schlesinger.

Partagez cette expérience avec votre famille, vos amis et vos collègues

Son format attrayant, son design riche, son contenu intrigant et son prix alléchant font d'*Un portrait du Canada* un cadeau idéal à donner ou à recevoir.

Un portrait du Canada est en vente à seulement 39,95 \$ au Canada (TPS, TVQ et frais de port et de manutention applicables en sus), 51,95 \$ US aux États-Unis et 59,95 \$ US dans les autres pays.

Pour commander, écrivez à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Direction de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 ou communiquez avec le Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près (la liste figure dans la présente publication).

Ou encore, téléphonez sans frais au 1-800-700-1033 et portez les frais à votre compte VISA ou MasterCard ou télécopiez votre commande au (613) 951-1584.

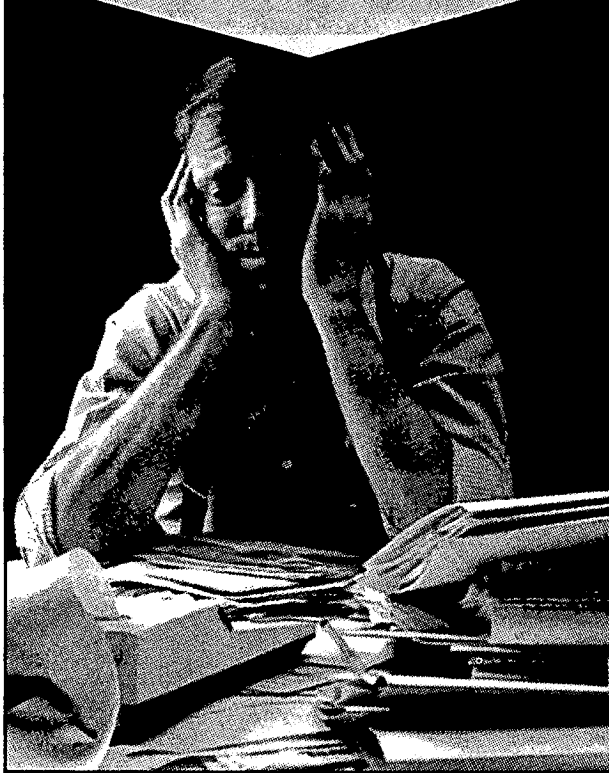
Ne vous laissez pas dépasser par les événements!

Imaginez que vous devez prendre une décision de gestion très importante. Vous vous faites du mauvais sang pendant quelques jours à évaluer vos options. Vous examinez les données disponibles. Vous vous décidez enfin...

... pour vous rendre compte trop tard que vous vous êtes fondé sur de l'information incomplète ou périmée!

Si vous avez déjà vécu ce genre de situation... ou si vous devez un jour miser votre réputation sur la qualité des données que vous avancez... **Infomat est pour vous.**

Infomat est la façon la plus rapide et la plus facile de se tenir au courant des tendances économiques et sociales importantes au Canada. Comme il s'agit d'un hebdomadaire – non d'un



rédigé pour des gens comme vous – des gestionnaires qui n'ont pas de temps à perdre!

quotidien – vous aurez le temps de le lire. Et dans une seule et même publication, vous trouverez réponse à presque tout :

- ✓ indices de prix
- ✓ livraisons et commandes des fabricants
- ✓ importations et exportations
- ✓ situation du marché du travail, et des
- ✓ dizaines d'indicateurs socio-économiques clés!

Et comme **Infomat** est fondé sur plus de 100 enquêtes permanentes de Statistique Canada, aucune autre source n'est plus à jour ou plus fiable.

Infomat est conçu et rédigé pour des gens comme vous – des

Faites comme bien d'autres décideurs au pays qui ont réussi et abonnez-vous à Infomat aujourd'hui même!

Infomat (n° 11-0020XPF au catalogue) ne coûte que 140 \$* par année au Canada, 168 \$ US aux États-Unis et 196 \$ US dans les autres pays. Nous vous offrons également le service de télécopie : 50 numéros pour 600 \$* au Canada, 600 \$ US aux États-Unis et 600 \$ US dans les autres pays.

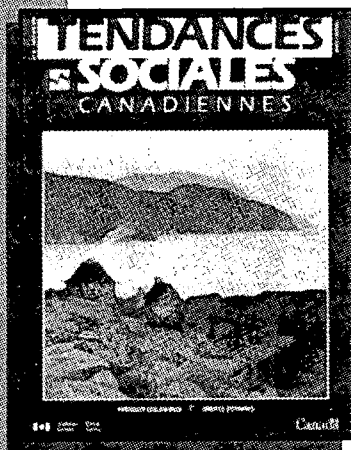
Vous pouvez nous joindre PAR TÉLÉPHONE AU 1-800-267-6677 ou PAR TÉLÉCOPIEUR au (613) 951-1584 et utiliser votre carte VISA ou MasterCard.

Ou envoyez votre commande PAR LA POSTE à : Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Direction de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario), K1A 0T6. Vous pouvez aussi communiquer avec le Centre de consultation de Statistique Canada le plus près. La liste de ces centres se retrouve dans la présente publication.

Via l'Internet: order@statcan.ca *plus 9,80 \$ de TPS et la TVP en vigueur



Ne soyez pas dépassé par les événements!



Le vieillissement de la population. Les familles monoparentales. La diversification de la population active. Savez-vous comment les changements sociaux d'aujourd'hui vont se répercuter sur votre avenir, votre organisation, votre famille?

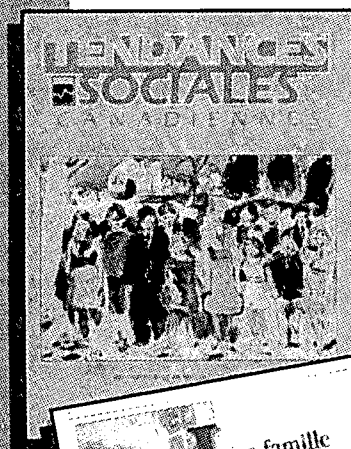
Suivez l'évolution spectaculaire de la société canadienne grâce à *Tendances sociales canadiennes*, une publication trimestrielle de Statistique Canada. Avec des articles vastes et variés sur les principaux changements caractérisant les questions et les tendances sociales principales, cette publication intègre les résultats de plus de 50 enquêtes nationales.

Certains des analystes sociaux les plus reconnus du Canada rédigent des articles dans *Tendances sociales canadiennes*. Ils présentent les résultats de recherches minutieuses dans un style attrayant pour des sujets tels que **la diversité ethnique, les familles à faible revenu, le stress dû au manque de temps, le crime** et bien d'autres encore dans une revue haute en couleur et de lecture aisée.

Un dossier permanent d'une époque en évolution!

Des milliers d'analystes des entreprises et des politiques, de professionnels des sciences sociales et d'universitaires lisent *Tendances sociales canadiennes* pour identifier les causes et les conséquences de l'évolution de la société canadienne. Ne manquez pas un numéro, abonnez-vous dès aujourd'hui.

L'abonnement annuel à *Tendances sociales canadiennes* (n° 11-0080XPF au catalogue) coûte 34 \$ (plus la TPS et la TVP en vigueur) au Canada, 41 \$ US aux États-Unis et 48 \$ US dans les autres pays.



Pour passer votre commande, écrivez à Statistique Canada, Division des Opérations et de l'intégration, Direction de la circulation, 120, av. Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, ou adressez-vous au centre de services-conseils de Statistique Canada le plus proche de chez vous et dont la liste figure dans cette publication.

Vous pouvez aussi envoyer votre commande par télécopieur, au 1-613-951-1584, ou téléphoner sans frais au 1-800-267-6677 et donner votre numéro de carte VISA ou Master Card. Via l'Internet: order@statcan.ca

ISBN 0-660-95287-4



9 780660 952871

89-519-XPf96001